



République Libanaise



Ministère de l'Agriculture

Programme des Nations
Unies pour l'Environnement

(PNUE)



الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

ETUDE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DU LIBAN

Projet: GF/6105-92-72

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative

Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public

(C.P.E.S.P.)

Executée par

Le Ministère de l'Agriculture du Liban

Avec l'assistance du

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

Le groupe executif du projet

Michel KHOUZAMI

Coordonnateur

Amal HAYEK

Michel BASSIL

Assistants de recherche

Liliane FORTUNAT

Assistante administrative



1. Liste des espèces
2. Facteurs socio-economiques affectant la biodiversité
3. Flore terrestre
4. Faune terrestre
5. Faune et flore marines et côtières
6. Faune et flore aquatiques
7. Agricultural and livestock habitats and nature reserves
8. National current capacity and economic evaluation
9. Comprehensive report
9. Rapport de synthèse
9. التقرير التحليلي

ETUDE DE LA DIVERSITE

BIOLOGIQUE DU LIBAN

Facteurs Socio-Economiques
affectant la Biodiversité

Auteur:

Mme. El-Kallab Fadwa Nassif

Etude de la diversité biologique du Liban ; Projet GF/6105-92-72.

Publication No 2, 1996

TABLE DES MATIERES

Page

1. DONNEES DEMOGRAPHIQUES..... 3

1.1. Total de la population	4
1.2. Pyramides des âges	6
1.3. Distribution géographique	8
1.4. Mouvements de population	9
Mouvements non liés à la guerre.....	9
Mouvements liés à la guerre.....	10
1.5. Taux de croissance et projection future	12
Taux de croissance.....	12
Projection.....	13
1.6. Structure sociale	14
1.7. Santé.....	15
Les hôpitaux.....	15
Politique médicale.....	15
1.8. Education.....	16
Les écoles.....	16
Les effectifs d'élèves.....	16
Taux de scolarisation	17
Enseignement technique et professionnel	18
Enseignement universitaire	18
L'analphabétisme au Liban	19

2. FACTEURS ECONOMIQUES ET BIODIVERSITE..... 20

2.1. Agriculture.....	20
Les agriculteurs	21
Les terrains agricoles.....	23
Production végétale.....	24
Production animale	24
Les coopératives agricoles.....	25
Balance commerciale agricole.....	25
Réalité et problèmes de l'agriculture.....	27
2.2. Industrie.....	30
2.3. Données sur l'emploi	32
2.4. Tourisme et autres activités non agricoles	35

	<u>Page</u>
2.5. Réseau de communication routière.....	37
2.6. Les médias.....	38
 3. MENACES PESANT SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE	 39
3.1. Menaces directes sur l'environnement.....	39
3.2. Menaces indirectes dues aux facteurs économiques	41
 4. CONCLUSION.....	 46
 BIBLIOGRAPHIE	 47
 TABLEAUX.....	 49
Tableaux concernant les données démographiques 1-1 à 1-18	50
Tableaux concernant les facteurs économiques 2-1 à 2-27	64
Tableaux concernant les menaces 3-1 à 3-5.....	87

I. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Il peut paraître paradoxal qu'un petit pays comme le Liban ne possède pas de données démographiques précises. Une multitude de raisons, politiques, techniques et conjoncturelles sont à l'origine de cette carence. Les sources dont on dispose sont de précision variable. Plusieurs publications ont été faites mais leur crédibilité est discutable vu le caractère tendancieux et la finalité recherchée.

Les sources d'information retenues pour cette étude sont:

- Le recensement officiel de 1932.
- L'enquête par sondage sur la population active au Liban en 1970 menée par la direction centrale de la statistique et qui a mis à jour l'état de la population libanaise.
- "L'enquête sur les populations déplacées par la guerre au Liban" menée en 1987 par l'institut des sciences sociales appliquées de l'université Saint-Joseph de Beyrouth en collaboration avec l'université Laval de Québec et "portant sur un échantillon aérotaire de 1023 îlots représentant le dixième de la population de toutes les régions (les camps de réfugiés palestiniens étant exclus)".

Ces trois sources, en livrant des renseignements fiables, permettent de faire un ajustement et une projection de la population du pays jusqu'à l'an 2000. Elles sont à la base de tous les chiffres avancés à l'heure actuelle avec un degré de précision variable suivant les études.

Les autres sources consultées sont:

- Les données recueillies auprès de la direction de l'état civil.
- Les listes électorales de 1992 (concernant les Libanais ayant plus de 21 ans).
- Ecochiffres Liban 1994.
- Book of the year 1994, Encyclopedia Britannica.
- Europa World Year Book 1994.
- "Bilan des guerres du Liban" particulièrement pour le déplacement de la population et la mortalité par effet de guerre.
- Les études menées par la chambre de commerce et d'industrie pour l'année 1994 sur un échantillon randomisé de 407 foyers et pour 1995 basée sur les étudiants de l'Université Libanaise supposés être assez représentatifs de la population libanaise.

Depuis 1975 aucune étude n'a été faite par l'Etat, il n'était plus possible d'obtenir des chiffres précis, ni même parfois estimatifs. A la difficulté du travail sur le terrain en période de guerre, s'ajoutent la déficience progressive de l'administration, l'expatriation, l'émigration, et même la perte des renseignements précédemment recueillis. A titre d'exemple, les documents de la direction centrale de la statistique ont été brûlés à Bir Hassan à Beyrouth.

1.1. Total de la population

- Le recensement de 1932 révèle une population de 782.415 habitants.
- L'inventaire précis de 1953 avance le chiffre de 1.416.570 habitants.
- Selon la direction générale de l'état civil au 31 décembre 1961, la population du Liban comptait 2.151.884 habitants.
- Selon les statistiques publiées par le ministère de l'intérieur la population s'élevait en 1965 à 2.367.141 habitants.

Depuis cette date il n'y a eu que des estimations et des réajustements des données déjà fournies, notamment celles de la mission IRFED.

Mais en 1970, la direction générale de la statistique a mené une enquête sur la population active résidente au Liban. Ses résultats permettront d'établir par la suite des données de base pour toute extrapolation et projection future jusqu'à l'an 2000. La population était estimée à 2.054.000 libanais et 211.000 non-libanais, un total de 2.265.000 habitants.

En 1985, L'ESCWA estime la population libanaise à 2.644.000 personnes.

L'enquête de 1987 fait état de 2.884.000 libanais et 134.000 non-libanais, un total de 3.018.000 habitants (écochiffres 1994, p. 126) (les palestiniens exclus).

La population de 1990 s'élevait à 2.976.000 habitants (d'après le rapport national sur la femme libanaise dans l'agriculture 1994, p. 1).

Les statistiques de l'Unicef communiquées au ministère de la santé recensent 4 millions d'habitants pour l'année 1991. Un chiffre étonnant pour une période reconnue pour être un creux démographique.

L'estimation des Nations-Unies (citée dans Europa World Year Book 1994 p. 1802) est de 2.838.000 habitants en 1992. Pour la même année, la banque centrale l'estime à 2.860.000 habitants.

L'estimation de l'Encyclopedia Britannica pour 1993, est: 2.909.000 habitants.

Parallèlement, le nombre des électeurs en 1992 fourni par le Ministère de l'intérieur est de 2.368.298. Figure sur les listes électorales toute personne libanaise ayant 21 ans révolus au moment de l'établissement des listes. Ces derniers chiffres ne reflètent pas la réalité de la population résidente parce qu'en l'absence d'héritage, les familles ne déclarent pas les décès compte tenu des frais à payer, et qu'il s'agit d'une population de jurés et non de fait; or beaucoup de libanais ne résidant pas au pays figurent toujours sur les listes électorales.

En 1994, le conseil de développement et de reconstruction (CDR) estime la population à 3.493.000 habitants (plan de redressement économique, Bechtel et Dar el Handasah) alors que la direction générale de l'état civil l'estime au 31 janvier 1994 à 4.312.000 libanais et au 1-1-95 à 4.450.000 libanais auxquels il faut rajouter les 300.000 naturalisations récentes.

Selon le quotidien An-Nahar du 24-7-95 la population libanaise est de 3.000.000.

La confrontation de tous ces chiffres, l'analyse des facteurs de biaisage et la prise en compte du taux d'accroissement amène à considérer pour la population libanaise et pour l'année 1995 un chiffre estimatif de 3.800.000 libanais (résidents ou non).

Pour retrouver le nombre le plus vraisemblable de résidents au Liban, il faut pondérer le chiffre avancé en retranchant les libanais vivant à l'étranger et en rajoutant les non-libanais vivant sur le territoire.

L'estimation des libanais vivant à l'étranger est très difficile. Certaines sources (An-Nahar du 24-7-95 citant la sûreté générale comme source) avancent le chiffre de 900.000 libanais restés en dehors du pays après l'exode de la guerre de 1975-1990 auxquels il ajoute 150.864 libanais qui auraient émigré entre 1993-1995.

Parallèlement dans "le bilan des guerres du Liban" (p. 94) le solde migratoire de cette même période est de 894.717 Libanais. De toute façon l'impact socio-économique de la population émigrée n'est pas à négliger (envoi d'argent, vacances au Liban, ...).

Les non-libanais résidant au Liban sont de deux catégories:

- Les palestiniens: le chiffre officiel de l'UNRWA en mars 1993 est de 325.886. Il faut y ajouter ceux qui ne sont pas inscrits à l'agence. Selon Souhail El Natour (fédération des avocats palestiniens) dans le quotidien An-Nahar du 6-10-95 les palestiniens non-inscrits ne dépassent pas les 1500 et le chiffre officiel est à réviser à la baisse en raison de l'émigration de 100.000 palestiniens pour étude et travail. "La Rabitat el marouniyah" dément ces chiffres dans An-Nahar du 27-9-1995 et estime les non-enregistrés à plus de 260.000 personnes. L'UNRWA déclare 342.121 au 13-12-1994, ce qui fait un total supérieur à 600.000 réfugiés.

- Les travailleurs étrangers: une étude récente, publiée dans An-Nahar du 24 juillet 95 et basée sur les registres précis de la sûreté générale avance le chiffre de 1.435.911 syriens (démenti par le gouvernement) alors que les autres nationalités ne représentent qu'un chiffre beaucoup plus modeste.

Tout compte fait, il semble se dégager un consensus: Les libanais résidents au Liban seraient de 3 millions (à l'étranger aux environs de 800.000). Les non-libanais résidant au Liban étant entre 1 million et 1.200.000 ce qui nous amène à une population résidente de 4 à 4,2 millions d'habitants. Dans l'étude de l'impact de la démographie sur la biodiversité, le rôle des résidents est de loin prépondérant.

Densité:

La population libanaise est inégalement répartie dans les régions. On verra plus loin sa répartition géographique. La densité moyenne étant de 400 habitants/km² comptée à base d'une population résidente (toutes nationalités confondues) de 4,2 millions d'habitants sur une superficie de 10452 km². D'ailleurs c'est aussi le chiffre avancé par le ministère de l'Agriculture (sans les étrangers 287 habitants/km²).

Si l'on ne compte pas les résidents étrangers, la densité devient de l'ordre de 287 habitants/km². En effet d'autres sources l'évaluent à 271.5 habitants/km² (Europa World Year Book 1992).

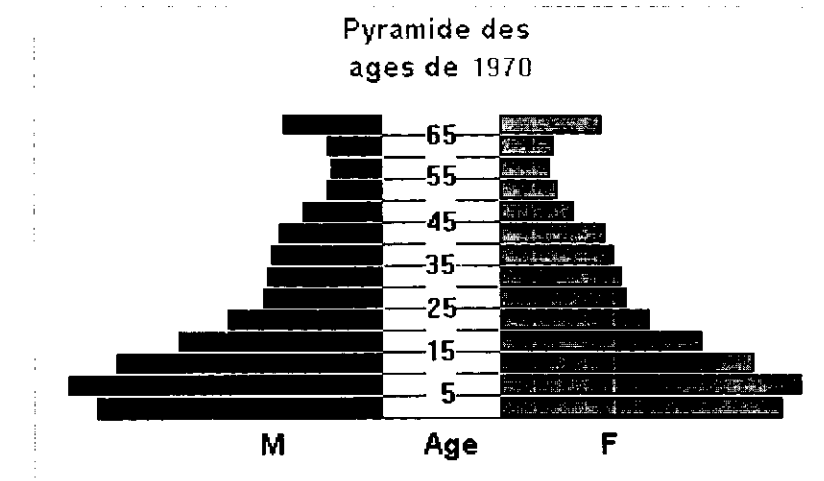
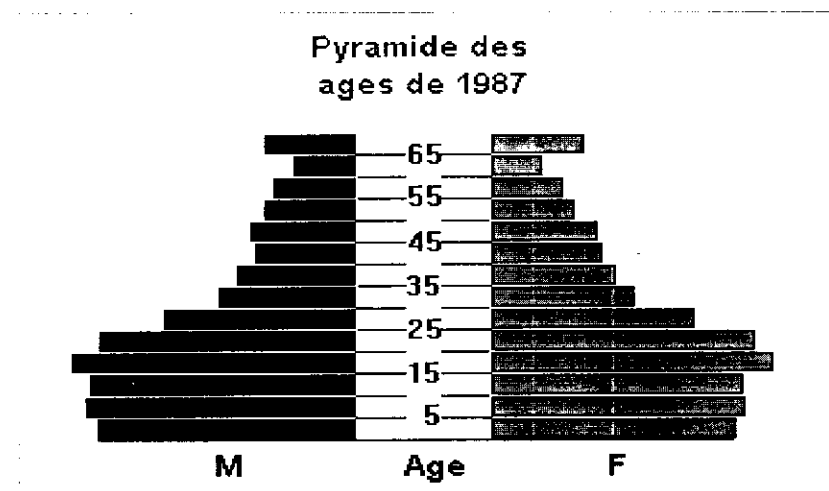
1.2. Pyramide des âges

Pyramide des âges en 1987 et 1970

Pour mille

Age (Années)	Masculin		Féminin		Total %	
	1987	1970	1987	1970	1987	1970
0-4	56	72	53	70	109	142
5-9	59	79	55	75	114	154
10-14	58	67	55	63	113	130
15-19	62	52	61	50	123	102
20-24	56	39	57	37	113	76
25-29	42	30	44	31	86	61
30-34	30	29	31	30	61	59
35-39	26	28	27	28	53	56
40-44	22	26	24	26	46	52
45-49	23	20	23	18	46	38
50-54	20	14	18	14	38	28
55-59	18	13	16	12	34	25
60-64	13	14	11	13	24	27
65+	20	25	20	25	40	50
	505	508	495	492	1000	1000

Source: Etude de l'Institut des Sciences sociales appliquées de l'Université St.-Joseph



La diminution relative des moins de 15 ans en 1987 ne traduit pas nécessairement une baisse de natalité. Deux facteurs importants sont à considérer: l'émigration de familles entières et le non-enregistrement des petits libanais nés à l'étranger dû en partie à la négligence des parents et en partie à la lenteur de transmission des dossiers des consulats. Il est important de signaler que les libanais, nés à l'étranger et naturalisés dans les pays de naissance, gardent, pour beaucoup de pays, leur nationalité libanaise.

Depuis 1990 plusieurs facteurs de changement sont survenus:

- Retour de familles entières.
- Retour des chefs de famille partis seuls travailler à l'étranger. Ce qui rétablit le sex-ratio pour la population active.
- Naturalisation récente, pour la plupart de jeunes couples et enfants.
- Rattrapage du retard à l'enregistrement.

Ces phénomènes aboutiront à une augmentation des tranches d'âge jeunes et au rétablissement de la base de la pyramide.

Nous ne possédons pas une pyramide récente. Les chiffres de l'électorat de 1992 ne donnent pas non plus une idée globale sur les plus de 21 ans parce qu'ils englobent tous les libanais enregistrés à l'état civil qu'ils soient résidents ou non, alors que les pyramides de 1970 et de 1987 concernent les résidents au Liban (à l'exception des Palestiniens).

La pointe de 65 ans sur la pyramide de 1970 pourrait être expliquée par le non-enregistrement des décès (des résidents ou des émigrés). Cet enregistrement est en principe obligatoire, mais en l'absence de contrôle et d'amende, il n'est pas toujours pratiqué.

La pointe de 65 ans sur la pyramide de 1987 est due à la non-émigration de cette tranche d'âge. L'augmentation récente de l'espérance de vie n'a pas encore eu le temps de donner son effet sur le sommet de la pyramide.

En conclusion, la pyramide des âges montre une population résidente plutôt jeune. Selon le rapport national sur le chômage présenté à Copenhague (p.36) 61,2% de la population ont un âge compris entre 15 et 64 ans alors qu'ils étaient 49,7% en 1970. Une autre source (le Commerce du Levant n°5317 du 7 octobre 1993) cite pour l'année 1992 les chiffres de:

- 32,4% de 0 à 14 ans.

- 62,5% de 15 à 64 ans.
- 5,1% au delà de 65 ans.

Une troisième source, le ministère de la santé, d'après les statistiques de l'UNICEF sur l'enfance dans le monde en 1991, signale: 1 million de 0 à 16 ans pour une population totale de 4 millions dont 400.000 au-dessous de 5 ans.

Sex-ratio:

La répartition de la population en 1987 était 50,5% d'hommes et 49,5% de femmes. Ce chiffre est inversé pour la tranche d'âge actif (20-50 ans) comme le montre la pyramide des âges.

En 1990 et selon le rapport national sur la femme libanaise dans l'agriculture, citant comme source le socio-economic survey 1991 de l'ESCWA, on a une population constituée de 48,6% d'hommes et de 51,4% de femmes.

Population active:

Quant à la population libanaise active (travailleurs étrangers non comptés) elle est estimée en 1970 à 572.000 personnes (direction centrale des statistiques); en 1984 à 701.783 (ESCWA 1985); en 1987 à 883.000 (enquête sur les populations déplacées par la guerre au Liban), en 1990 à 914.000 et par extrapolation à 1.100.000 en 1994 environ le tiers des libanais résidents (rapport national sur le chômage présenté à Copenhague, 1995).

Une enquête menée en 1983 par l'office de distribution des eaux sur le niveau d'éducation de la population active non scolarisée dans le grand Beyrouth donnait les résultats suivants:

- 17,7% n'ont aucun niveau d'éducation contre 22,4% en 1970.
- 45% ont le niveau primaire.
- 18,6% ont le niveau complémentaire contre 12,3% en 1970.
- 12,2% ont le niveau secondaire contre 9% en 1970.
- 6,6% ont le niveau supérieur.

D'importantes différences sont aussi signalées entre les régions.

1.3. Distribution géographique

L'étude de la distribution géographique et par suite de la densité selon les régions subit une multitude d'aléas:

1. Si l'on se base sur l'état civil, l'écueil est le suivant: la résidence au sens de l'état civil ne signifie pas la résidence effective mais il s'agit de la commune d'immatriculation de la famille à travers les générations et changer de lieu de résidence effective n'entraîne pas un changement de la résidence aux registres d'état civil. Ainsi dans les agglomérations urbaines, le nombre de résidents enregistrés à l'état civil est inférieur à celui des résidents effectifs. C'est la situation inverse des communes rurales qui ont subi l'exode vers les régions urbaines (exemple à Amchit, commune voisine de Byblos, les autochtones comptent 5000 alors que les résidents y sont de l'ordre de 50.000 habitants) et c'est le cas de beaucoup de communes du littoral.

2. Compter sur les données des services publics (abonnés à l'eau, à l'électricité, au téléphone...) donne une idée très approximative sur le nombre de foyers. Plusieurs bénéficient

de ces services sans y être abonnés (fraude), d'autres n'y ont pas accès (régions rurales éloignées, pauvreté). De plus le nombre moyen d'individus par famille est estimatif et variable d'une région à l'autre. On s'étonne ainsi de certaines études qui avancent des chiffres à l'unité près et de certaines contradictions flagrantes dans l'analyse des chiffres.

Distribution urbaine et rurale

Les régions urbaines de population très dense sont classiquement Beyrouth et sa banlieue, les grandes villes du littoral et la région de Zahlé à l'intérieur. Le tableau 1-1 montre que presque la moitié de la population y réside. De plus, l'évolution démographique, les facilités des moyens de communication et de transport ainsi que l'exode de la population vers les régions rurales durant la guerre ont abouti à une nouvelle donne: certaines communes du littoral ou de la montagne proche de Beyrouth se sont développées de façon excessive pendant la guerre pour répondre aux besoins. Ces régions attirent beaucoup de jeunes couples. L'activité agricole y a baissé au profit des secteurs industriel et services. Ces nouvelles régions devenues urbaines ont perdu leur caractère rural sans profiter pour autant des infrastructures et des services des villes. Elles prolongent insensiblement les régions classiquement urbaines. La nouvelle définition territoriale du grand Beyrouth n'en est qu'un exemple, elle inclut Beyrouth intra-muros ainsi que le littoral des trois cazas avoisinants (Metn, Baabda et Aley). Au nord et au nord-est, les nouvelles régions urbaines évoluent de fait vers une mégalopolis.

Le rapport national sur la femme dans l'agriculture, (citant U.N World Demographic Estimates and Projections, 1988) estime la population rurale en 1990 à 16,3% de la population totale. Elle était 58,5% en 1961, 40,6% en 1970 et 24,5% en 1980 et 20,6% en 1984.

1.4. Mouvements de population

1.4.1. Mouvements non liés à la guerre

Mouvements permanents

Il s'agit de l'émigration et de l'exode rural.

- L'émigration: Le Liban a connu depuis un siècle, et de façon permanente, un rythme d'émigration de base qui s'accélérait lors des crises économiques et des conflits. Cette cadence était de 3000 départs/an jusqu'à 1960, 8500/an entre 1960-1970 en raison de la prospérité des pays pétroliers et de 10.000 départs/an entre 1970 et 1975. Elle a intéressé surtout la périphérie libanaise en raison de la crise de l'agriculture.

Un recensement des émigrés a toujours été impossible pour deux raisons principales: les expatriés ne s'inscrivent pas dans les ambassades et une grande partie d'entre eux ont obtenu la nationalité du pays adoptif.

- L'exode rural: qui a commencé aux années 60 vers la banlieue de Beyrouth et ceci des quatre Mohafazats, mais aussi de la Syrie. La population de Beyrouth et de sa banlieue est évaluée au début des années 60 à 900.000 habitants soit 40% de la population résidente au Liban. La structure de la population de la banlieue de Beyrouth en 1972 montre que 44,3% sont des autochtones, 38,9% originaires des régions libanaises contre 10% des pays arabes et 6,8% des autres pays (bilan des guerres du Liban p. 47). Avec la fin de la guerre, et le rétablissement progressif de Beyrouth, cet exode rural risque de reprendre et de s'accroître.

Les déplacements saisonniers

Ils ne sont pas quantifiés. Ils concernent les résidents de moyennes et hautes altitudes qui se déplacent en hiver vers le littoral à la recherche des écoles et des services des villes, mais reviennent en été dans leur village pour la cueillette des vergers. De génération en génération, ce mouvement aboutit à un déracinement progressif et la durée de séjour dans les villages diminue au fur et à mesure des années; de six mois pour le chef de famille, à trois mois pour femme et enfants (vacances d'été) aux week-ends pour les jeunes. La diminution de la rentabilité des vergers pousse même le chef de famille à chercher du travail en ville pour subvenir aux besoins. Ce travail, au début temporaire, finit par devenir permanent.

1.4.2. Mouvements liés à la guerre

Déplacement intérieur

Entre 1975 et 1990, des conflits multiples ont éclaté dans des endroits divers du pays. Certaines localités en ont même connu plusieurs. Il s'en est suivi deux sortes de déplacements.

Certains sont provisoires, pendant lesquels les familles fuient les zones de combat pour réintégrer aussitôt leur foyer. D'autres, que l'on pourrait qualifier de forcés car induits par les massacres collectifs, ont un caractère plus permanent. Le nombre de ces déplacés atteint 827.500 (selon "Bilan des guerres au Liban" p. 80) habitants de 949 villes et villages dont 82 ont été complètement détruits, 91 partiellement détruits et de 30.000 habitations complètement détruites et 15.000 partiellement détruites (économie du Liban p. 384).

A l'intérieur du grand Beyrouth, le flux de l'Ouest à l'Est de cette ville est de 165.000 personnes et de l'Est à l'Ouest de 135.000. Ces déplacés en ville ont gardé pratiquement leurs activités. Alors que les déplacés des autres régions du Liban et qui sont venus s'installer pour la plupart dans la banlieue de Beyrouth ont quitté leur village et leur exploitation agricole et se sont convertis à de petits métiers quand cela était possible. Le travail agricole sera assuré, tant bien que mal, par de nouveaux venus qui ont envahi les terrains des déplacés et confisqué leurs biens. Ce phénomène a accentué le processus d'homogénéisation confessionnelle.

Après la fin des hostilités une partie des déplacés est rentrée chez elle et l'on estime le nombre restant à 450.000 personnes appartenant à 90.000 familles (Economie du Liban p. 384). L'état libanais leur a élaboré un plan de retour. Malheureusement seulement 18.000 familles ont pu en profiter jusqu'à début 1995.

Emigration due à la guerre

L'émigration libanaise est un phénomène massif qui touche tous les secteurs de la société en profondeur et constitue une menace sérieuse pour l'avenir de la population et l'économie du pays.

Les conséquences directes de la guerre sont à l'origine des vagues d'émigration de 1975 à 1990. Les combats, le terrorisme politique, les massacres, la destruction des habitations, les dégâts dans les secteurs industriel, agricole et hôtelier, le chômage qui en résulte ainsi que la dévaluation de la monnaie sont autant de facteurs favorables au départ.

Globalement il y a eu durant cette période un solde migratoire d'environ 900.000 personnes. Les tableaux 1-2 et 1-3 montrent la distribution par année.

Plus de 50% de l'émigration s'est faite vers les pays arabes. Plus tard quand la crise économique a touché ces pays, l'émigration de travail a évolué en une émigration familiale vers le Canada, les Etats-Unis et l'Australie.

Au début de la guerre, les cadres (médecins, ingénieurs, avocats...) constituaient la majorité des émigrés. Par la suite la composition professionnelle s'est diversifiée (hommes d'affaire, financiers, entrepreneurs, techniciens, mains-d'œuvre spécialisées).

En fonction des régions libanaises, on note à titre d'exemple, au Nord le départ de médecins, ingénieurs et enseignants vers le Canada, l'Australie et les pays du golfe. Ceci a eu un retentissement sur les services sanitaires et éducatifs dans la région. Au sud, c'est une émigration d'hommes en âge actif (20-60 ans) surtout des travailleurs spécialisés, commerçants et entrepreneurs. Elle est dirigée vers l'Australie, l'Afrique et les U.S.A.

On relève aussi une évolution d'une émigration chrétienne durant la guerre vers une émigration multi-communautaire. "En effet le rapide déclin du pourcentage d'émigrés chrétiens et la croissance du pourcentage d'émigrés musulmans sont évidents" (Bilan des guerres du Liban p. 115).

Les conséquences de cette émigration sur la démographie sont essentiellement la baisse ou la quasi-stagnation de la population (courbe de la Banque du Liban, tableau 1-4) mais aussi la féminisation de la population et de l'emploi. En 1985 le sex-ratio homme/femme est de 0.934 et le pourcentage de femmes dans la population active passe de 17,5% en 1970 à 25,6% en 1985 et à 33% en 1990. L'effet sur la pyramide des âges a été signalé plus haut.

Les répercussions sur l'économie sont multiples:

- Fuite des capitaux.
- Manque de cadres et de mains-d'œuvre qualifiées qui se fait sentir particulièrement dans les régions en dehors de Beyrouth. Il se traduit par une baisse de la production et de la qualité.
- Parallèlement, injection de devises provenant des remises des émigrés. Celles-ci servent à l'achat de biens fonciers, terrains et constructions et à l'entretien des familles. Elles servent aussi à certains dons d'intérêt public: un puit artésien, un dispensaire, une école et à des aides multiformes aux projets sociaux surtout éducatifs et sanitaires; ainsi que l'aménagement des lieux de culte: église, mosquée....

Le bilan global pour l'économie reste négatif car les remises relancent la consommation dans un pays peu productif, ce qui augmente l'importation, accentue le déficit de la balance commerciale et favorise l'inflation.

Cinq ans après la fin de la guerre, le flux migratoire ne semble pas s'inverser comme on s'y attendait. Certaines statistiques avancent, pour la période 1993-1995, le départ supplémentaire de 150.000 libanais (An-Nahar, 24 juillet 1995) à cause de la pérenisation des difficultés économiques. En plus, les émigrés ne sont pas prêts à revenir investir au Liban malgré les propos prometteurs des responsables libanais.

En résumé, les exodes et immigrations forcés ont entraîné des conséquences très graves, non seulement sur les plans politique et humain, mais également sur le plan démographique dont notamment:

- L'émergence des zones confessionnellement homogènes dans un pays pluriconfessionnel.
- Des changements démographiques importants: baisse du taux de fécondité, hausse du taux de mortalité, décroissance des taux de mariage, croissance des taux d'émigration à l'étranger, baisse du taux d'accroissement de la population.
- Des modifications dans la répartition sectorielle et géographique de la population active.
- La baisse du niveau d'éducation de certaines catégories sociales modestes.

Tous ces changements démographiques ont émergé fortement sur la scène libanaise, nécessitant des solutions et des mesures urgentes à prendre.

1.5. Taux de croissance et projection future

1.5.1. Taux de croissance

Une comparaison avec la population de 1970 fait apparaître un taux de croissance de 1,7% pour l'ensemble des résidents au Liban et de 2% pour les libanais résidents (Ecochiffres 1994 p. 126).

Au début des années 70 et avant le début de la guerre, il était estimé selon les démographes libanais à 2,4% (rapport national sur le chômage pour Copenhague 1995 p. 33), selon l'ESCWA à 2,08% en 1984. Les agences internationales avancent le chiffre prévisionnel de 2,2%.

La chute du taux de croissance est attribuée aux effets de guerre: baisse de la natalité, hausse de la mortalité, à l'émigration des jeunes et au départ des étrangers résidant au Liban. Cette baisse de natalité est confirmée par l'évolution du nombre d'individus par ménage qui comptait 5,25 en 1970 contre 4,95 actuellement due à la diminution du nombre d'enfants par ménage qui passe de 3,02 en 1970 à 2,81 en 1987 (Ecochiffres 1994, p. 126).

Après 1990, la mortalité par effet de guerre a disparu, le flux migratoire a diminué et il y a eu une nouvelle vague de naturalisation. Les jeunes naturalisés et le retour des chefs de familles vont augmenter le taux de natalité.

L'amélioration des conditions sanitaires diminuent le taux de mortalité. Ainsi en janvier 1994, on a noté dans les registres de l'état civil 95.000 naissances/an et 25.000 décès donc un accroissement d'environ 70.000 par an pour une population de 3.000.000 de libanais résidents ce qui entraîne un taux d'accroissement de 23,3‰.

Alors que pour la période 1985 - 1990 (et selon Europa world year Book, 1994, p. 1802, citant U.N world population prospects 1992 révision) le taux de naissance était de 27,9‰ et le taux de mortalité 7,8‰ soit une différence de 20,1‰. La même source donne une espérance de vie de 67 ans pour les personnes nées entre 1985-1990 (65,1 ans pour les hommes et 69,0 pour les femmes).

Le rapport national sur la femme libanaise dans l'agriculture notant comme référence le U.N demographic year Book 1991 pour la période de 1985- 1990 signale que l'espérance de vie est de 63,1 ans pour les hommes et de 67,0 pour les femmes (table 6-9).

D'après l'ATLAS du monde arabe (cité dans An-Nahar du 12-9-95) on retient les chiffres suivants concernant le Liban: population totale: 3.000.000; taux de croissance pour la période 90-95: 2,0%; natalité 27‰; mortalité 7‰; le taux de mortalité infantile 34‰, l'espérance de vie est de 69 ans et le taux de fécondité: 3,1.

Selon "Situation analysis and surveys on child health in Lebanon", UNICEF 1993, p. 84: le taux de natalité étant de 85‰, le taux de mortalité infantile en 1990 pour les moins d'un an est de 35‰ et pour les moins de 5 ans 43‰.

C'est au Nord et à la Békaa que la mortalité infantile est la plus élevée (60% des mortalités). L'espérance de vie chez les enfants du Mont-Liban est 2,4 fois plus grande que chez ceux du Sud, de la Békaa et du Nord (UNICEF idem p. 25).

A signaler que les données démographiques concernant l'espérance de vie à la naissance, le taux brut de fécondité et la taille du ménage varient considérablement d'une région à l'autre. Alors qu'à Beyrouth Est, la taille du ménage est de 4,3 personnes, elle atteint 6,75 au Hermel, 6,61 au Akkar et 6,68 au Sud. Il en est de même pour le taux de fécondité qui est de 2,95 à Beyrouth Ouest, et atteint 4,77 au Sud, au Hermel et à Baalbeck et ne dépasse pas les 2,6 à Zghorta et Batroun.

1.5.2. Projection

- Plusieurs études de projection ont eu lieu. Ainsi, en 1970, la direction centrale de la statistique (le point sur le Liban 1994 p. 33) prévoit en l'an 2000 une population d'environ 4.000.000. Cette prévision ne pouvait pas prendre en compte les effets d'une guerre qui n'avait pas encore commencé. Or depuis, il y a eu des modifications dans les taux de natalité et de mortalité ainsi que des mouvements d'émigration qui rendent cette projection caduque.

- Dans le Commerce du Levant n°5317 du 7 octobre 1993 (toujours selon le point sur le Liban p. 33) le taux de natalité baisserait de 21,1‰ pour la période de 90- 94 à 17,3‰ pour la période 2000-2004. La mortalité baisserait de 4,3 à 3,4‰ et le taux de croissance passerait de 16,8 à 13,9‰.

- La banque centrale du Liban publie, dans son rapport annuel de 1992, une étude prospective de la population libanaise jusqu'à l'an 2000 en tenant compte des chiffres antérieurs de la croissance et des flux migratoires (tableau 1-3).

En se basant sur les trois millions de résidents libanais en 1995 et sur la croissance annuelle, on peut extrapoler par un simple calcul selon la formule donnant le nombre d'habitants:

$$X_n = X_0 \frac{100 + C}{100}^n$$

X₀ = population de départ
C = taux de croissance / an.
n = nombre d'années écoulées.

Avec X₀ = 3 millions en l'an 1995
n = 5 et

$$C = \frac{95000 \text{ naissances} - 25000 \text{ décès}}{3000\,000 \text{ populations}} \times 100$$

On aura ainsi en l'an 2000 c.à.d. après 5 ans: 3.366.000 résidents libanais n = 5
3.777.000 en l'an 2005. Il est clair que ce nombre ne tient pas compte de l'inversion prévue
du flux migratoire laquelle est sujette à la situation économique du pays et la perspective de
paix régionale.

1.6. Structure sociale

La structure sociale, en dépit de la présence de plusieurs communautés religieuses, a
un noyau unique: la famille, au sens large et étroit du terme.

Au sens large, la grande famille est une référence d'appartenance et une garantie. A
défaut d'une couverture sociale de la part de l'Etat, un mécanisme spontané d'assistance
familiale permet aux plus démunis de retrouver, auprès de parents à eux plus nantis en
richesses ou en diplômes, l'aide pécuniaire ou les services spécialisés, médicaux, juridiques
ou autres. Cette grande famille représente aussi un agent de contrôle collectif sur les mœurs,
particulièrement dans le milieu rural où le "Qu'en dira-t-on?" conditionne le comportement
des gens.

La transmission des valeurs et du patrimoine se fait des parents aux enfants. Ceux-ci
restent dans la maison paternelle au moins jusqu'à leur mariage et bien même au delà pour
certains.

La famille était d'autant plus capable de mener à bien cette tâche qu'elle appartenait
à la classe moyenne, connue pour être le dépositaire des valeurs d'une société.

La guerre a mis à rude épreuve la structure de la famille. Elle a laminé la classe
moyenne, et a soumis la population à un état d'insécurité. Après 15 ans de guerre, il y a moins
de mariages, qui se font à un âge plus tardif, un peu plus de divorces, avec une diminution du
nombre de personnes par famille.

La solidarité a continué à jouer son rôle pendant la guerre, et peut-être de façon un
peu plus importante, compte-tenu des défis. Beaucoup de familles ont pu survivre, grâce aux
remises envoyées par un des leurs, qui a pu trouver un emploi à l'étranger.

L'équilibre psycho-affectif des enfants a été ébranlé, mais la cohésion préexistante de
la famille a pu en atténuer les conséquences. Les enfants des déplacés sont ceux qui ont
souffert le plus, ils ont même parfois vu des massacres perpétrés devant eux. Dans leurs
nouveaux lieux d'habitation, les déplacés étaient malheureux, et le taux de délinquance a

augmenté d'autant plus que le fait de s'enrôler dans la milice promettait des pouvoirs
exceptionnels. Une coupure entre les générations a eu lieu, le rôle parental a été affaibli, le
contrôle social et l'éducation ne pouvaient pas compenser ce rôle.

Même si l'épreuve était très dure, la famille au Liban a résisté en perdant un peu de
ses qualités et de sa cohésion. Elle reste le noyau de la trame sociale et la planche de salut.

1.7. Santé

Le Liban est doté d'un système de santé très développé et bien structuré. Il
accueillait, avant la guerre du Liban, des patients venant de toute la région. Mais la guerre a
eu des conséquences très fâcheuses sur ce secteur: départ d'un bon nombre de médecins,
détérioration des équipements, destruction partielle dans les hôpitaux et freinage des
investissements et des efforts de renouvellement des plateaux techniques. Mais une fois la
paix rétablie, la situation s'est vite améliorée.

1.7.1. Les hôpitaux¹

Le secteur privé assure la majorité des soins hospitaliers. Ses capacités techniques et
humaines sont de loin plus développées que celle du secteur public. Il compte 133 hôpitaux
pour un total de 7765 lits dont 1469 subventionnés par le ministère de la santé. Ces
établissements sont repartis dans toutes les régions (voir carte 1-4) et tous les cazas (carte 1-
5). (Le rapport de l'UNICEF (p. 67) cite 11521 lits en 1991 pour 144 hôpitaux dont 1549
subventionnés).

On y distingue trois catégories:

- Les centres hospitalo-universitaires, au nombre de quatre et à but non lucratif,
sont destinés à l'enseignement médical.
- Les hôpitaux appartenant à des congrégations religieuses philanthro-piques.
- Les hôpitaux à but lucratif appartenant à des particuliers.

Les hôpitaux les plus performants, vu leur capacité d'accueil et la nature
des services assurés, sont concentrés à Beyrouth. Par contre, dans les régions éloignées, les
hôpitaux sont de petites tailles et assurent les besoins médico-chirurgicaux courants.

Le nombre de lits des 18 hôpitaux publics est estimé par le syndicat des hôpitaux
privés à 760 lits en 1993, le nombre exact n'étant pas communiqué par le ministère de santé,
alors que ce nombre était de 1401 lits en 1972. Ces hôpitaux publics, délaissés durant les
événements au Liban, commencent à reprendre timidement leurs activités grâce à plusieurs
protocoles internationaux.

1.7.2. Politique médicale

La sécurité sociale couvre environ 850.000 libanais (rapport annuel de 1993 de la
banque centrale p. 112). Contrairement à ce qui arrive dans d'autres pays, la balance de la
sécurité sociale au Liban est excédentaire au point d'octroyer des prêts à des institutions
nationales privées et publiques.

¹ Source: Syndicat des hôpitaux privés, Ministère de la santé.

Les autres tiers-payants publics sont l'armée, la coopérative des fonctionnaires de l'Etat, le ministère de la santé pour les maladies cancéreuses et la chirurgie cardiaque en plus des lits subventionnés pour les plus démunis.

L'inflation de 1985 a augmenté le coût de l'hospitalisation et le besoin s'est fait ressentir par les catégories non couvertes (60% de la population selon la "Situation analysis and surveys on child health in Lebanon" p. 132) ce qui a poussé les plus aisés à contracter des assurances auprès des compagnies privées. Alors que les plus démunis: paysans, agriculteurs, vendeurs ambulants et les pauvres des villes n'ont que l'assistance du ministère de la santé pour leur hospitalisation.

Dans le plan de redressement pour l'an 2000, l'Etat prévoit de réhabiliter les hôpitaux publics, les dispensaires déjà existants et de construire d'autres. Mais malheureusement la part des projets de santé dans ce plan ne dépasse pas les 3% du budget global.

1.8. Education

Comme la protection du milieu et des ressources naturelles dépend étroitement du niveau d'instruction de la population, nous allons essayer de brosser un tableau d'ensemble de l'éducation au Liban.

L'enseignement au Liban est assuré par trois secteurs: le secteur public, le privé subventionné par l'Etat ou gratuit qui se limite à l'enseignement primaire et se retrécit de plus en plus, et le secteur privé payant, toujours très convoité, malgré les frais élevés de scolarisation.

1.8.1. Les écoles

Les 2246 établissements scolaires du pays se trouvent à 52,62% dans le secteur public, 15,29% dans le privé gratuit et 32,09% dans le privé payant (tableau 1-6). La part élevée des écoles publiques (52,62%) comparée à leurs effectifs scolaires (30,61%) est due à la présence de centaines de petites écoles rurales disséminées à travers toutes les zones périphériques du pays.

La plupart des communes ont des écoles primaires et complémentaires alors que les écoles secondaires sont regroupées dans les localités peuplées. Le tableau 1-7 donne la distribution des écoles dans les régions selon le secteur et les cycles d'enseignement.

Il en ressort que le grand Beyrouth possède 44,31% des établissements secondaires, alors qu'il n'a que 27,31% du total général, et on y trouve 54,88% des écoles secondaires privées. Les établissements secondaires privés constituent 67,91% du total des écoles secondaires, et les écoles publiques se réduisent à 32,1%.

1.8.2. Les effectifs d'élèves

Les effectifs d'élèves scolarisés en 1993-1994 étaient de 770.599, tous cycles confondus, contre 733.228 en 1992-1993. Ils ont augmenté de 37.371 élèves en un an, soit l'équivalent de 4,84% contre une augmentation de 1,87% en 1992 - 1993.

Le secteur privé (gratuit ou payant) monopolise 69,39% des effectifs, alors que dans le public, on ne compte que 30,61%.

Le tableau 1-8 montre leur répartition selon les régions. Il s'avère que Beyrouth, sa banlieue et le Mont-Liban scolarisent presque la moitié des élèves. Ce qui confirme encore une fois la concentration des élèves dans le centre du pays. Cette concentration est passée de 48,56% en 1993 à 47,46% en 1994, ceci peut être expliqué par le retour de certaines familles dans leur région.

Les tableaux 1-9, 1-10, 1-11 et 1-12 détaillent la répartition des élèves selon les régions, les secteurs, les cycles et le sexe.

Les tableaux 1-14 a-b-c-d-e détaillent dans chaque région la répartition des écoles, des élèves et leur sexe, les effectifs dans chaque cycle, le nombre d'élèves par enseignant et par classe.

Le tableau 1-10 montre que la scolarisation des garçons dépasse légèrement celle des filles (50,09% contre 46,77%). Cette différence continue de se creuser depuis cinq ans. Ce phénomène est plus marqué dans les zones rurales où l'on n'investit pas beaucoup dans la scolarisation d'une fille au cycle primaire en attendant qu'elle fasse ses preuves.

La répartition des élèves, selon le sexe (tableau 1-13), montre qu'à la base, les garçons sont plus nombreux dans le préscolaire et primaire mais que leur proportion diminue dans le complémentaire et le secondaire. Ceci est dû au retard et à l'échec scolaire plus fréquents chez les garçons.

1.8.3. Taux de scolarisation

Les données statistiques démographiques ne permettent pas de calculer des taux réels de scolarisation, mais des taux apparents entre groupes d'âge et cycles d'enseignement.

Si l'on considère les groupes d'âge 4-5 ans correspondant au cycle préscolaire, 6-11 ans pour le primaire, 12-15 ans pour le complémentaire et 16-18 pour le secondaire, le nombre d'enfants par groupe d'âge, les effectifs scolarisés par cycle, on retrouve les chiffres suivants:

	Groupe d'âge	Indice 1992-1993	Indice projeté en l'an 2000
Préscolaire	4- 5 - 6 ans	43	75%
Primaire	7- 8- 9 -10 ans	96	98%
Complémentaire	12-13-14-15 ans	89	98%
Secondaire	16 -17 -18 ans	59	80%

Source: Le rapport technique du centre pédagogique pour la recherche et le développement annexe 2 table XVI p. 19, présenté pour le plan de redressement et de reconstruction.

1.8.4. Enseignement technique et professionnel

Le Liban dispose de 262 établissements techniques et professionnels dont 11% relèvent du secteur public et 89% du privé (tableau 1-15).

65 spécialités industrielles, économiques, touristiques et de services sont couvertes dans les différents niveaux: licence, technicien supérieur, baccalauréat technique, formation professionnelle de maîtrise, brevet professionnel, et certificat d'aptitude professionnelle. La formation s'étend de deux à quatre ans.

Ces établissements scolarisent 44651 élèves, 79,76% dans le privé et 20,94% dans le public. Ces derniers sont à 64,24% des garçons et 35,76% de filles (pas de renseignements disponibles concernant leur répartition dans le privé). Les effectifs sont concentrés notamment dans le grand Beyrouth 65,75%, suivi du Liban - Nord 11,8%, et de la Békaa 10,63 % (tableau 1-16).

Malgré la courte durée de la formation qui permet un accès rapide au marché du travail, l'augmentation des effectifs reste timide: 431 élèves de plus que l'année précédente dont 364 dans le public et 67 seulement dans le privé. La majorité des étudiants se présente aux diplômes officiels et ne se contente plus des attestations privées, ce qui dénote une tendance à la recherche d'un diplôme sérieux et compétitif.

1.8.5. Enseignement universitaire

L'enseignement universitaire au Liban essaye de répondre aux exigences de l'économie actuelle. On assiste à un développement des facultés d'application, des disciplines de technologie, et la création d'annexes dans les régions.

Vingt universités et instituts assurent cet enseignement. Ils appartiennent tous à des associations privées, religieuses ou philanthropiques, nationales ou étrangères, sauf l'université libanaise qui relève de l'Etat. Les cinq les plus importantes sont l'université libanaise, qui se classe largement en tête malgré son jeune âge, et regroupe 48,79% des effectifs, l'université arabe avec 20,61% des effectifs (dont les 2/3 sont étrangers) l'université Saint-Joseph 7,44%, l'université américaine 6,6%, l'université Libano-américaine (ex. BUC) 5,45% et l'université Saint-Esprit avec 3,23%. Ces cinq universités assurent une cinquantaine de spécialisations très variées, et jouent un rôle académique et culturel important dans la vie nationale. Quant aux autres, elles sont de moindre importance; certaines, ne dispensant qu'une seule discipline (souvent religieuse) ont un effectif très réduit (7,88% toutes réunies).

Le tableau 1-13 montre la distribution des étudiants dans les différentes universités. Sur un total de 74810 étudiants, il y a 23,26% de non libanais, la majorité fréquentant l'université arabe. Comparé à l'année 1992-1993, le nombre des inscrits en 1993-1994 a chuté de 15,64% du total (8,24% de libanais et 33,38% d'étrangers).

Le sex-ratio est globalement de 48,19% de filles contre 51,81% de garçons. Mais une étude plus attentive des tableaux montre que cette proportion est biaisée par le nombre des étrangers, à majorité écrasante d'hommes, fréquentant l'université arabe et les centres religieux. Ainsi sur 100 étudiants: à l'université libanaise on compte 53,65 filles et 46,35 garçons, à l'université Saint-Joseph 58,98 filles pour 41,02 garçons, à l'université américaine

47,07 filles pour 52,93 garçons, à l'université Saint-Esprit 54,50 filles pour 45,5 garçons, quant à l'université arabe ce rapport est inversé: il est de 35% de filles contre 65% de garçons.

A la sortie de l'université, une bonne part des diplômés rencontrent de grandes difficultés à trouver un travail correspondant à leur formation, surtout qu'ils sont doublés par un nombre non négligeable de diplômés des universités de l'étranger. Certaines spécialités regorgent d'effectifs, alors que d'autres en manquent. Ce déséquilibre est dû au divorce entre les universités et le marché du travail, à l'absence de statistiques sur les besoins actuels et futurs, et surtout à l'absence d'une orientation professionnelle au cours des cycles complémentaires et secondaires.

1.8.6. L'analphabétisme au Liban

La définition de l'analphabétisme a évolué avec le temps. Après avoir été l'ignorance de la lecture et de l'écriture, on tend à considérer "Analphabète toute personne incapable de lire, écrire et comprendre un texte simple et court relatant des faits en relation directe avec sa vie quotidienne".

L'évolution de l'analphabétisme au Liban se heurte à l'absence de statistiques fiables.

96% des enfants d'âge scolaire sont actuellement inscrits dans les écoles mais le taux d'échec scolaire étant élevé, ce n'est qu'à la fin du cycle primaire que l'on peut évaluer l'analphabétisme.

En 1990, les variations régionales sont évidentes, particulièrement pour les femmes. Ainsi d'après une étude sur 1000 foyers, on note 20% de femmes analphabètes à Beyrouth, 21% au Sud et 35,4% au Nord (women in agriculture 1994, p. 21 citant le Breast Feeding Survey, UNICEF 1990).

L'UNESCO (cité dans Europa world year Book 1994 p. 1802) estime le taux d'analphabétisme au Liban à 19,9% en 1992. Il est de 26,9% chez les femmes et de 12,2 % chez les hommes (tableau 1-18).

La lutte contre l'analphabétisme se fait par une action conjointe du ministère de l'éducation (un projet de loi récent prévoit un enseignement obligatoire jusqu'à l'âge de 12 ans), du ministère des affaires sociales et d'un grand nombre d'ONG: 46 ont été recensés dans le rapport national présenté à Pékin, dont une vingtaine agissant effectivement sur le terrain avec des campagnes d'alphabétisation fonctionnelle.

2. FACTEURS ECONOMIQUES ET BIODIVERSITE

Dans l'économie moderne des pays développés, le secteur agricole a un rôle primordial et est considéré comme une charnière pour tout développement économique allant à l'encontre des théories classiques qui insistent sur le rôle de la ville et de l'industrie, ce qui aurait pour conséquence d'appauvrir les zones rurales en les vidant de leur population active sans pour autant assurer à ces gens le travail et la qualité de vie. Nous verrons les secteurs agricole, industriel, touristique et autres et leurs relations avec l'emploi.

2.1. Agriculture

Le secteur agricole a un double rôle: l'un économique et l'autre social dans la mesure où il supporte la société rurale.

Le développement agricole a plusieurs buts:

- L'amélioration du niveau de vie dans les zones rurales par l'augmentation des revenus agricoles, ce qui limite l'exode et diminue le déséquilibre entre les zones urbaines et rurales.
- Répondre aux besoins du pays et assurer une meilleure autosuffi-sance.
- Augmenter les exportations agricoles et rétablir la balance commer-ciale.
- Aider à préserver l'équilibre écologique.
- Résoudre le problème des cultures prohibées par des substituts rentables.

Le Liban était connu pour sa richesse forestière et la fertilité de ses plaines. Mais l'homme et les incendies ont réduit dramatiquement les surfaces boisées et récemment ce sont les facteurs économiques et sociaux très complexes qui ont empêché ce secteur de reprendre sa place dans l'économie du pays.

Si le secteur agricole a souffert moins que l'industrie des destructions de la guerre, il a été sévèrement touché et désorganisé par la conjonction de plusieurs facteurs: les dégâts des infrastructures assurant l'énergie (électricité ou autre) et l'adduction d'eau, la destruction des fermes et des usines de transformation, les modifications successives des réseaux de distribution, la dévaluation de la monnaie et ses fâcheuses conséquences sur le prix des engrais et matériaux ainsi que sur le prix du transport et des dépôts frigorifiques.

Ainsi le PIB agricole des années 50 assurait 20% du PIB total et employait 50% de la main d'oeuvre contre 9% du PIB total et 20% de la main d'oeuvre à la fin des années 1980 et 10% du PIB total en 94 (source: Ministère de l'Agriculture).

Selon le CREAL (centre de recherches et d'études agricoles libanais, cité dans le Livre blanc sur l'économie libanaise. p. 18) le PIB agricole était de 22.73% du PIB total en 1990 (453 millions \$) et de 18.83% en 1991 (724.5 millions \$). Cette amélioration relative n'est qu'apparante, elle est due à la destruction du secteur industriel entre 1989 et 1990.

A la fin des hostilités, le gouvernement a mis en place un plan de réhabilitation urgente pour reconstruire l'infrastructure de base du pays. Malheureusement la part de

l'agriculture y est réduite à 3.63% du budget d'investissement (Banque du Liban, Rapport annuel 1993; tableau 673 suite p. 151).

De même, le Budget du ministère ne représente que 1% du budget global (il était de 1% en 93 et de 2% en 92) l'équivalent de vingt millions de dollars. Quant aux dettes extérieures, véritable indice au Liban car le budget global est dépensé pour la paye des fonctionnaires, l'agriculture ne profite que de moins de 3% des protocoles signés avec l'extérieur.

La définition des zones rurales a changé en raison de transformations profondes. L'enquête sur la population active en 1970 a classé, dans cette catégorie, toute localité de moins de 5000 habitants à l'exception de la proche banlieue de Beyrouth. Or beaucoup de ces agglomérations sont devenues urbaines avec des constructions anarchiques aux dépens des régions agricoles.

Dans ce qui suit nous détaillerons les données sur la main-d'œuvre, la répartition des terres agricoles, la nature des cultures, les coopératives, ainsi que les problèmes de l'agriculture au Liban.

2.1.1. Les agriculteurs

Au Liban, seulement deux recensements agricoles officiels et par sondage ont été entrepris, l'un en 1960-1961 et l'autre en 1970.

Le rapport de ce dernier n'a pas été publié, et quant au premier, seuls quelques renseignements globaux sont disponibles dans les archives du ministère de l'Agriculture.

Tous les rapports concernant l'agriculture se sont basés sur les rapports successifs du CREAL (centre de recherche et d'études agricoles libanais), et sur les données et estimations fournies par des organismes internationaux: les U.N., la F.A.O. etc.

La population active agricole est très diversifiée, ce qui ne facilite ni son observation ni son analyse. Mais ces deux tableaux montrent quand-même l'évolution de l'effectif de la main d'oeuvre agricole.

Année	% de la pop.act. trav. dans l'agr.	Source
1970	19.8	Rapport national sur la femme dans l'agriculture 1994 page 1 citant U.N world demographic estimates and projection; également selon la F.A.O.
1975	17	Economie du Liban p.93 citant les statistiques de La F.A.O en 1992.
1980	14	Rapport national sur la femme dans l'agriculture page 1.
1984	11.8	Economie du Liban p.93
1990	9.4	Rapport national sur la femme dans l'agriculture p.1.
1992	7.8	Economie du Liban p.93.

Année	Population totale	familles des agriculteurs	Population active totale	Population active en agriculture	% des travailleurs agricoles par rapport à la population active
1970	2469.000	489.000	658.000	130.000	19,7 %
1975	2767.000	470.000	771.000	131.000	17 %
1984	2665.000	316.000	761.000	90.000	11,8 %
1992	2789.000	219.000	866.000	68.000	7,8 %

Source: Economie du Liban p. 93.

En 1994, on estime la population active dans l'agriculture à 70.000 personnes dont 61% d'hommes et 39% de femmes. Certaines sources les évaluaient à 101.760 travailleurs en 1988 mais c'est un chiffre exagéré comparé avec les autres sources (l'annexe statistique du livre blanc sur l'économie tableau n° 7 p. 22).

Durant la guerre, beaucoup d'agriculteurs ont été déplacés particulièrement de la Békaa, du Chouf et du Sud. Cette main-d'œuvre a été partiellement remplacée par une catégorie nettement moins qualifiée et qui ne connaissait pas le terrain.

Les enfants de ces déplacés, pour la plupart venus s'installer dans la banlieue Nord de Beyrouth, ont grandi dans un milieu urbain et l'on imagine mal leur réinsertion dans un travail agricole qu'ils n'ont pas connu alors que la ville les attire déjà.

Par ailleurs, la transformation des zones rurales en urbaines a fait augmenter les prix et a rendu les terres agricoles non rentables, alors la nouvelle génération s'est convertie à d'autres secteurs. A la fin de la guerre, on a assisté à un manque de la main-d'œuvre agricole comblé par des Syriens, des Egyptiens et des Indiens surtout. On a cherché aussi à développer la production par un usage intensif des terrains sans se soucier des dommages infligés à l'environnement afin de rentabiliser le coût des terrains.

Pendant la guerre, le pourcentage de femmes travaillant dans l'agriculture a augmenté à cause de l'émigration des chefs de foyers à l'étranger mais aussi en raison des déplacements saisonniers. Elles ne sont pas traitées comme les hommes mais plutôt désavantagées; elles travaillent plus longtemps 15 heures / jour dans les zones irriguées et 17 heures / jour (contre 14 heures/jour pour l'homme) dans les zones non irriguées (Rapport national sur la femme dans l'agriculture Annexe I table 6-4a et 6-4b) à ramasser le bois, le fumier, à chercher l'eau, traire les vaches... Elles sont aussi moins éduquées et moins payées.

Les travailleurs agricoles n'ont aucune couverture sociale. En plus ils ne sont pas encadrés, leur seule source d'information et de conseils sont les vendeurs de machine et produits agricoles, il en résulte une baisse de la productivité.

Le taux d'analphabétisme est le plus élevé dans cette catégorie, il atteint 36% (selon le Rapport national sur le chômage présenté à Copenhague en 1995 p. 39).

Quant à la formation agricole, elle ne répond pas aux besoins. Les facultés d'agronomie préparent à un diplôme supérieur 834 étudiants (tableau 2-1), qui refusent de travailler au ministère de l'agriculture compte tenu de l'échelle de salaires peu favorables. Et la formation de techniciens reste de loin insuffisante.

2.1.2. Les terrains agricoles

Si la superficie de terres arables est estimée à 360.000 ha (1/3 de la superficie totale) la partie exploitée est de 275.000 ha (Banque du Liban 1992 citant Ecochiffres 1987) répartie dans les régions comme suit:

Région	Superficie cultivée en ha	pourcentage	surface irriguée en ha
Liban - Nord	51960	24.17	17000
Mont - Liban	34940	16.25	9000
Liban Sud	45690	21.25	18000
Békaa	82410	38.33	31000
Total Liban	215000	100	75000

Les terres irriguées sont passées de 75000 ha à 65000 ha (24% des terres cultivées) selon la Banque du Liban (Rapport annuel de 1993, p. 146) et le ministère de l'agriculture. Elles ont été grignotées par la construction surtout autour des grandes villes. Comme les 2/3 de la superficie totale du Liban ne sont pas arables et le 9/10 non irrigués, il n'est pas permis de perdre des terres irriguées et fertiles alors qu'on pouvait utiliser d'autres terres, moins bonnes, pour les autres secteurs.

Les statistiques officielles de 1970, soulignent que 65% des propriétés agricoles ont chacune une superficie inférieure à 2 ha et qu'elles constituent toutes réunies 10% des terres arables; 12% des parcelles dépassent chacune les 10 ha et toutes réunies forment les 60% des terres arables (Aba'ad n°2, nov.1994, p. 40). Les petites parcelles posent un problème de mécanisation avec des moyens modernes et d'une culture intensive impossible à assurer par de petits propriétaires isolés, et en l'absence de coopératives efficaces. Quant aux grandes parcelles, elles sont parfois délaissées.

La F.A.O. a divisé les terres selon leur rentabilité en:

- 31% hautement productives
- 12% moyennement productives
- 57% faiblement productives

Le tableau 2-2 établi par La F.A.O en 1980 reflète l'usage et la potentialité future pour l'an 2000 des terrains agricoles du Liban.

Le Plan Vert estime l'aptitude des terres au Liban comme c'est indiqué dans le tableau 2-3.

L'évolution des superficies des différentes cultures est détaillée dans les tableaux 2-4, 2-5, 2-6 et 2-7.

La variété des cultures au Liban est due à la diversité de son relief et de son climat. On y dénombre cinq types d'environnement agricoles:

- La plaine côtière, et jusqu'à 100 m d'altitude, où les propriétés sont de petites superficies et toujours bien irriguées, présente des cultures intensives: cultures maraîchères, vergers d'agrumes ou bananeraies.

- La vaste plaine de Akkar, longtemps consacrée aux céréales, développe récemment et de plus en plus la culture de légumes, grâce à la mécanisation et aux techniques modernes d'irrigation.
- Les terrains d'altitude moyenne (100 à 850 m), défavorisés par un relief très accidenté, un sol calcaire et un manque d'irrigation, ont un rendement dérisoire et se dépeuplent de plus en plus. On y cultive des oliviers, des amandiers, de la vigne et des céréales. Le tabac, plus rentable, occupe une place importante surtout au Sud et au Nord du pays.
- Dans les hautes altitudes (1000 à 1800 m), moins accidentées et plus riches en sources, on cultive les arbres fruitiers (pommiers, cerisiers,...), les légumes, la vigne et les céréales. On y trouve les plus belles forêts du pays. Sur les sommets calcaires ne poussent que des végétations maigres, à type de génévrier, recherchées par les troupeaux transhumants de chèvres.
- La Békaa avec ses deux régions: le sud et le centre de la plaine constitués de sols fertiles bien irrigués et mieux exploités. On y trouve une culture très diversifiée: vignobles, céréales, pommes de terre, betteraves et légumes. Quant au nord de la plaine, plutôt sec et moins irrigué, on y trouve abricotiers et céréales mais aussi l'élevage de moutons et de chèvres.

Le ministère de l'Agriculture montre à titre estimatif le besoin d'irrigation de certaines cultures selon les différentes régions libanaises (tableau 2-8).

2.1.3. Production végétale

La valeur de la production végétale en 1993 est de 1130 millions de dollars (tableau 2-9).

On a exporté pour 35 millions \$, on a importé pour 360 millions \$ (tableau 2-10). Ce qui chiffre la valeur de la consommation locale à 1455 millions \$. Ainsi la production végétale n'assure que 73% des besoins du pays.

Les cultures les plus importantes selon les superficies sont les céréales, agrumes, pommes de terre, raisins et pommes. Selon la production en TM: blé, oignons, pommes de terre, tomates, pommes, agrumes, raisins, olives. Selon la valeur de la production en \$: blés, betteraves, tabacs, pommes de terre, tomates, concombres, agrumes, pommes, raisins, bananes et olives.

Des tableaux détaillés donnent de plus amples renseignements concernant les superficies cultivées, leur production en TM, en \$ et leur rentabilité par unité de surface en fonction des cultures selon les régions (tableaux de 2-5, 2-6, 2-7 et 2-11 à 2-16).

2.1.4. Production animale (Tableaux 2-9 et 2-17 à 2-20)

Le dernier recensement animalier officiel remonte à 1980 (tableau 2-17).

Après cette date, tous les chiffres avancés, provenant de sources privées ou publiques, seront des estimations basées sur un recoupement de données. Surtout que beaucoup d'éleveurs ne donnent pas le chiffre exact de leur bétail pour échapper à la taxe instaurée par tête d'animal.

Le Libanais consomme 80 g de protéine/jour dont 29 g d'origine animale (Economie du Liban p. 106). Ces chiffres augmentent nécessairement avec l'amélioration des revenus et de la qualité de vie. La production animale n'assure que 15% des besoins du pays et l'on est loin de l'autosuffisance.

2.1.5. Les coopératives agricoles

Elles sont représentatives de ce que devrait être le développement économique et social en même temps. Elles permettent à un groupe d'individus ayant les mêmes problèmes de les résoudre sur la base de l'union et l'entraide. Elles ne couvrent que certains secteurs: la betterave sucrière 100%, les agrumes 60%, les pommes de terre 55%, l'aviculture 40% et de 2% seulement pour les fruits. L'apiculture connaît une des coopératives les plus actives. Dans d'autres secteurs, aucune n'existait en 1993, c'est le cas des viandes, produits laitiers, pêche, huiliers et vers à soie.

Selon "le guide des coopératives et mutuelles au Liban" il existe 327 coopératives agricoles dont 260 déjà existantes en 1992, 230 sont actives, et 97 inactives ou en arrêt. 131 ont adhéré à l'union nationale du crédit coopératif. Les membres des coopératives adhérentes à l'union sont mieux encadrés, plus sérieux et plus actifs, et se conforment aux décisions de l'union dont l'effet bénéfique sur l'environnement n'est pas négligeable. Ils sont facilement touchés par les campagnes de formation et de sensibilisation. Leur nombre croît rapidement depuis 1993.

Ces coopératives ont contribué à réhabiliter des routes agricoles existantes, à en tracer d'autres, à creuser des puits artésiens, et à étendre le réseau d'irrigation. Elles ont loué des terrains agricoles, poursuivi les dossiers auprès du Plan Vert, acheté des produits agricoles, de la semence et des groupes électrogènes. Elles ont également installé des serres, construit des dépôts en les dotant des équipements nécessaires: frigorification, pèse-camion et autres. Elles ont assuré des appareils de tri pour les oeufs, des emballages et des facilités de transport. Elles ont participé au boisement et à la lutte contre certains fléaux: campagnols, phylloxera... Elles ont également fourni aux pêcheurs des filets, leur ont aménagé des locaux ainsi que des places de vente.

Les coopératives essayent de remédier aux déficiences de l'Etat. Elles n'y arrivent que partiellement faute de moyens et d'assistance. Elles déplorent le manque de subventions matérielles et techniques, le manque d'information et de savoir-faire ainsi que le manque de laboratoires et de recherches scientifiques.

2.1.6. Balance commerciale agricole

Etudier la balance commerciale agricole dans le but d'estimer le degré d'autosuffisance ou de dépendance nécessite une comparaison entre les chiffres de production, d'importation et d'exportation pour chaque produit. On est alors confronté à la difficulté suivante: les listes du ministère de l'Agriculture sont analytiques et donnent la valeur de la production de chaque culture. Alors que les douanes les regroupent dans des rubriques.

Si bien que la comparaison et l'usage combiné des listes de deux sources ne sont possibles, de façon précise, que pour le total des grandes catégories, à savoir: le règne animal, le règne végétal, les graisses et huiles, et l'agro-alimentaire.

De plus, dans toute analyse, il faut tenir compte de la différence entre la valeur du dollar douanier à l'exportation et sa valeur à l'importation. En 1993, il était de 1750 L.L. à l'exportation contre 800 L.L. à l'importation, ceci était dû au retard de correction en fonction du coût de la livre libanaise, dans le but d'alléger durant la guerre les mesures influençant les prix du marché. Avec la stabilité de la monnaie nationale, cette différence est destinée à disparaître, et le dollar douanier à l'importation suivra le cours de la livre, ce qui aura pour conséquence une diminution de la concurrence étrangère et un meilleur rendement pour le trésor.

Les tableaux suivants montrent la valeur des importations et exportations en 1993 et 1994:

1994 Produit	Exportation		Importation	
	Valeur en millions \$	% exportation totale	Valeur en millions \$	% importation totale
Règne animal	5	0.87 %	264	4.41 %
Règne végétal	48	8.39 %	390	6.51 %
Graisses , huiles	6	1.05 %	50	0.83 %
Agro-alimentaire	49	8.57 %	486	8.11 %
Total	108	18.88 %	1190	19.86 %

1993 Produit	Exportation		Importation	
	Valeur en millions \$	% exportation totale	Valeur en millions \$	% importation totale
Règne animal	7	1.50 %	236	4.78 %
Règne végétal	35	7.61 %	360	7.29 %
Graisses , huiles	5	1.12 %	43	0.86 %
Agro-alimentaire	52	11.35 %	388	7.85 %
Total	99	21.58 %	1027	20.78 %

Source: Direction des douanes libanaises.

Ainsi la facture des importations agricoles en 1994 est de 1190 millions de dollars représentant 19,86% de la facture totale des importations. La recette des exportations est de 108 millions de dollars représentant 18,88% du total des exportations.

Si l'on considère le rapport Import/Export comme indice de suffisance, il est de 1102%. Et c'est dans le règne animal qu'il est le plus alarmant 5280%. Le règne végétal est mieux placé avec 812,5%. Cet indice est de 833% pour les huiles et 992% pour l'agro-alimentaire.

En chiffres absolus, c'est l'agro-alimentaire qui vient en tête des importations, suivi du règne végétal puis animal.

Les produits dont l'exportation dépasse l'importation sont certains fruits, œufs, miel, engrais et cuir (fourrures exclues) (tableau 2-10 et 2-10suite). Quant aux produits pour

lesquels l'exportation n'est pas négligeable, on compte: les agrumes, pommes de terre, légumes et arachide. Les secteurs particulièrement déficitaires sont entre autres: la viande, les poissons, et les céréales.

2.1.7. Réalité et problèmes de l'agriculture

Dans cette partie, seront exposées les données concernant:

- *La production
- *La commercialisation
- *Le financement

*La production

Elle souffre de plusieurs maux:

- Le morcellement des terres: 46 % des terres arables ont moins que deux hectares, ce qui rend difficile toute mécanisation.
- La nature du sol: la part des terres hautement productives est faible.
- L'irrigation: couvre moins que 20 % des terres arables alors que les abondantes eaux du Liban sont spoliées inutilement. Les canaux d'irrigation ne sont pas suffisants et le plus souvent insuffisamment fonctionnels. Les puits artésiens sont coûteux et exploitent intensivement la nappe phréatique. D'ailleurs au Hermel, ils ont été interdits pour éviter une baisse du débit de l'Oronte, dont on partage les eaux avec la Syrie dans le cadre d'un accord qui augmentera les surfaces irriguées de 6100 hectares au Hermel.

Les coopératives aident à creuser des puits artésiens, et à conduire l'eau. La banque mondiale a accordé des prêts pour des projets d'irrigation dans cinq régions:

Localité	Superficie bénéficiaire en hectare	Coût du projet en millions de dollars
Yammouné	5600	5,7
Kasmiyeh	3850	6,5
Danniyeh	5000	3,85
Bared	800	2,1
Békaa Sud	2000	10,4
Total	16.250	19,45

Quant à la différence de pluviosité dans les régions, elle permet des cultures variées et empêche la dépendance économique par des cultures monomorphes.

- Les intempéries: réduisent la production agricole et produisent parfois des dégâts importants. C'est le cas des oliveraies, le phylloxera pour la vigne et les campagnols.
- Le manque d'un contrôle efficace sur la qualité de la semence, des engrais et des produits chimiques utilisés, coûtent parfois cher aux agriculteurs et à l'environnement. Une semence avariée de pomme de terre en 1994 a engendré une catastrophe que les producteurs ont supporté seuls.
- L'usage exagéré d'engrais chimiques, dont le but est d'augmenter la productivité, aboutit à une acidification des terres et des eaux souterraines.
- L'usage intempestif des pesticides et herbicides, dont certains sont prohibés dans leur pays d'origine, en milieu naturel ou confiné, détruit une faune utile

(hyménoptères, diptères, abeilles, oiseaux,...) et sélectionne de nouveaux parasites encore plus résistants, perturbant ainsi l'équilibre écologique. Bien que le ministère de l'agriculture ait publié dans le décret n°1/108 du 27-7-1992 une liste des produits interdits, leur usage n'a pas encore cessé.

- Le manque de planification se fait sentir à deux niveaux:
 - La perte de terres productives, au profit des constructions, contribue à rendre les terrains objet de spéculation foncière, rendant ainsi l'exploitation agricole moins rentable. L'expansion des villes devraient se faire sur des terrains moins productifs, surtout que le relief autour des villes libanaises le permet.
 - Les agriculteurs plantent par tradition et par opportunisme en fonction des cultures rentables de la saison écoulée. Il s'ensuit un surplus de certaines récoltes et un déficit dans d'autres, baissant les prix par ci, exagérant les besoins par là.
- Dans certaines régions, les techniques agricoles sont obsolètes, parfois rudimentaires: à cause du relief accidenté (régions terrassées), ou des superficies réduites en l'absence de coopératives. On y utilise encore les animaux de traction et des techniques archaïques. Par contre, dans les grandes plaines, on trouve des moyens modernes de mécanisation et d'irrigation.
- Les difficultés des agriculteurs et producteurs sont nombreuses: l'attrait de la ville et de ses salaires plus lucratifs, le manque d'encadrement, de couverture sociale et d'encouragement à l'investissement agricole sont les problèmes majeurs. Pour assurer une couverture sociale, les familles d'agriculteurs ont trouvé parfois un substitut. Au Akkar, au Hermel et au Sud, au moins un des enfants s'enrôle dans l'armée pour faire profiter la famille de tous les avantages sociaux offerts. Ceci aide au maintien de ces familles dans leur milieu rural.
- Le coût de la main-d'œuvre locale est devenu élevé. Le nombre de travailleurs étrangers a augmenté, entraînant une baisse de la performance.

Tous ces problèmes viennent s'ajouter aux dégâts de la guerre (destruction de l'infrastructure, de fermes et usines de transformation, dévaluation de la livre libanaise).

***La commercialisation**

Elle souffre d'un coût de production élevé, d'un pouvoir excessif des intermédiaires, d'une concurrence étrangère sévère, et de l'absence de normes de qualité.

L'écoulement sur le marché intérieur se fait uniquement par vente à la consignment aux grossistes des halles, qui fixent les prix à leurs avantages et en tirent les bénéfices. Les agriculteurs subissent également les fraudes et les délais de paiement sans aucun moyen de défense.

A l'exportation, les agriculteurs passent par des sociétés qui imposent leur prix et retardent volontairement les paiements. Certaines déposent leur bilan (deux par an en moyenne) parfois de façon frauduleuse, laissant ainsi les cultivateurs sans ressources et sans recours.

De nouvelles mesures de protection douanière, dans les marchés traditionnellement acquis, diminuent la part de l'exportation en provenance du Liban, devenue irrégulière en quantité et normes de qualité.

La concurrence de certains produits étrangers, subventionnés dans leur pays d'origine et importés massivement au Liban, aboutit le plus souvent à un dumping des prix locaux surtout que l'emménagement et la réfrigération sont coûteux, ce qui pousse l'agriculteur à se débarrasser hâtivement de sa production, et l'empêche par la suite d'influencer les cours en sa faveur.

La solution passe par la création de coopératives de distribution, et par des mesures concrètes de la part de l'Etat, à titre d'exemple un calendrier agricole rationnel qui sera appliqué minutieusement et sans détour, et l'établissement de normes officielles de qualité, pour reconquérir les marchés de la région, destinés à progresser compte tenu de la démographie galopante de ces pays.

***Le financement**

- Le budget du ministère de l'agriculture est très réduit, 18,47 millions \$ en 1994. Il sert surtout à des frais administratifs et au soutien des cultures contractuelles (tabac, betterave et ver à soie). Plusieurs organismes aident l'administration libanaise pour des projets précis: la FAO, UNDP, Koweit Fund, Saudi Fund, des ONG internationales...
- La politique du ministère de l'agriculture reste à définir, et à mettre à l'abri des changements fréquents des priorités avec l'arrivée de chaque ministère.
- Le Plan Vert a repris ses activités et a planifié des routes agricoles. Environ 600 km ont été exécutés par la population aidée par les coopératives et le plan vert (tableau 2-21).
- Certaines associations locales octroient des aides et des crédits individuels ou collectifs comme le vocational solidarity au Batroun et Mont - Liban. Les aides allouées par les coopératives ont déjà été détaillées précédemment.
- Les crédits agricoles posent un grand problème après l'échec des banques spécialisées. Les banques commerciales n'ont octroyé que 40 millions \$ comme crédit au secteur agricole, l'équivalent de 1,2% des crédits totaux (tableau 2-22). Seuls les grands exploitants ont pu en profiter. Les petits et moyens agriculteurs y ont difficilement accès, en raison des taux d'intérêt élevés et du risque lié à l'agriculture.

En 1993, une loi pour la création d'une banque nationale pour le développement agricole a été promulguée avec un capital à 20 % étatique et 80% privé.

Dans le plan de reconstruction pour l'an 2000, les investissements prévus pour l'agriculture sont de 232 millions \$ à la première tranche de cinq ans et 317 millions à la deuxième. Ils visent à préserver les bois, les sources d'eau et les terres agricoles, à réhabiliter les réseaux d'irrigation, à encourager le regroupement des exploitants pour favoriser l'usage des techniques modernes, à octroyer des aides et améliorer la rentabilité en assurant l'encadrement et l'entraînement techniques, et le fonctionnement des centres de recherche. Plusieurs contrats sont déjà en cours d'exécution. Ils œuvrent à améliorer la production animale, à développer la région de Baalbeck - Hermel et à installer de nouveaux canaux d'irrigation.

Le financement de ces projets est assuré par des sources internes et externes, notamment: la banque mondiale 50 millions \$, la banque mondiale pour l'agriculture 39 millions \$E.U. et l'OPEP 31 millions \$E.U.

En conclusion le survol rapide de cette radioscopie de l'agriculture se résume aux chiffres suivants:

Elle présente 10 % du PIB.

Elle emploie 7,8 % de la main d'œuvre

Elle assure partiellement la survie de 12 % de la population.

Elle constitue environ 19 % des exportations.

Elle assure une bonne part de la consommation locale et les matières premières pour l'agro-alimentaire.

2.2. Industrie

L'industrie libanaise est essentiellement une industrie de transformation légère, concentrée dans les banlieues des grandes villes côtières. Le secteur industriel libanais compte 23518 entreprises industrielles de taille et de type d'activités très variées, 69% d'entre elles emploient moins que cinq personnes, 16% emploient de 5 à 9 personnes et 15% en emploient plus que 10.

Ces dernières au nombre de 3563 sont implantées surtout au Mont - Liban 56,5%, suivi de très loin par Beyrouth 14%, le Liban - Nord 11,3%, le Liban-Sud 9,19%, et en dernier lieu la Békaa 8,36% (guide des exportations et des sociétés industrielles libanaises ASCO 1995, p. 1399). 30% d'entre elles ont été créées durant la guerre. La plupart des entreprises sont familiales ou individuelles (56% en 1986 contre 48% en 1993 selon l'économie du Liban). En l'absence de toute directive et aide, elles se développent grâce à l'effort personnel et aventurier des Libanais.

Le tableau suivant montre leur répartition régionale:

Région	Nombre	Pourcentage
Beyrouth	439	14
Mont - Liban	2252	56,5
Liban - Nord	343	11,3
Liban - Sud	277	9,19
Békaa	252	8,36
Total	3563	100

Contrairement au secteur agricole où les travailleurs étrangers sont majoritaires, l'industrie emploie environ 150.000 personnes dont 96,5% sont des Libanais.

Les exportations industrielles ont reculé de 3,4% en 1993 (Banque du Liban, rapport annuel 1993, p.100), vu les difficultés et la concurrence subies par nos produits à l'étranger. Cela a été compensé par une plus grande consommation locale.

Cependant, l'industrie libanaise est vouée dans les années à venir à progresser. Elle jouera un rôle important dans le plan de redressement et aura surtout à fournir les matières nécessaires à la construction.

Les usines sont implantées essentiellement dans des zones industrielles définies par les plans directeurs de certaines agglomérations. Les plus importantes sont du Nord au Sud:

les banlieues de Tripoli, Chekka (cimenteries), Selaata (engrais), Amchit (fer, hydrocarbures), Nahr Ibrahim (industries chimiques et câbleries), les deux zones du grand Beyrouth, les banlieues de Saïda et Tyr. aini qu'au centre de la Békaa (agro-alimentaires). (carte 2-23)

Certaines de ces zones ont été installées sans aucune considération urbanistique ni environnementale. Elles occupent parfois la côte et les collines, sites privilégiés de l'habitation, alors qu'on aurait dû prévoir ces zones dans les vallées avec un accès limité à la mer, réduisant du coup les effets nocifs de la pollution atmosphérique sur les agglomérations urbaines.

Le même mépris des considérations de l'urbanisme et de l'environnement est constaté dans l'exploitation des carrières, malheureusement destinées à être plus actives et plus destructives pour fournir les matériaux nécessaires à la reconstruction. Une étude géologique dans le but de préciser les sites optimaux de carrière a été diligentée. Il faudrait espérer qu'elle résolve partiellement le problème.

Parmi les industries libanaises citons:

1- L'agro-alimentaire (carte 2-24): elle a connu depuis 1970 une croissance rapide aussi bien horizontale que verticale. En 1994, elle compte 359 entreprises et occupe la seconde place dans l'exportation industrielle. La répartition géographique est la suivante: Beyrouth 64, Mont-Liban 135, Liban-Sud 53, Békaa 59, Liban-Nord 48. Ce secteur comprend:

- L'industrie laitière, produisant 68 produits laitiers à partir du lait frais local et du lait en poudre importé.
- L'industrie de la farine, du pain et des galettes qui utilise le blé local et exporte l'excédent.
- L'industrie des sucreries et douceurs: destinée en grande partie à l'exportation pour les pays où se trouvent de grandes communautés d'origine libanaise.
- La conservation des fruits et légumes pour la consommation locale.
- Industrie des huiles, beurres et graisses végétales avec exportation de l'excédent aux pays arabes et en Afrique.
- Industrie des boissons alcoolisées ou non.

2- La transformation du tabac.

3- L'industrie des métaux: industrie de transformation

4- L'industrie chimique: pétrole, médicaments, engrais, insecticides, poudres de lessive,...

5- L'industrie des minéraux et matériaux de construction: ciment, éternit, chaux, céramique, carrières.

6- L'industrie du bois: ébénisterie, papier, carton,...

7- Une industrie artisanale: bijoux, maroquinerie,...

Le grand problème que pose l'industrie au Liban est celui de l'impact sur la biodiversité sur l'environnement en général, en l'absence d'une politique et d'un contrôle efficace. Les problèmes sont multiples. Nous avons déjà évoqué le choix de l'emplacement des zones industrielles dans les agglomérations. De plus, un peu partout, dans les villages non soumis à un plan d'urbanisme, s'implantent des usines de façon anarchique sans aucune étude de l'impact et malgré l'opposition des habitants. Dans tous les cas, aucune étude sur l'impact n'est faite avant l'installation d'une usine. Certaines, en infraction, quant à leur

emplacement ou à l'application des normes en vigueur, continuent de fonctionner depuis des années par des licences de délai administratif de trois mois, renouvelables en raison du pouvoir discrétionnaire de l'administration. Ces établissements forment un groupe de pression, en raison de leur grand nombre et des difficultés économiques de l'après guerre. Et l'on pourrait craindre dans l'avenir de les voir légalisés définitivement dans leurs sites malgré l'absence des normes légales.

L'énergie utilisée par les usines est souvent le Fuel oil qui n'est pas toujours de bonne qualité. La combustion est souvent incomplète. Les cheminées de certaines usines ne répondent pas aux exigences minimales et ne sont pas munies de filtres efficaces.

L'eau douce utilisée pour le refroidissement des machines fonctionne une bonne part à l'eau domestique. De plus, son débit irrégulier, oblige les usines, en été, à ré-utiliser la même eau pour plusieurs cycles de refroidissement. Elle devient alors très polluée, surchargée d'huile et de résidus et est rejetée dans la mer sans aucun traitement.

Les déchets industriels sont déversés partout: dans la mer, dans les vallées, dans les terrains vagues au sein même des agglomérations, aggravant le problème créé par les fûts toxiques importés.

Les zones de stockage d'hydrocarbures, presque toutes en infraction par rapport aux normes de sécurité, exposent leur entourage aux risques d'explosion et d'incendie et à une pollution de la mer en raison des méthodes de stockage utilisées. Dans les communes concernées, il y a toujours des plaintes aux responsables de la santé publique. Certaines localités ont procédé à des moyens de pressions pacifiques et, pour toute réponse, les usines ont reçu un avertissement qui n'a jamais abouti.

La prise de conscience progressive de la population, des médias et des élèves aux problèmes de l'environnement, pourrait créer un climat propice à une bonne législation, une vigilance doublée d'une grande droiture, sans entraver un essor éventuel de l'industrie, dont les choix devraient être bien pensés en fonction des données du pays.

Dans ce cadre, le rôle des autorités locales (caïmacam, municipalités) devrait être très important. C'est par ces autorités que l'on peut assurer un contrôle permanent de l'environnement. Cela nécessite une grande probité morale, et des sanctions sévères à l'encontre de tout "crime" contre l'environnement.

2.3. Données sur l'emploi

Pour l'Etat libanais, l'emploi n'a jamais été une priorité bien qu'il doive faire partie intégrante de toute politique socio - économique. Le système libéral du Liban n'a jamais connu ni contrainte ni contrôle. Le marché du travail a toujours été tributaire de l'offre et de la demande.

On sait qu'il est impossible de réaliser une politique économique en l'absence de renseignements et de statistiques suffisantes et sans prévisions futures. Or il n'existe aucune prospection pour les années à venir. Le Liban est d'ailleurs classé parmi les pays les plus pauvres en données statistiques socio - économiques sur les emplois vacants, l'orientation des jeunes vers tel ou tel secteur, le besoin pour telle spécialité ou autre...

Malgré toutes ces carences et jusqu'en 1982, le Liban n'a pas connu les problèmes du chômage pour plusieurs raisons:

- Il comptait une population active peu nombreuse; population jeune (42.6% avaient moins que 15 ans en 1970 et 35.2% en 1985) ainsi qu'une faible participation de la femme au travail (15.8% de la population active en 1970 contre 25.6% en 1985 selon le livre blanc sur l'économie libanaise p 56).
- Une période de prospérité de 1945 à 1975 qui s'est prolongée jusqu'en 1982 créant sans cesse des emplois. La population active a atteint 720.000 personnes en 1975.
- La prédominance du secteur tertiaire qui emploie un grand nombre de personnes ainsi que le volume réduit des entreprises industrielles et la fragmentation des terres agricoles ont évité beaucoup de licenciement durant la guerre.
- L'émigration a toujours été une issue de secours pour des milliers de jeunes et a ouvert de nouveaux horizons pour les produits libanais dans les pays d'accueil.

L'étude de la population active au Liban en 1970 menée par la direction de la statistique a montré un faible taux (27%) de la population totale, et une émigration de 5% de la population. L'équivalent de 10.000 personnes / an dont 96% sont en âge actif et dont 79% sont à la recherche d'un emploi.

A la même période, le taux de chômage se chiffrait à 8.1% de la population active (Najib Issa dans Aba'ad n°2 novembre 1994 p. 127), bien que la proportion des travailleurs étrangers au Liban fût élevée. Les journaux les estimaient à des centaines de milliers. Ce chômage touchait surtout des "cols blancs" jeunes et diplômés qui refusaient d'accomplir les tâches confiées aux étrangers surtout dans l'agriculture et le bâtiment.

L'étude a montré que 16.4% des techniciens savaient à peine lire. Le taux d'analphabétisme était de 22% dans le commerce et de 36% dans l'agriculture. Dans le secteur tertiaire 56.7% n'avaient pas dépassé l'école élémentaire (rapport national sur le chômage présenté à Copenhague 1995, p. 39). Ainsi le seul passeport pour le travail était l'expérience. Ceci est confirmé par le cachet théorique de l'enseignement de l'époque. D'ailleurs, il n'y avait aucune coopération entre l'enseignement et les secteurs économiques.

La période de 1975 - 1982 était le prolongement de l'avant guerre. Pas de changement dans le taux de chômage grâce à une émigration massive dans les rangs de la population active (ESCWA, démographie and related socio - économique data sheets n°3 - 1982), à l'enrôlement de milliers de jeunes libanais dans les milices et au flux d'argent au Liban (remises des libanais et financement extérieur de la guerre).

A partir de 1982, l'émigration, devenue une émigration de familles entraînant l'arrêt des remises, la fuite des capitaux, la stagnation des investissements, la baisse du PNB de 60% (selon le livre blanc sur l'économie libanaise p. 57), la crise économique dans les pays arabes qui a touché 350.000 libanais (idem), le retour des libanais d'Afrique (5000 ont quitté le Liberia, 20.000 le Zaïre) et récemment le repli d'un grand nombre d'universitaires sur le pays, ont contribué à augmenter progressivement le chômage estimé à 12% à la fin des années 80 pour atteindre de nos jours 17% (selon Najib Issa, Aba'ad n°2, Novembre 1994 p. 130) et 25% de la population active (selon le livre blanc sur l'économie libanaise p. 57).

Le tableau suivant montre l'évolution du nombre de travailleurs:

Année	Nombre de travailleurs	Source
1970	572000	Rapport sur le chômage présenté à Copenhague en 1995, p. 34 citant population active en 1970.
1987	883000	Idem, citant population déplacée 1987.
1993	entre 715000 et 994000	Banque du Liban, Rapport annuel 1993, p.164.
pour 1994 (Projection)	1.100.000	Rapport sur le chômage présenté à copenhague en 1995, p. 35.

La population de 1993 est une population active jeune dont 69% ont entre 20 et 40 ans. 28% entre 40 et 60 ans et est constituée à 27.6% de femmes.

La distribution de la main d'œuvre selon les secteurs (rapport présenté à Copenhague p. 38) montre que 55 à 60% sont des salariés ce qui explique les problèmes économiques et sociaux dûs à l'affaiblissement du pouvoir d'achat à partir des années 85.

Le secteur tertiaire assurait en 1974, 70% du PNB et occupait 56% de la main d'oeuvre alors que le secteur primaire occupait moins que 10% de la main d'oeuvre contre 50% dans les années 50. Quant au secteur secondaire, il occupait 15.5% des travailleurs, début des années 70 pour atteindre 18%, 1975.

Mais la guerre a changé profondément les caractéristiques de l'économie libanaise, sa composition sectorielle, sa diversité ainsi que la démographie et l'intégration de la population dans l'emploi. La productivité a baissé de 19% parallèlement à l'augmentation du nombre des travailleurs (Banque du Liban, rapport 1993 p. 65), ceci étant dû à la régression du niveau général, à l'absence de programme d'entraînement, à de grandes pertes dans la machinerie, au recul des investissements et à la carence des moyens techniques et administratifs modernes.

En ce qui concerne le PNB en 1992, certains avancent le chiffre de 5.000 millions de dollars, 6.000 millions, 6.500 millions \$ lequel est le plus probable? on n'en sait rien (Kasparian dans le développement économique du Liban p. 397). Pour 1994 selon le budget de 1995 il est de 8.500 millions \$ alors que selon Anis Abi Farah dans la revue "l'économie" de février 1995 il est de 4.600 millions de dollars.

Le taux de chômage au Liban est estimé:

- en 1970 à 5% selon la Banque du Liban p. 166 et à 8,1% selon la direction des statistiques (rapport sur le chômage présenté à Copenhague p. 46).
- en 1985 à 15% selon la Banque du Liban.
- en 1987 à 10,4% (sans compter le chômage saisonnier qui est estimé à 2,3%) selon le Rapport sur le chômage présenté à Copenhague, p. 45.
- en 1990 de 20 à 30% , idem.
- en 1992 à 20% selon le rapport national sur la femme présenté à la conférence de Pékin p. 37.
- en 1993 à 25% selon le rapport annuel 1993, de la Banque du Liban p. 166 .

Le tableau 2-25 donne l'évolution des travailleurs parallèlement à la population. le tableau 2-26 leur distribution selon les secteurs et le sexe, le tableau 2-27 selon leur niveau d'instruction.

Projection future

On prévoit 350.000 à 400.000 demandes d'emploi entre 1993 et 1997 (Najib Issa dans Abaad, n°2, novembre 1994, p.133). C'est à dire 70.000 à 80.000 demandes/an en moyenne. La plupart d'entre eux seront des universitaires aux diplômes théoriques. On s'attend également à:

- Une hausse du taux des travailleurs dans le bâtiment et la construction.
- Une baisse des travailleurs dans l'agriculture.
- Un excédent dans le secteur public, l'Etat continuant à engager des fonctionnaires.
- Une pénurie de cadres et techniciens attirés par les salaires élevés à l'étranger.
- Dans le secteur de l'industrie, les investissements seront dirigés dans un premier temps au renouvellement de la chaîne de production, et l'embauche ne démarrera qu'après la fin des travaux d'infrastructure.

L'augmentation de l'offre d'emploi sera chiffrée à 4% par an et la population active en 1997 comptera entre 935.000 à 1.095 millions (Abaad, n°2. novembre 1994, p.134 , citant ESCWA 1987 comme source).

Le solde sera entre 110.000 et 165.000 chômeurs en 1997 c'est à dire un taux de chômage allant de 9 à 13% de la population active sans compter le chômage masqué qui touche beaucoup de travailleurs des secteurs public et privé surtout que ces chômeurs ne sont pas préparés à produire à court terme ce qui pose de graves problèmes pour les réhabiliter.

Les économistes libanais pensent que ces estimations sont basées sur des données loin d'être précises et s'attendent à un taux de chômage plus élevé d'autant plus qu'il s'agit de qualité et non seulement de quantité.

Dans les années précédentes, les élèves des écoles techniques ne représentaient que 8 à 11% du total des écoles complémentaires et secondaires du pays (cette proportion atteint 50% dans les pays industrialisés).

Un effort supplémentaire est à faire dans ce sens. D'ailleurs, le Liban a récemment constitué un ministère d'éducation technique qui aura à travailler durement pour assurer la main d'oeuvre qualifiée pour le redressement et la reconstruction du pays.

2.4. Tourisme et autres activités non agricoles

Jusqu'en 1974, le tourisme au Liban était un secteur très prospère (19.4% du PN en 1974, Banque du Liban 1993 p 169). Situé sur le bord de la Méditerranée, le Liban a toujours bénéficié d'un très beau climat: pluie abondante répartie sur peu de jours. beau fixe en été avec forte insolation et un ciel pur. Il est également doté d'une nature aux aspects multiples: reliefs, vallées et montagnes qui lui offrent des lieux de villégiature estivale très prisés, des pistes de ski très variées, des plages tantôt rocheuses tantôt sablonneuses.

Son patrimoine historique et ses vestiges (Baalbeck, Byblos, Tyr, Sidon,...) en ont fait une destination de choix.

Les festivités de Baalbeck et Byblos, les spectacles du Casino du Liban, et les manifestations musicales et culturelles lui ont donné une réputation internationale.

Les hôtels de luxe, le savoir-faire ajouté à un accueil chaleureux et un plurilinguisme facilitant le contact avec les touristes, ont contribué à en faire un pays touristique très huppé.

En plus, le Liban a déployé d'importants efforts pour développer ce secteur. La création d'écoles hôtelières, les centres de formation de guides touristiques et les cours d'interprétariat ont beaucoup élevé la qualité des services offerts. Malheureusement aucune statistique les concernant n'est disponible.

Le tourisme a connu son apogée au début des années 70 avec une progression de 15% à 20% par an de touristes, ainsi on a noté l'arrivée de plus de 1,6 millions de touristes en 1974. La plupart était des hommes d'affaires, des congressistes, des amateurs de festivités et des "nuits folles" de Beyrouth (550.000). Les riches arabes du golf (896.000) trouvaient dans les centres de villégiature libanais, toutes les commodités occidentales dans un cadre oriental qui leur était familier. Ce tourisme rapportait 500 millions \$ par an, soit 20% du PNB. Florissant tout au long de l'année le taux d'occupation des hôtels en saison normale variait entre 60% et 80%.

Le tourisme assurait 40.000 emplois permanents (hôtels, restaurants, agences de voyage et transport). (Source: livre blanc sur l'économie libanaise p. 257-258). Mais malheureusement, la guerre a touché profondément ce secteur, plus que la moitié des hôtels ont été détruits, et le tourisme libanais s'est vu orienté vers les autres pays de la région (Chypre, Israël, Syrie et Jordanie) qui se sont empressés d'investir dans ce domaine pour accueillir la clientèle nombreuse et exigeante désertant le Liban.

De plus le nombre d'hôtels s'est réduit en 1991 à 34,14% de ce qu'il était en 1974 et le nombre de chambres est devenu 32,10 % de celui de 1974. On a constaté aussi une nouvelle redistribution limitée au nord de la capitale au Kesrouan et au sud de Tripoli. Ce sont surtout des centres balnéaires venus répondre aux exigences des déplacés aisés durant la guerre.

Malgré le retour de la paix, on ne note pas une reprise sensible du tourisme à part celle des hommes d'affaires et des participants aux congrès. Les vacanciers se résument aux émigrés libanais qui viennent tâter le terrain avant de se décider à rentrer définitivement. La plupart des touristes européens viennent répondre à une invitation de la part d'amis libanais, alors que le tourisme international reste hésitant. Bien que son climat et sa nature soient inégalables, le Liban a à faire face à la concurrence de ses voisins, inexistante dans le passé.

La cherté de vie n'arrange pas les choses. En effet, ayant une clientèle "d'estivage" (émigrés libanais et arabes) ainsi que des hommes d'affaires, le Liban doit développer un tourisme s'adressant à ces catégories et l'adapter à leurs besoins (en eau, électricité, téléphone...). Il gagnera aussi à inclure sa visite dans des programmes touristiques pour la région.

Répartition des hôtels selon leur catégorie en 1974 et 1992:

Catégorie	Nombre d'hôtels en 1974	Nombre de chambres en 1974	Nombre d'hôtels en 1992	Nombre de chambres en 1991
cinq étoiles	9	705	-	-
quatre étoiles	34	4120	25	1865
trois étoiles	78	4688	42	1791
deux étoiles	126	4159	45	1428
un étoile	108	2514	16	290
non classé	20	551	-	-
Total	375	16737	128	5374

Source: Economie du Liban p. 249

La fréquentation des sites touristiques en 1994 est de 126.301 touristes à grande majorité des Libanais: Baalbeck 80.513, Saïda 8.819, Byblos (Jbeil) 18.368, Tyr 16.194, Kasser Naba 2.407. (Source: ministère de l'enseignement et de la culture, bulletin statistique n°95/2 février 1995 de la direction des statistiques).

Le budget consacré au tourisme en 1994 était de 19 milliards L.L., soit l'équivalent de 12 millions \$.

2.5. Réseau de communication routière

Le réseau routier au Liban est évalué par l'Atlas du monde arabe de 1990 à 6800 km de routes et dans le livre blanc sur l'économie libanaise à environ 8250 km soit 0,79 km de routes par km². La part de Beyrouth est de 450 km dont 60 km d'axes principaux. Cette densité diminue dans la banlieue surtout sud. Même si toutes les communes du Liban sont desservies, l'état des routes laisse à désirer. Selon la banque du Liban (rapport annuel 1993 p. 158) 50% en moyenne seraient dans un état lamentable surtout en milieu rural.

A titre d'exemple, dans les régions rurales de Akkar, Tripoli, Baalbeck et Hermel et en excluant les grandes agglomérations de ces cazas, l'état des routes est détaillé par le tableau suivant:

100%	Routes principales		Routes secondaires	
Région	Asphaltées	Non asphaltées	Asphaltées	Non asphaltées
Akkar	66	34	12,6	87,4
Tripoli	66,7	33,3	38,9	61,1
Baalbeck	82,4	17,6	9,2	90,8
Hermel	79,4	20,6	5,9	94,1

Source: Situation analysis and surveys on child health in Lebanon p. 273.

Le transport en commun qui s'est arrêté durant la guerre, a repris très timidement, des régions périphériques vers Beyrouth. Ce qui oblige les citoyens à se déplacer en petites voitures, occasionnant des embouteillages terribles et rendant la circulation impossible par moment.

Dans les grandes villes, un problème supplémentaire se pose: celui du stationnement de part et d'autre dans les rues. Bien que la loi prévoit que tout immeuble soit doté d'un garage, les propriétaires ont le moyen de contourner la loi et de changer son utilisation. Il suffit de payer une amende modique pour légaliser l'infraction. Cet état des routes décourage les gens de se déplacer et les pousse à habiter la ville accentuant ainsi le déséquilibre entre les régions rurales et urbaines où tout est concentré.

Le réseau de chemin de fer est d'environ 410 km dont 224 km côtiers allant de la frontière nord à la frontière sud, 82 km allant de Beyrouth vers Damas en passant par Rayak et Serghaya, 104 km allant de Rayak vers Homs (Syrie) en passant par Baalbeck et Hermel. Ce réseau a été très endommagé pendant la guerre et a cessé de fonctionner.

Le port de Beyrouth et son aéroport reprennent une activité rapidement croissante.

Le "plan de redressement et de reconstruction pour l'an 2000" favorise le transport et lui accorde 29% du budget de l'infrastructure. Il prévoit 1117,9 millions \$ pour la réhabilitation des routes et du réseau existant, pour l'exécution de l'autoroute côtière, pour le circulaire de Beyrouth ainsi que les routes pénétrantes. De même, il conçoit 800 millions \$ pour l'autoroute Beyrouth - Damas.

2.6. Les médias

Le pouvoir croissant des médias dans la sensibilisation du public, l'éducation de masse, le façonnage de la culture populaire ou des valeurs communes d'une société est connu. Leur impact en matière de protection de la nature est évident.

Le système démocratique libanais favorise l'éclosion et le développement des différentes formes de médias. Les 15 ans de guerre, en affaiblissant le pouvoir central et ses moyens de médiatisation, ont favorisé encore plus cette évolution dans toutes les régions du pays. Dans le but de réorganiser ce secteur, un "haut conseil de l'information" a été récemment créé.

On compte au Liban 25 chaînes de télévision parmi lesquels cinq accaparent les plus grandes parts d'audience. Celles-ci couvrent de façon presque totale le territoire. L'accès des chaînes aux satellites régionaux sera soumis à des normes que l'Etat essaye de définir avec les partenaires concernés.

Certaines de ces chaînes ont des programmes hebdomadaires portant sur l'environnement, l'agriculture, les faunes et flores parfois dans des plages horaires accessibles aux enfants et parfois à des heures tardives jusqu'auxquelles les adultes n'ont pas le courage de veiller. Récemment des clips musicaux, en faveur de la nature, ont fait leur apparition.

Les radios les plus importantes sont au nombre de sept en modulation d'amplitude et vingt deux en modulation de fréquence. Ces dernières ont surtout une vocation musicale alors que les radios AM ont des programmes variés. Elles sont écoutées par un grand public: les femmes au foyer durant l'accomplissement des tâches ménagères, mais aussi, en raison de l'embouteillage, tout libanais dans sa voiture qui y trouve un compagnon. C'est une mine d'impact éducatif et de sensibilisation à exploiter de façon plus importante qu'elle ne l'est.

Quant à la presse, on édite au Liban 9 quotidiens, 11 hebdomadaires, 24 mensuels et 2 bimensuels. Leur impact est variable. Les quotidiens sont les plus lus. Certains font de la protection de la nature un de leurs thèmes principaux et poursuivent rationnellement une campagne prolongée dès qu'il y a un problème qui touche à l'environnement. C'est le cas de An-Nahar dont l'audace dans la recherche de la vérité mène les gens à prendre conscience de la situation et les responsables à prendre des décisions sous la pression de cette campagne écrite.

Les panneaux d'affichage ne sont pas à négliger. Une banque y a lancé, l'année passée, une campagne pour lutter contre la pollution de la mer.

Le Liban est donc doté de moyens médiatiques sensibilisés au problème de la conservation de la nature et il sera facile de les mettre donc, encore plus, à contribution.

3. MENACES PESANT SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

3.1. Menaces directes sur l'environnement

Rares sont les pays qui ont détruit aussi rapidement que le Liban leur environnement et leurs ressources. La guerre, la cupidité et l'absence de mesures de dissuasion de la part de l'Etat ont aggravé une tendance contre laquelle luttent les pays développés.

L'énumération des menaces et des problèmes posés au Liban est longue mais nécessaire:

1- La désertification, qui a ramené les surfaces boisées à 7% de la superficie du pays. Les incendies du 26 au 28 octobre 1995 ont encore détruit, selon la gendarmerie, 165 hectares de pins, chênes, oliviers et vignes (An-Nahar 30 octobre 1995). Dans d'autres régions, une origine criminelle n'est pas exclue et de toute façon la négligence dans l'entretien des bois n'est pas à éliminer comme cause d'incendie.

2- La pollution de l'eau: la nappe phréatique serait polluée à 80% par les puits à fond perdu utilisés pour déverser dans cette nappe les déchets liquides remplaçant les fosses septiques plus coûteuses en l'absence de réseaux d'égout.

Cette pratique, prohibée par la loi, a été très répandue pendant la guerre et l'on estime le nombre de ces puits à fond perdu à 35.000. Dans certaines régions, il y a des réseaux d'égout. Ils desservent 50% de la population. La plus grande partie de ces eaux usées est déversée dans les fleuves et la mer sans aucun traitement, 59% des égouts sont ouverts (drainage en surface). Ceci contamine directement les eaux superficielles. Parfois ces eaux usées sont utilisées directement par l'agriculture.

La pratique des fosses septiques à deux ou trois chambres dans les zones rurales ou semi-rurales non liées à un réseau d'égout est une solution adéquate, mais ces fosses s'avèrent la plupart du temps peu étanches et contribuent de façon même limitée à la contamination de la nappe phréatique.

Selon la "Situation analysis and surveys on child health in Lebanon - UNICEF, 1993" (p. 59), 70% des sources naturelles d'eau potable sont sujettes à la contamination microbienne, les citernes sont les plus exposées, 60% de l'eau d'adduction l'est aussi.

Ces risques de contamination sont de 66,7% dans les régions des puits à fond perdu et de 28,7% dans les régions munies d'égouts souterrains.

Selon la même source (p. 203) 96,3% des eaux potables ne sont pas traitées et 2,9% sont chlorurées.

La pollution des eaux douces par les insecticides et les produits toxiques des déchets industriels et des fûts importés est vraisemblable mais non encore confirmée.

L'eau de mer, dans laquelle se déverse l'eau douce polluée, reçoit aussi plusieurs dizaines de bouches d'égout à une faible distance de la côte et sans traitement pour la plupart. La mer reçoit aussi les déchets industriels des installations côtières et les fuites d'hydrocarbure lors du stockage et du nettoyage des cuves, mais aussi des fuites accidentelles.

La pollution de l'eau est doublée d'un taux de déperdition élevé alors que les besoins en eau augmentent dans le Liban et la région.

3- La pollution de l'air: celui-ci est pollué de toutes parts:

- Cheminées d'usines: l'exemple de la cheminée de la station thermoélectrique de Zouk, appartenant à l'Electricité du Liban, est unique.

- Les groupes électrogènes, répandus dans certaines régions pour pallier aux coupures de courant, sont destinés à disparaître avec la récupération de l'activité complète du réseau domestique.

- Le parc de voitures anciennes et polluantes: une décision récente d'interdire l'importation de voitures de plus de huit ans d'âge contribue à rénover progressivement le parc automobile et à diminuer cette pollution.

4- La dégradation des sites par les carrières et par l'exploitation du sable de la côte destinée à s'intensifier avec l'activité de reconstruction. La dégradation des sites est due parfois à un urbanisme mal conçu et mal appliqué défigurant la côte par des embanquements et des centres balnéaires, réduisant les espaces verts dans les villes et augmentant le gabarit de construction.

5- Le problème des déchets solides est épineux et prioritaire: le libanais en produit 0,75 kg/ jour soit environ de 2500 à 3000 tonnes / jour pour l'ensemble du pays. La ville de Beyrouth produit plus de 900 tonnes / jour. L'usine de compostage de la quarantaine n'a pas encore repris son activité. L'incinérateur de Amroussiyeh, très polluant, ne traite que 200 tonnes/jour, le reste est déversé dans de nouvelles zones embanquant la mer progressivement, notamment la côte Nord de Beyrouth à Borj Hammoud et près du port de Beyrouth.

Dans les autres régions, il existe des décharges non contrôlées; où les déchets sont souvent brûlés de façon incomplète à l'air libre polluant quotidiennement, par un nuage noir et pendant plusieurs heures, les communes voisines. En été, le feu s'étend parfois aux terrains et bois avoisinants.

Les déchets des décharges proviennent des communes gérées par des municipalités, où une collecte est assurée, souvent de façon partielle. Parallèlement, il y a beaucoup de communes sans municipalité, où dans de rares cas les habitants et le l'ONG locale organisent la collecte. Mais, le plus souvent, les habitants de ces communes essaient leurs sacs d'ordure tout au long des routes menant aux villes, de façon parsemée ou accumulée par endroits, si bien que certaines régions du Liban offrent désolément l'impression d'être une grande poubelle.

Le CDR, en collaboration avec la Banque mondiale et la CEE, prévoit l'installation de onze décharges contrôlées dans les régions. Pour la première fois, une étude de l'impact est prévue en principe pour chacune d'elles. L'usine de compostage est en voie de mise en fonction, et d'autres incinérateurs pour les grandes villes sont en voie d'étude.

Quant aux déchets industriels et hospitaliers déversés aussi de façon sauvage, ils nécessitent une solution adaptée.

6- La menace sur la faune et la flore est évidente, à cause de la pollution mais aussi de la chasse, qui a été malheureusement permise après avoir été interdite.

L'interdiction des troupeaux de chèvres n'est pas appliquée.

La consécration de réserves naturelles nécessite une lutte longue et tenace, leur préservation de l'homme prédateur constitue une autre difficulté. Jusqu'à cette date, trois réserves sont reconnues par l'Etat: les îles des palmiers, la forêt de Ehden et le Mont Barouk.

7- Quant aux nuisances acoustiques, le bruit des groupes électrogènes assure leur répartition uniforme sur le territoire.

A l'échelle nationale, nous n'insisterons jamais assez sur le rôle charnière des partenaires locaux proches du terrain, qu'ils soient publics ou non. Parmi les partenaires publics, citons les gouverneurs des régions (les Mohafez) et des cazas (Caïmacam). Ils sont les représentants du pouvoir exécutif. Ils sont le recours pour les licences de fonctionnement des établissements potentiellement polluants, ils sont aussi responsables des communes non pourvues de municipalité: sur 1884 communes, seuls 707 en ont une (tableau 3-1).

Ces 707 municipalités sont théoriquement le chaînon le plus important dans l'action pour l'environnement. Leurs prérogatives sont énormes: contrôle des établissements, application des clauses du plan directeur, formulation de suggestions et demandes aux ministères et au CDR, gestion des déchets, etc...

Malheureusement, les municipalités existantes sont pour la plupart paralysées. Les dernières élections remontent à 1963, il y a 32 ans, suivies de plusieurs renouvellements par décret; le qualificatif "d'élus municipaux" devient désuet. Nombre de municipalités ont été dissoutes. Nombre d'élus sont décédés. Les autres sont là par la force de l'inertie du pouvoir central, ce qui émousse leur sentiment d'obligation morale envers les communautés. Certaines municipalités récentes, créées en 1995, n'ont pas encore eu le temps de faire leur preuve.

Les recettes des municipalités sont très réduites en raison de la dévaluation de la monnaie. Les sommes dues par l'Etat aux municipalités ne sont pas allouées depuis 1980. Bien au contraire l'Etat leur octroie des crédits à des intérêts élevés (22,5 %) alors qu'il néglige son dû.

Devant cet état de fait, les clubs et les associations locales ont essayé de combler la carence existante. C'est grâce aux clubs que s'organisent dans certains villages la collecte des déchets et l'information écologique, et se développe le souci de l'environnement ainsi que la lutte contre les pollueurs.

C'est grâce à une étroite collaboration, entre les associations et l'administration locale, que l'état de la gestion des ordures ménagères des agglomérations urbaines s'est amélioré tant dans la collecte que dans le traitement de ces ordures sur les sites des décharges.

3.2. Menaces indirectes dues aux facteurs économiques

L'économie libanaise est classiquement libérale, basée sur le libre échange, dotée d'une législation monétaire et financière évoluée et favorisant le secteur tertiaire. Ceci paraît logique dans un pays de petite superficie et sans matières premières.

C'est d'ailleurs, ce système qui est à l'origine du miracle libanais de l'avant-guerre. Le secteur tertiaire s'était développé de façon très rapide, atteignant 68 % du produit national, basé sur les recettes du transit de marchandises à travers le pays vers l'hinterland, sur l'activité bancaire dotée d'une loi de secret bancaire unique au monde, sur le tourisme et le commerce et les remises des libanais d'outre-mer.

Ce système était favorisé par l'emplacement géographique du pays, par la facilité de contact et le caractère polyglote du libanais qui en faisait un excellent intermédiaire. Les transformations politiques subies par la région injectent un flux de capitaux arabes et d'investissements au Liban. La qualité des services offerts (éducatifs, sanitaires et touristiques) attirèrent une clientèle de marque de toute la région.

Cette force était en même temps source de faiblesse: marginalisation progressive de l'agriculture et de l'industrie (rentabilité moindre, revenus taxés, risques plus grands), exode rural, et surtout, forte dépendance par rapport aux partenaires des services: ainsi la Syrie pouvait à tout moment bloquer le transit, les pays du Golfe et l'Arabie Séoudite, marché potentiel pour le commerce des produits libanais, menacent d'insécurité ce secteur au cas où un arrêt des exportations à partir du Liban était décidé pour une raison politique ou autre. Il en a été ainsi après l'invasion israélienne de 1982, avec le risque d'exportation de produits israéliens, ou parfois même comme moyen de pression politique. Le tourisme, qui assurait à lui seul 13 % du PIB tout comme le secteur bancaire, est aussi dépendant de la sécurité, et la guerre l'a réduit à sa plus simple expression.

Quant aux remises, qui étaient évaluées à 30% du PIB en 1974, elles ont subi la récession mondiale, le contre choc pétrolier au Golfe, la guerre du Koweït et tout récemment les déboires des libanais d'Afrique rapatriés parfois dans des conditions catastrophiques après avoir été dépossédés de leur richesse.

Poussé à l'extrême, ce goût du commerce a abouti pendant la guerre à un mercantilisme catastrophique: saccage et vente du patrimoine archéologique, et importation des fûts toxiques dont les conséquences, encore inconnues, peuvent menacer le souterrain du pays pour une longue période.

Cinq ans après la fin de la guerre, le secteur service, mis à part les banques, n'a pas repris. L'industrie et l'agriculture sont encore désorganisées. Le plan de redressement est lent à donner ses fruits et les pourparlers de paix régionale n'ont pas encore abouti. La population augmente régulièrement et de plus le décret de naturalisation de 1994 a majoré la démographie de 10% de façon brutale et sans aucune considération du profil socio-économique des nouveaux citoyens.

Selon des études récentes, plus de 30% des libanais vivaient actuellement en dessous du seuil de la pauvreté. Le salaire mensuel minimum est tombé de 245\$ en 1983 à 70\$ en 1990, alors que, pour la même année, on estimait le minimum vital pour une famille de cinq personnes à 313\$ dont 123\$ de dépenses fixes et 150\$ pour la nourriture (rapport national sur la femme présenté à Pékin 1995 p. 34). En 1993, le salaire a atteint 116\$ mais la qualité de vie s'était détériorée dramatiquement classant le Liban 102^{ème} sur 173 pays dans l'index du développement (selon la UNDP Human Development Report 1993, Oxford University Press). Ceci a abouti à une certaine dépendance des foyers par rapport à une source de revenus en dehors du pays, assurée par un membre de la famille, émigré.

Les écarts de richesse s'accroissent, aggravant la fracture sociale entre riches et pauvres, entre milieu citadin et rural. Dans la structure d'avant guerre, le rôle de la classe moyenne était prépondérant. Le conflit a laminé cette couche sociale et l'a tirée vers le bas. Les campagnes, malgré un coût de vie plus faible, sont désertées à cause de la carence en infrastructure (routes, écoles, hôpitaux...), et des difficultés de l'agriculture sur lesquelles nous nous sommes bien étendus, et pourtant le milieu rural est un facteur de stabilité sociale et d'indépendance économique (du point de vue de la suffisance agricole).

L'analyse des chiffres de 1993 est à faire à la lumière des disparités existantes. Elles constituent toutefois un bon départ (Voir tableau 3-2).

Avec la reprise, un nouveau déséquilibre risque d'apparaître. La reconstruction du centre de Beyrouth est une oeuvre gigantesque qui durera plusieurs années et attirera une main-d'œuvre de toutes les régions du pays, exagérant l'exode rural et vidant la campagne. Les sommes d'argent que les libanais investiront dans ce centre-ville seront très grandes privant le reste du pays d'une masse monétaire, à moins que des législations adaptées ne viennent résoudre ce problème à temps.

C'est dire la nécessité d'un plan de reconstruction et d'une législation adaptés qui pourront assurer, dans le cadre d'un système libéral entreprenant, une économie dont l'objectif sera d'assurer une richesse nationale et un niveau de vie convenable, d'équilibrer la taxation du travail et du capital, et de respecter les secteurs socio-économiques étendus telle l'agriculture, pour éviter les fractures sociales entre riches et pauvres, citadins et ruraux, privilégiés et laissés pour compte.

Une analyse pourra nous donner une idée prospective plus précise et permettra une critique plus pertinente. Il est utile de préciser qu'il ne concerne pas le centre ville et les banlieues de Beyrouth pour lesquels des montages juridico-financiers particuliers ont été établis.

Le plan de redressement et de reconstruction, étalé sur 10 ans, a été conçu en deux temps par le CDR. La première estimation des besoins urgents en 1992 a abouti au "National Emergency Reconstruction Program" (NERP), pour les investissements du secteur public entre 1993 et 1995. Très vite et en raison de son incapacité à résoudre tous les problèmes, il a été doublé du "programme parallèle de redressement et développement" (PPRD) qui se prolonge sur deux ans supplémentaires (1996 et 1997). Le PPRD sera suivi d'une étape au long court (5 ans) (1998-2002). Les renseignements cités concernant les données du plan ont été recueillis dans le rapport exécutif publié par le conseil de développement et de reconstruction (CDR) à cet effet.

Le plan décennal couvre 183 projets dans 19 secteurs coûtant la somme de 11672 millions de \$ en prix constant de 1992 (ce qui équivaut à un chiffre réel supérieur à 14 milliards de \$).

270 millions sont destinés au budget technique pour la gestion de ce plan, son évaluation et pour le renforcement des institutions publiques engagées dans cette gestion. 1190 autres millions sont des crédits et aides au secteur privé alors que les investissements publics s'élèvent à 10212 millions.

Il devait se dérouler en trois étapes:

De 1993 à 1995: NERP, étendu sur trois ans, doublé d'une partie du PPRD. Il vise à réhabiliter des structures existantes (infrastructures et structures sociales): réseau d'électricité, de routes, de communication, d'eau potable et d'eaux usées, réhabilitation des immeubles administratifs, des écoles publiques et techniques, de l'université libanaise, des hôpitaux publics, des ports, de l'aéroport et des raffineries. De plus, des projets d'habitation, un retour partiel des déplacés et l'aide à certains secteurs productifs tels que l'agriculture, l'industrie et les services y sont inclus. Durant cette période, 29% des investissements, 59% du budget technique et 36% des aides et crédits seront dépensés.

1996 - 1997: la poursuite du PPRD, qui a commencé avec le NERP et qui, pour le tiers de son budget, a les mêmes objectifs. Le reste assure l'extension et l'agrandissement des structures existantes déjà réhabilitées, mais aussi des projets pour la culture, l'environnement, le tourisme et les médias, ainsi que certains grands projets comme la cité sportive. Durant cette période 24% des investissements, 24% du budget technique et 24% des aides et crédits seront dépensés.

De 1998 à 2002: après les deux phases de réhabilitation et de construction, ce programme au long court devra assurer le développement de l'économie et s'attaquera à de grands projets tels que les barrages et la création de zones industrielles. Il devrait aussi accorder des crédits et aides au secteur privé en voie de relance. Le reste du budget initial sera alors dépensé, soit 47% des investissements, 17% du budget technique et 41% des crédits et aides.

90% des investissements sont consacrés aux infrastructures (transport 29%, électricité 16%, eau potable et eaux usées 13%, poste et télécommunications 7%) et aux projets sociaux (enseignement public 15%, santé et affaires sociales et environnement 5%, habitations et retour des déplacés 5%).

Ces investissements publics sont destinés à développer des secteurs gérés par l'Etat, mais aussi à assurer les conjonctures optimales à la réactivation du secteur privé.

Celui-ci investirait à terme, un volume estimé au double du chiffre du plan décennal, et ce, dans des domaines variés: l'agriculture, l'industrie, le commerce, le tourisme, les médias, l'enseignement privé, l'hospitalisation privée et l'immobilier. Pour ces secteurs, l'investissement public ne dépassera pas 11% du total du plan décennal. La moitié de ce pourcentage est faite de crédits, et l'autre moitié de travaux nécessaires aux secteurs de l'agriculture (écoles d'agronomie, routes agricoles, boisement, aménagement des terrains et irrigation), de l'industrie (création de zones industrielles), et des services (marchés populaires, silos de blé, projets pour le tourisme). (tableau 3-3).

L'effet de ce plan sur diverses activités publiques est jugé grâce à des indicateurs choisis tels que le nombre de lits publics (secteur hospitalier), le nombre d'abonnés au téléphone, l'usage quotidien d'eau etc... Les valeurs de ces indicateurs en 2002 sont calculées sur une base de 100 en 1993. On remarque que tous les secteurs se développeront plus vite que la démographie, exception faite des routes asphaltées pour lesquelles le problème est plus qualitatif que quantitatif (tableau 3-4).

La distribution géographique est l'un des soucis du plan décennal. Dans l'évaluation de cette distribution sont exclus les aides et crédits destinés au secteur privé se chiffrant à 1190 millions de \$, les dépenses de gestion du plan, et surtout les investissements à retombée nationale. Il en est ainsi de la production d'électricité et d'eau (et non de la distribution), de l'aéroport, du port de Beyrouth, de la cité sportive, de l'enseignement supérieur, des bâtiments gouvernementaux, des autoroutes nationales et internationales et des chemins de fer qui représentent 38% de l'ensemble des investissements. La somme qui reste, évaluée à 6185,3 millions \$ (59% des investissements) sera distribuée entre les régions. Elle sera consacrée à des travaux de réhabilitation mais aussi à de nouveaux projets.

La part de Beyrouth (centre ville exclu) dans ses limites administratives est de 880,5 millions de \$ (14%). Celle de la banlieue est de 1228,3 (19,8%). Ainsi le grand Beyrouth profitera de 34% des investissements. La part du Mont- Liban, à l'exclusion de la banlieue de Beyrouth est de 927,6 millions de \$ (15%). Quant au Liban-Nord, il recevra 1136,8 millions de \$ (18%), le Liban- Sud 1144 (18,8%) et la Békaa 868 (14%). (tableau 3-5).

En considérant la densité de population de chaque région, on trouve que l'investissement par habitant est le plus élevé à la Békaa et au Liban - Sud, supérieur de 40% et 35% respectivement à celui de Beyrouth. Le Mont - Liban et le Liban - Nord se situant à mi-chemin. S'agissant des nouveaux projets, ces variations sont encore plus prononcées.

Ce projet gigantesque et ambitieux, qui se propose de doubler le produit national et remettre le Liban dans le peloton de tête des pays à revenu moyen, nécessite des fonds énormes. Le plan prévoit en trouver, au début sous forme de prêts essentiellement, puis la part des recettes du trésor augmentera progressivement avec l'apparition d'un excédent budgétaire qui devrait contribuer à la facture du plan décennal à hauteur de 14% pour la tranche des cinq premières années et de 84% pour la tranche des cinq années suivantes. Alors que les dettes, maximales en 1998, devraient baisser progressivement, ainsi que leur part dans le PIB. Ce plan retient l'hypothèse d'une croissance annuelle moyenne de 9,3% (12% en 1996 et 7% après l'an 2000), d'une baisse de l'inflation de 15% en 1993 à 4% en 1996, d'un cours du dollar fixe à 1750, un taux d'intérêt externe de 6,5%, d'un niveau de revenus courant de 20% du PNB et d'un niveau de dépenses courantes de 15% du PNB.

Il mise, après la restructuration de l'Etat et des infrastructures, sur la relance de l'économie de marché et les investissements du secteur privé, dans un climat de paix régionale.

Bien que la volonté de résoudre le déséquilibre entre les libanais ait été clairement formulée dans l'énoncé du plan, la part du social dans les investissements reste insuffisante. Beaucoup de libanais ont des revenus modérés et connaissent, en l'absence de prise en charge sanitaire et éducative, de sérieux problèmes financiers. L'aéroport et la cité sportive sont - ils impérativement prioritaires?

Certains reprochent à ce plan d'être une liste exhaustive d'investissements établie à l'intention d'un super ministère le CDR, alors qu'une concertation à la base aurait été nécessaire pour établir l'ordre de priorité. Le conseil économique et social, prévu par l'accord de Taëf et représentatif de toutes les forces actives de la nation aurait été le mieux placé pour jouer ce rôle. Il aurait suggéré d'accorder une plus grande part aux secteurs productifs (agriculture et industrie) et de s'atteler à résoudre les problèmes sociaux: chômage, déplacés,

analphabétisme... car la pérennisation de ces problèmes tire la société vers le bas et entrave l'effort de reconstruction.

Quant aux hypothèses de base, et trois ans après le début du plan, elles s'avèrent irréalisables. La croissance économique n'a été que de 7% en 1993, 6% en 1994 et le chiffre de 1995 serait aux alentours de 5% selon le premier ministre. L'inflation a été de 15% en 1993, et le Liban n'a jamais connu un chiffre inférieur à 10%. Les pourparlers de paix régionale piétinent, les aides extérieures diminuent, les dettes augmentent, le malaise social et la violence au Sud font pression. Tous ces facteurs ont obligé sagement à une révision récente des hypothèses et du plan décennal car un scénario alternatif n'avait pas été prévu au départ.

4. CONCLUSION

Au terme de cette étude, il nous paraît que certaines caractéristiques socio-économiques du Liban sont des éléments favorables à la biodiversité. La variabilité du climat, des terres et des cultures dans un pays de petite superficie en sont témoin. La richesse du pays en cadres supérieurs qualifiés, le degré d'instruction élevé et le faible taux d'analphabétisme offrent un terrain propice à une action pour la biodiversité à grande échelle. L'expansion des médias et le climat de démocratie favoriseront la sensibilisation et la transmission de l'information.

La structure familiale et le climat d'entraide dans les campagnes et régions agricoles aident à mieux amarrer le citoyen à ses terres et favorisent une action collective. L'anti-exode rural connu pendant la guerre est à fructifier.

Les points sombres sont la dégradation du climat social et les difficultés financières d'une grande partie de la population, les difficultés de l'agriculture, le caractère individualiste du libanais et sa méfiance à l'égard de l'Etat, les dommages infligés à l'environnement pendant la guerre, la performance aléatoire des organismes de contrôle en particulier et l'administration en général.

L'espoir d'un essor économique équilibré, d'un retour de l'état de droit, et d'une bonne exploitation des ressources humaines du Liban, permet toutefois d'en atténuer les effets et de prévoir un avenir souriant, une action rationnelle et une meilleure collaboration avec les instances internationales.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS

(LIVRES, RAPPORTS ET PERIODIQUES)

- Aba'ad, N° 2, Novembre 1994
- ASCO, 1995, Guide des exportations et des sociétés industrielles libanaises.
- Banque centrale du Liban: Rapports annuels 1992 et 1993, Bulletins mensuels de 1995.
- Chammas E., 1995, L'avenir socio-économique du Liban en question.
- Direction centrale de la statistique, Enquête par sondage sur la population active au Liban en 1970
- Ecochiffres Liban, 1986.
- Ecochiffres Liban, 1994.
- Economie du Liban, E. Yachoui, 1995.
- El-Kallab F., 1986, Les transformations écologiques de Amchit depuis 1930.
- El-Kallab F., 1988, Les transformations écologiques de Jbeil depuis 1930.
- Enquête par sondage sur les populations déplacées par la guerre au Liban en 1987. Université Saint-Joseph de Beyrouth et Laval du Canada.
- Europa World Year Book 1994.
- Europa World Year Book, 1992.
- Figuié G., 1994, Le point sur le Liban.
- Kiwan Fadia, Cermoc, 1994, Le Liban aujourd'hui.
- Labaki B. et Abou Rjeily K., 1993, Bilan des guerres du Liban 1975-1990.
- Le Commerce du Levant du 7 octobre 1993, du 2 décembre 1993 et du 20 octobre 1994.
- Le Haut Conseil Islamo-Chiïte, 1993, Conférences du Congrès pour "Le Développement économique du Liban",
- Le quotidien An-Nahar du 24 juillet 1995, 22 Août 1995, 25 août 1995, 12 septembre 1995 et 30 octobre 1995.
- Livre Blanc sur l'économie libanaise. Rassemblement des dirigeants et chefs d'entreprises libanais, RDCL, 1993.
- National waste management plan. Camp Dresser and McKee INC., 1982.
- Paix et prospective: Liban Horizon 2002, 1993.
- Plan de développement et de reconstruction pour l'an 2000. Conseil de Développement et de Redressement CDR.
- Rached N., 1994, Guide des coopératives et mutuelles au Liban.
- Rapport national présenté au 4ème Congrès mondial sur la femme, à Pékin, Septembre 1995.
- Rapport national présenté au sommet mondial pour le développement social à Copenhague, 1995.
- Rapport national sur la femme en agriculture au Liban 1994.
- Situation Analysis and surveys on Child health in Lebanon, Unicef, Lebanon, 1993.

ETABLISSEMENTS PUBLICS CONSULTES

- Banque Centrale du Liban.
- Centre de Recherches et de Développement Pédagogiques CRDP
- Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Conseil de Développement et de Reconstruction CDR.
- Conseil des grands projets.
- Direction générale des statistiques.
- Etat civil, Direction des Statistiques.
- Ministère de l'agriculture.
- Ministère de l'éducation
- Ministère de l'emploi
- Ministère de l'environnement.
- Ministère de l'industrie et du pétrole.
- Ministère de l'information.
- Ministère de l'intérieur
- Ministère des affaires sociales.
- Ministère des municipalités et des des affaires villageoises.
- Ministère des ressources hydrauliques et électriques.
- Ministère des travaux publics.
- Ministère du tourisme.
- Minitère de la santé.
- Ordre des ingénieurs.
- Ordre des médecins.
- Ordre des pharmaciens.
- Plan vert.
- Planing familial
- Syndicat des hôpitaux privés.
- UNICEF-Lebanon

*

TABLEAUX

Tableau 1-1
Répartition de la population dans les grandes villes et leur banlieue

Ville	Intra-muros	banlieue	TOTAL
Beyrouth	357403		826565
banlieue nord-est		219563	
banlieue sud		249599	
Tripoli	208471	54888	263359
Saida	68900	27210	96110
Zahle	49929	30216	80145
Baalbeck	33812	8187	41999
Tyr	23950	4790	28740
TOTAL	742465	594453	1336918

Source : Chambre de commerce et d'industrie, 22 août, 1995.

Tableau 1-2
Solde annuel net d'émigrés libanais 1975-1990

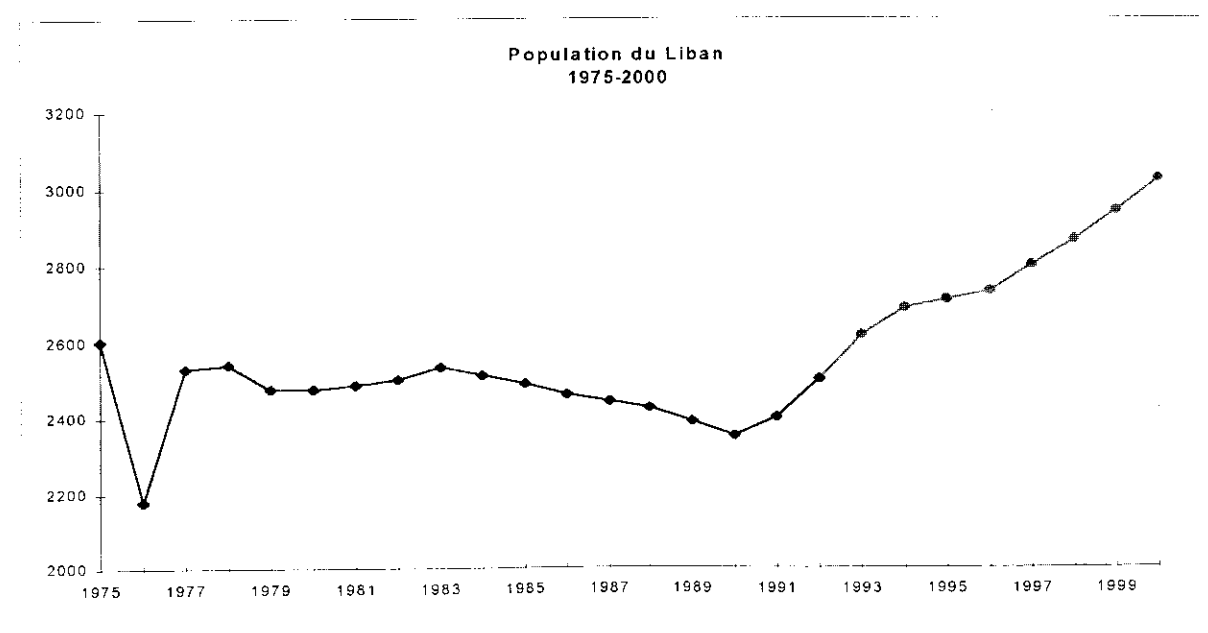
Année	Nombre
1975	400000
1976	-297000
1977	38000
1978	76000
1979	49000
1980	33000
1981	33000
1982	33000
1983	33000
1984	61605
1985	70201
1986	73907
1987	67000
1988	67000
1989	85200
1990	71804
TOTAL	894717

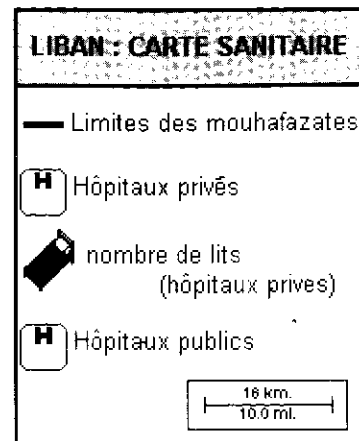
Source: "Bilan des guerres du Liban 1975-1990", 1993 p. 94

Tableau 1-3
Estimation de la population (1975-1992) et Projection future (1993-2000).

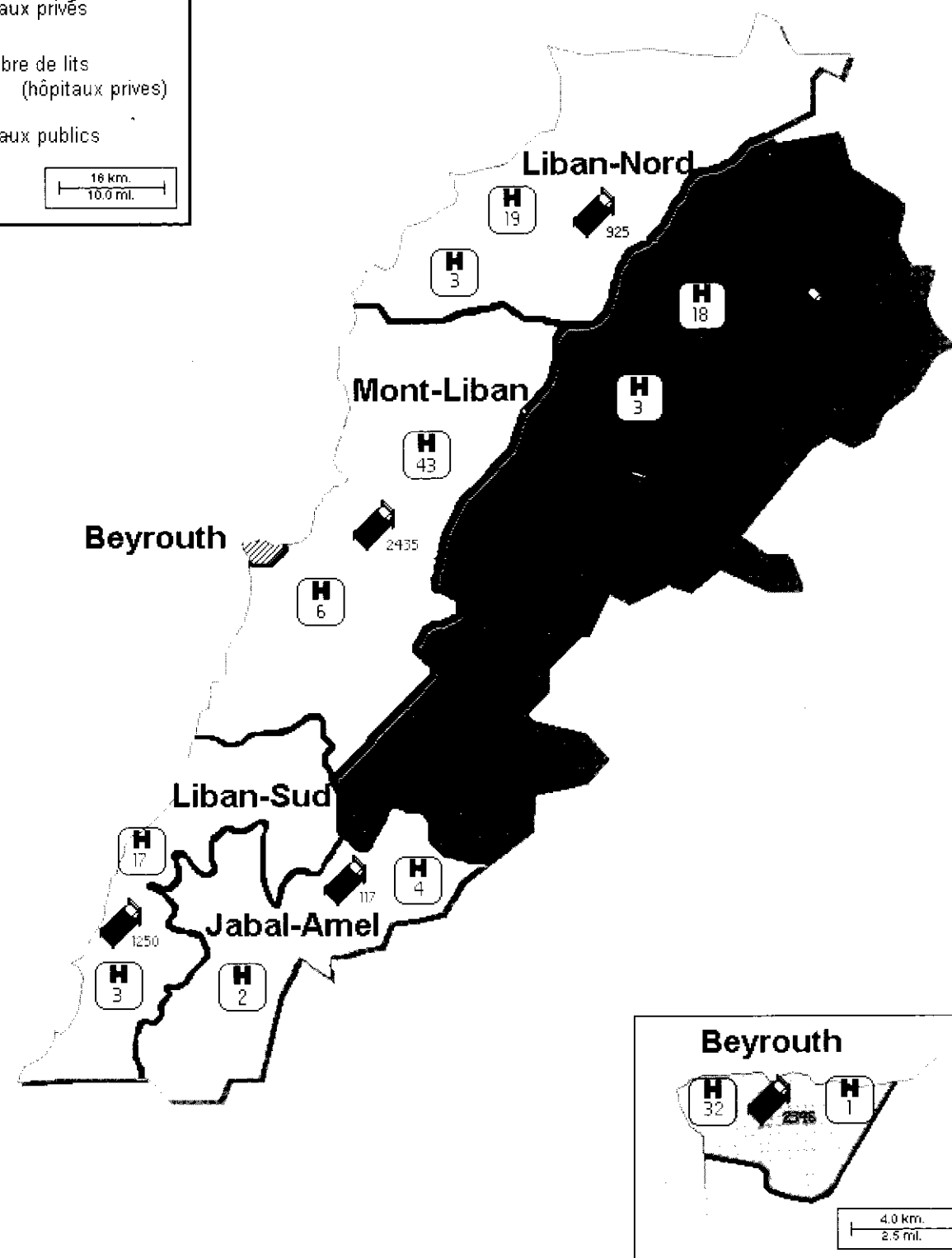
Année	Population en fonction de la croissance	Solde migratoire	Population définitive en 1000
1975			2591
1976		-297	2180
1977		38	2513
1978		86	2526
1979		49	2468
1980	2467	33	2467
1981	2516	33	2483
1982	2533	33	2500
1983	2550	33	2517
1984	2567	62	2505
1985	2555	70	2485
1986	2535	74	2461
1987	2510	67	2443
1988	2492	67	2425
1989	2474	85	2389
1990	2437	85	2352
1991	2399	-1	2400
1992	2488	-40	2488
1993	2537	-80	2617
1994	2601	-80	2681
1995	2666	-40	2706
1996	2732	-1	2733
1997	2801	0	2801
1998	2871	0	2871
1999	2942	0	2942
2000	3016	0	3016

Source: Banque Centrale du Liban. Rapport annuel de 1992





Carte 1-4



Carte 1-5

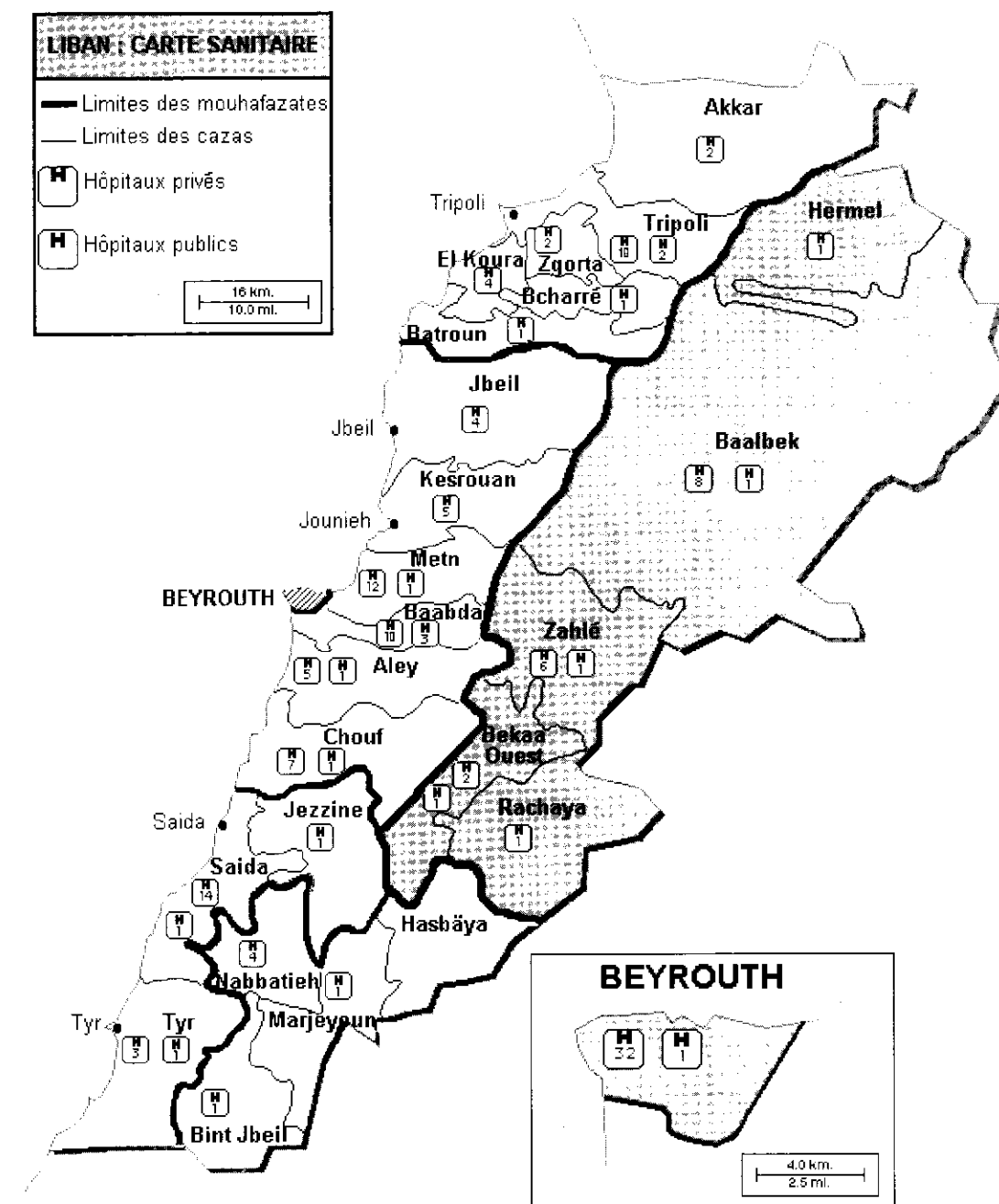
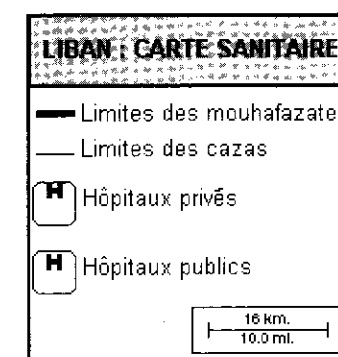


Tableau 1-6
Répartition des écoles dans les régions selon les secteurs

	Public	Privé Sub	Privé payant	Total	%
Beyrouth et sa banlieue	173	107	388	668	27.31
Mont-Liban sans la banlieue de Beyrouth	181	46	86	313	12.79
Liban -Nord	397	73	116	586	23.96
Liban-Sud	285	60	93	438	17.91
Bekaa	251	88	102	441	18.03
TOTAL	1287	374	785	2446	
%	52.62	15.29	32.09		100.00

On constate que les écoles publiques au Nord constituent 67.75% des écoles que compte la région. Au sud elles sont de 65% et 56.92% à la Békaa.

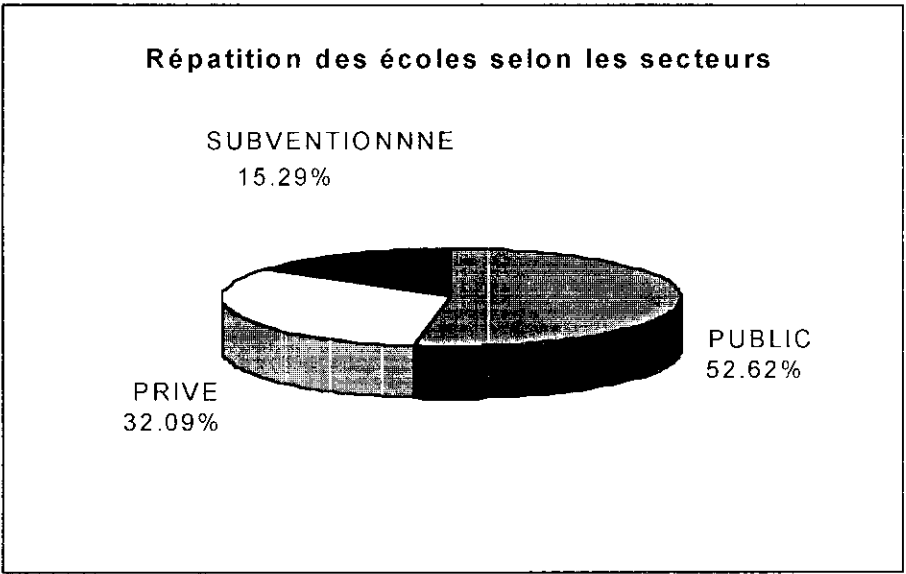


Tableau 1-7
Répartition des écoles du Liban selon les régions, les secteurs et les cycles d'enseignement

	SECONDAIRES			COMPLEMENTAIRE			PRIMAIRE				PRESCOLAIRE			TOTAL		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé sub	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Beyrouth et sa banlieue	34	180	214	99	142	241	39	107	53	199	1	13	14	183	485	668
Mont-Liban (sans la banlieue de Berouth)	24	34	58	135	41	176	21	46	10	77	1	1	2	181	132	313
Liban-Nord	33	44	77	188	33	221	163 *	73 *	36	272*	13	3	16	397	189	586
Bekaa	30	33	63	135	50	185	85	88	12	185	1	7	8	251	190	441
Liban-Sud	34	37	71	166	36	202	82	60*	16*	157	3	5	8	285	153	438
LIBAN	155	328	483	723	302	1025	390	373*	127	890	19	29	48**	1287	1159	2446

Remarques:

*Totaux incorrects mais transmis tels quels. Ex: au Liban-Sud, les écoles privées subventionnées sont tantôt 60 (p83 du bulletin "statistiques élémentaires de l'enseignement général 1993-1994") tantôt 59 (p. 229). Ce qui fausse les totaux mais sans grandes conséquences.

**En comparant les Tableaux 4-1 et 5-1, on conclut que les 48 écoles préscolaires scolarisent 148400 élèves. Cela paraît inadmissible. Mais en fait on a inclus dans ces chiffres le nombre des élèves du préscolaire des écoles primaires.

Tableau 1-8
Répartition des élèves selon les régions

	nb	%
Beyrouth et sa banlieue	287769	37.35
Mont-Liban sans la banlieue de Beyrouth	79305	10.29
Liban-Nord	163806	21.26
Liban-Sud	126589	16.42
Bekaa	113130	14.68
TOTAL	770599	100.00

Tableau 1-10

	Filles	Garçons	TOTAL	%
Public	125531	110289	235820	30.6
	53.23	46.77	100	
Subventionné	55265	59386	114651	14.9
	48.20	51.80	100	
Privé	203790	216338	420128	54.5
	48.51	51.49	100	
TOTAL	384586	386013	770599	100
	49.91	50.09	100	

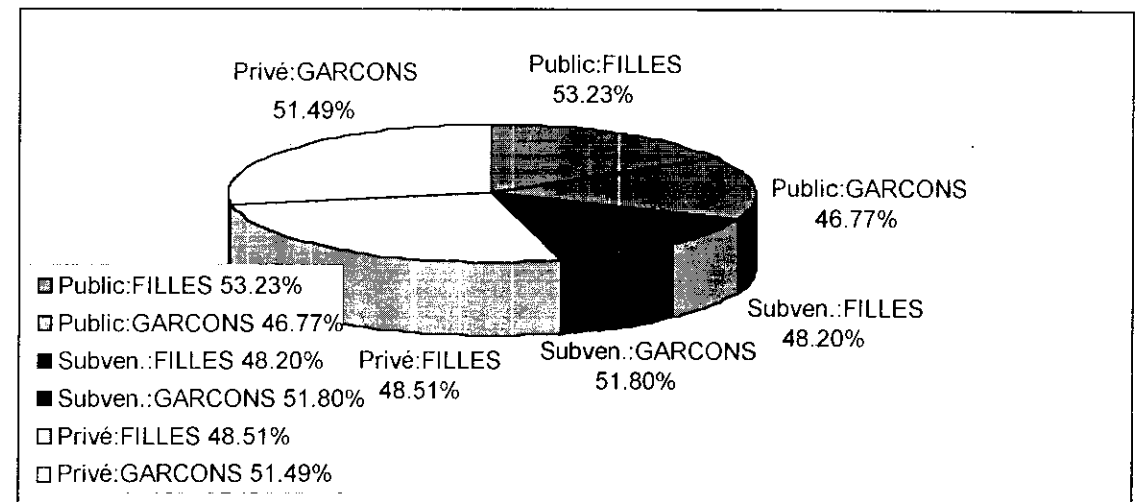
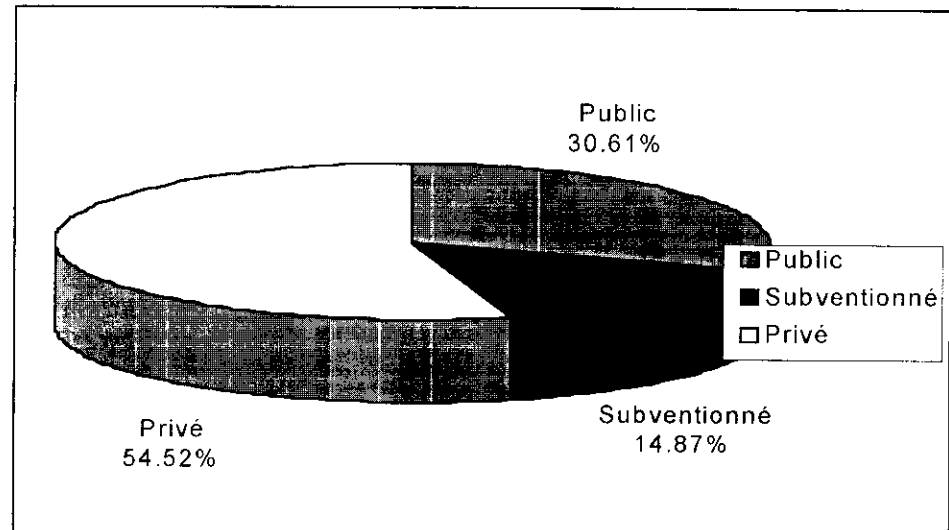


Tableau 1-9
Répartition des élèves selon les régions, secteurs, cycles d'enseignement et sexe

	SECONDAIRE			COMPLEMENTAIRE			PRIMAIRE			PRESCO- LAIRE	TOTAL			
	TOTAL	Filles	Garçons	TOTAL	Filles	Garçons	TOTAL	Filles	Garçons	TOTAL	TOTAL	Filles	Garçons	TOTAL
Beyrouth +banlieue	Public	7290	4174	3116	17350	10396	6954	14137	7569	6568	2493	41270	23532	17738
	P. Sub	0	0	0	0	0	0	26865	13304	13561	8449	35314	17351	17963
	Privé pay	23162	11557	11605	63576	31431	32145	78753	37581	41172	45694	211185	102858	108327
	TOTAL	30452	15731	14721	80926	41827	39099	119755	58454	61301	56636	287769	143741	144028
Mont - Liban ss banlieue de beyrouth	Public	3583	2108	1475	10002	5620	4382	10204	4933	5271	2872	26661	14105	12556
	P. Sub	0	0	0	0	0	0	8522	3918	4604	2861	11383	5301	6082
	Privé pay	3420	1876	1544	12570	6408	6162	16005	7772	8233	9266	41261	20491	20770
	TOTAL	7003	3984	3019	22572	12028	10544	34731	16623	18108	14999	79305	39897	39408
Liban-Nord	Public	4994	2689	2305	20458	11476	8982	36701	18486	18215	6919	69072	35893	33179
	P. Sub	0	0	0	0	0	0	16728	8188	8540	5563	22291	10740	11551
	Privé pay	5849	3058	2791	15612	7854	7758	31403	15004	16399	19579	72443	35217	37226
	TOTAL	10843	5747	5096	36070	19330	16740	84832	41678	43154	32061	163806	81850	81956
Bekaa	Public	4393	2405	1988	13448	7612	5836	17812	8876	8936	4088	39741	21010	18731
	P. Sub	0	0	0	0	0	0	21312	10082	11230	5169	26481	12607	13874
	Privé pay	3121	1421	1700	13958	6966	6992	18850	8725	10125	10979	46908	22343	24565
	TOTAL	7514	3826	3688	27406	14578	12828	57974	27683	30291	20236	113130	55960	57170
Liban-Sud	Public	5306	2851	2455	18797	10681	8116	28854	14366	14488	6119	59076	30991	28085
	P. Sub	0	0	0	0	0	0	15601	7556	8045	3581	19182	9266	9916
	Privé pay	2826	1236	1590	11626	5728	5898	19111	9035	10076	14768	48331	22881	25450
	TOTAL	8132	4087	4045	30423	16409	14014	63566	30957	32609	24468	126589	63138	63451
TOTAL	Public	25566	14227	11339	80055	45785	34270	107708	54230	53478	22491	235820	125531	110289
	P. Sub	0	0	0	0	0	0	89028	43348	45680	51453	140481	55265	85216
	Privé pay	38378	19068	19230	117342	58387	58955	164122	78117	86005	100286	420128	203790	216338
	TOTAL	63944	33295	30569	197397	104172	93225	360858	175695	185163	174230	796429	384586	411843

Tableau 1-11
Répartition en % des élèves selon cycles et secteurs

	Public	Privé Sub	Privé Pay	TOTAL
Prescolaire	2.92	3.32	13.01	19.25
Primaire	13.98	11.55	21.30	46.83
Complémentaire	10.39	0	15.23	25.62
Secondaire	3.32	0	4.98	8.30
TOTAL	30.61	14.87	54.52	100.00

Tableau 1-12
Répartition des élèves selon les cycles

	Filles	Garçons	TOTAL	%
Prescolaire	71644	76756	148400	19.24
Primaire	175395	185463	360858	46.84
Complémentaire	104172	93225	197397	25.62
Secondaire	33375	30569	63944	8.30
TOTAL	384586	386013	770599	100.00

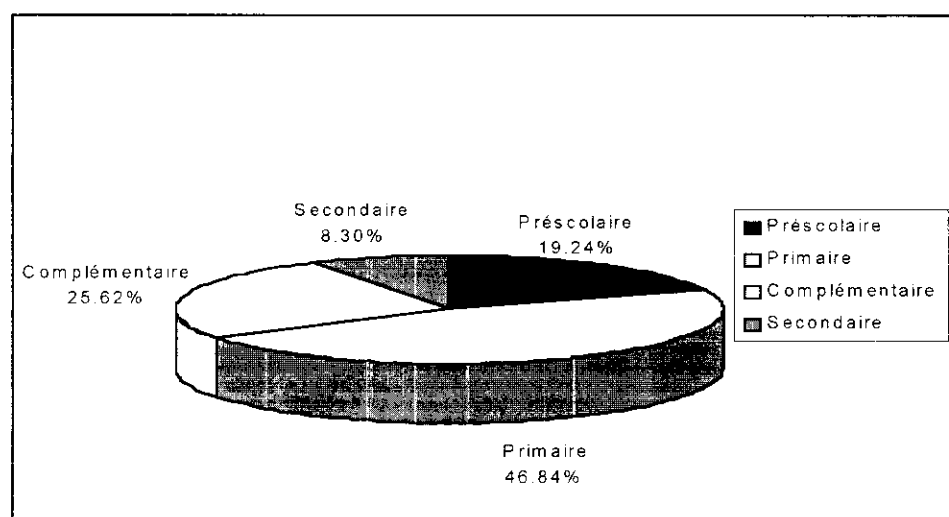


Tableau 1-13
Répartition des élèves selon le sexe et le cycle dans tout le pays

		Filles	Garçons	TOTAL	%
Prescolaire	nb	71644	76756	148400	19.24
	%	48.2	51.8	100.0	
Primaire	nb	175395	185463	360858	46.84
	%	48.6	51.4	100.0	
Complémentaire	nb	104172	93225	197397	25.62
	%	52.78	47.22	100.0	
Secondaire	nb	33375	30569	63944	8.30
	%	52.2	47.8	100.0	
TOTAL	nb	384586	386013	770599	100.00
	%	49.9	50.1	100.0	

Tableau 1-14a
Données statistiques sur l'enseignement à Beyrouth et sa banlieue

	PUBLIC		PRIVE SUBVEN.		PRIVE PAYANT		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Nombre écoles	173	25.9	107	16	388	58.1	668	100
Nombre d'élèves	41270	14.3	35314	12.3	211185	73.4	287769	100
Filles	23532	57	17351	49.1	102858	48.7	143741	50
Garçons	17738	42.98	17963	50.87	108327	51.29	144028	50.05
		100		100		100		100
Prescolaire	2493	0.86	8449	2.94	45694	15.88	56636	19.68
Primaire	14137	4.91	26865	9.34	78753	27.37	119755	41.62
Complémentaire	17350	6.03			63576	22.09	80926	28.12
Secondaire	7290	2.53			23162	8.05	30452	10.58
		14.33		12.28		73.39		100
Nombre élèves/classe	23		31		24			
Nombre enseignants	6221	27	1520	6.6	15289	66.4	23030	100
Nombre élèves \enseignants	7		23		14			

Tableau 1-14b
Données statistiques sur l'enseignement au Mont-Liban

	PUBLIC		PRIVE SUBVEN.		PRIVE PAYANT		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Nombre écoles	181	57.83	46	14.7	86	27.47	313	100
Nombre d'élèves	26661	33.62	11383	14.35	41261	52.03	79305	100
Filles	14105	52.90	5301	46.57	20491	49.66	39897	50.31
Garçons	12556	47.10	6082	53.43	20770	50.34	39408	49.69
		100		100		100		100
Prescolaire	2872	3.62	2861	3.61	9266	11.68	14999	18.91
Primaire	10204	12.87	8522	10.75	16005	20.18	34731	43.79
Complémentaire	10002	12.61	0	---	12570	15.85	22572	28.46
Secondaire	3583	4.52	0	---	3420	4.31	7003	8.83
		33.62		14.35		52.03		100
Nombre élèves\classe	15	---	27	---	28	---	---	---
Nombre enseignants	4266	54.07	535	6.78	3089	39.15	7890	100
Nombre élèves \enseignants	6	---	21	---	13	---	---	---

Tableau 1-14c
Données statistiques sur l'enseignement au Liban-Nord

	PUBLIC		PRIVE SUBVEN.		PRIVE PAYANT		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Nombre écoles	397	67.74 7	73	12.46	116	19.79 5	586	100
Nombre d'élèves	69072	42.16 7	22291	13.61	72443	44.22 5	163806	100
Filles	35893	51.96 5	10740	48.18	35217	48.61 3	81850	49.96 8
Garçons	33179	48.04	11551	51.82	37226	51.39	81956	50.03
		100		100		100		100
Prescolaire	6919	4.22	5563	3.40	19579	11.95	32061	19.57
Primaire	36701	22.41	16728	10.21	31403	19.17	84832	51.79
Complémentaire	20458	12.49	0	---	15612	9.53	36070	22.02
Secondaire	4994	3.05	0	---	5849	3.57	10843	6.62
		42.17		13.61		44.22		100
Nombre élèves\classe	19	---	30	---	29	---	---	---
Nombre enseignants	8427	60.58 7	923	6.633	4559	32.77 7	13909	100
Nombre élèves \enseignants	8	---	24	---	16	---	---	---

Tableau 1-14d
Données statistiques sur l'enseignement au Liban-Sud

	PUBLIC		PRIVE SUBVEN.		PRIVE PAYANT		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Nombre écoles	285	65.07	59	13.5	94	21.46	438	100
Nombre d'élèves	59076	46.67	19182	15.2	48331	38.18	126589	100
Filles	30991	52.46	9266	48.3	22881	47.34	63138	49.88
Garçons	28085	47.54	9916	51.7	25450	52.66	63451	50.12
		100		100		100		100
Prescolaire	6119	4.83	3581	2.83	14768	11.67	24468	19.33
Primaire	28854	22.79	15601	12.32	19111	15.10	63566	50.21
Complémentaire	18797	14.85	0	---	11626	9.18	30423	24.03
Secondaire	5306	4.19	0	---	2826	2.23	8132	6.42
		46.67		15.15		38.18		100
Nombre élèves\classe	20	---	30	---	27	---	---	---
Nombre enseignants	6355	63.47	772	7.71	2886	28.82	10013	100
Nombre élèves \enseignants	9	---	25	---	17	---	---	---

Tableau 1-14e
Données statistiques sur l'enseignement dans la Bekaa

	PUBLIC		PRIVE SUBVEN.		PRIVE PAYANT		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Nombre écoles	251	56.92	88	20	102	23.13	441	100
Nombre d'élèves	39741	35.13	26481	23.4	46908	41.46	113130	100
Filles	21010	52.87	12607	47.6	22343	47.63	55960	49.47
Garçons	18731	47.13	13874	52.4	24565	52.37	57170	50.53
		100		100		100		100
Prescolaire	4088	3.62	5169	4.56	10979	9.70	20236	17.88
Primaire	17812	15.74	21312	18.85	18850	16.66	57974	51.25
Complémentaire	13448	11.89	0	---	13958	12.34	27406	24.23
Secondaire	4393	3.88	0	---	3121	2.76	7514	6.64
		35.13		23.41		41.46		100
Nombre élèves\classe	18	---	31	---	27	---	---	---
Nombre enseignants	4619	54.39	1036	12.2	2838	33.42	8493	100
Nombre élèves \enseignants	9	---	26	---	17	---	---	---

Tableau 1-15
Répartition des écoles techniques dans les régions

	Public	Privé	TOTAL	
			nb	%
Beyrouth (+ban)	12	134	146	55.73%
Mont -Liban (ss ban)	3	26	29	11.07%
Liban-Nord	4	33	37	14.12%
Liban-Sud	4	30	34	6.10%
Bekaa	6	10	16	12.98%
TOTAL	29	233	262	100.00%
%	11.07%	88.93%	100.00%	

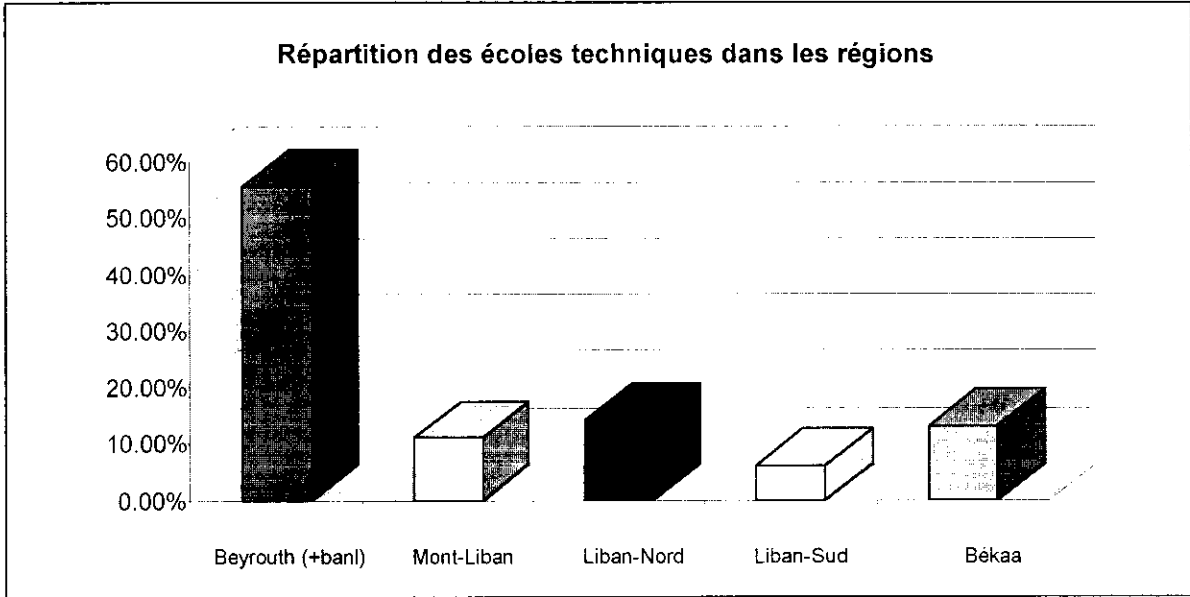


Tableau 1-16
Répartition des élèves dans l'enseignement technique et professionnel

	Public	Privé	TOTAL	
			nb	%
Beyrouth (+ban)	4265	25091	29356	55.73%
Mont -Liban (ss ban)	242	2381	2623	11.07%
Liban-Nord	1308	3964	5272	14.12%
Liban-Sud	1946	2799	4745	6.10%
Bekaa	1589	1066	2655	12.98%
TOTAL	9350	35301	44651	100.00%
%	11.07%	88.93%	100.00%	

Tableau 1-17
Universités au Liban

	TOTAL	L	N.L	%
U. Libanaise	36503	32517	3986	48.79%
U. Arabe de Beyrouth	15418	4889	10529	20.61%
U. St-Joseph	5563	5300	263	7.44%
U. Americaine de B.	4935	4077	858	6.60%
U. St-Esprit	2420	2343	77	3.23%
Beyrouth U. College	4079	3438	641	5.45%
nouvelle College Haigazian	333	272	61	7.88%
U. N.D. de Louaize	1709	1612	97	
F. de Voc. Islamique	149	96	53	
I. Supérieur de Droit (la Sagesse)	676	668	8	
U. Islamique de Elimam El-Ouzai	938	396	542	
Middle East College	120	77	43	
Islamique Center for High Ed.	59	53	6	
I. de Philo et de Theologie St Paul	183	112	71	
I. Supérieur de Soins Infirmier national	95	61	34	
U. Balamand	1086	1049	37	
Near East School of Theology	47	19	28	
F Religieuse Islamique	202	162	40	
nouvelle U.Jinan	178	170	8	
I. U. des études Islamiques de Tripoli	117	97	20	
TOTAL	74810	57408	17402	
	100%	76.74%	23.26%	

TOTAL 92-93	88689	62566	26123
-------------	-------	-------	-------

FILLES	48.19%
GARÇONS	51.81%

Tableau 1-18
Taux d'alphabétisation

	1970*	1986**	1990***
Pop masc.	21.0%	10.5%	12.2%
Pop fem.	47.0%	18.5%	26.9%
Pop totale	31.0%	14.7%	19.9%

*Archive pop in Lebanon 1972

**ESCWA 1986

***UNESCO statistical yearbook 1992

Source: Rapport national sur la femme dans l'agriculture, 1994, p. 21

Tableau 2-1

Students population in faculties of agriculture by educationnal programs, gender and Year

Educationnel Program	MEN		WOMEN		TOTAL	
	1986	1993	1986	1993	1986	1993
Faculty of Agriculture						
Ph.D						
M.Sc		25		47		72
B.Sc	196	406	162	356	358	762
TOTAL	196	431	162	403	358	834

Source: Women in agriculture in Lebanon, national report 1994, annexe I, table 6.6

Graduate output in faculties of agriculture by degree, field of study and gender 1993

Domaine	B.Sc				
	Men		Women		TOTAL
Ag. Economy	1		0		1
Soil & Irrigation	3		1		4
Ag. Extention	2		0		2
Agriculture (General)	31		18		49
Agronomy	1		2		3
Animal Science	13		7		20
Fisheries	2		1		3
Food Technology	15		31		46
Forestry	1		0		1
Horticulture	9		11		20
Plant Breeding	1		0		1
Plant Protection	6		5		11
Entomology	3		2		5
TOTAL	88		78		166

Source : Women in agriculture in Lebanon, national report 1994, annexe I, table 6.6

Tableau 2-2

Utilisation et potentiel technique des terres 1975-1980 et en 2000

	Utilisation actuelle		Utilisation techniquement possible		Utilisation rationnelle en l'an 2000	
	ha	%	ha	%	ha	%
Terres arables	275000	27.04	360000	35.40	245000	24.09
Terres cultivees	215000	21.14	310000	30.48	245000	24.09
Terres jacheres	60000	5.90	50000	4.92	---	---
Forets	69000	6.92	200000	16.97	95000	9.34
Parcours et paturages	573000	56.21	375000	36.87	577000	56.74
Terres non-agricoles	100000	9.83	100000	9.83	100000	9.83
Superficie totale	1017000	100.00	1017000	100.00	1017000	100.00
Distribution des terres cultivees selon leur potentialite	275000	100.00	360000	100.00	245000	100.00
-terres plates à sols profonds, irrigables,et mecanisables	100000	36.36	120000	33.33	110000	44.90
-terres en pente légère ou en terrasses à productivite moyenne	80000	29.09	110000	30.56	90000	36.73
-terres en forte pente ou pierreuses et peu profondes, de faible productivite	95000	34.55	130000	36.11	45000	18.37
Terres irriguées	87000	100.00	160000	100.00	113000	100.00
-peremes	67000	77.10	160000	100.00	113000	100.00
-printaniaires	20000	22.90	---	---	---	---

Source: Ministère de l'Agriculture, rapports nationaux et estimations experts, AG:
 DP/Leb./79/103 Rapport de synthèse
 UNDP, FAO, Beyrouth 1980

Tableau 2-3
Aptitude des terres au Liban

Mode d'exploitation (utilisations possibles)	Liban Nord	Mont - Liban	Liban Sud	Bekaa	Liban
	Ha	Ha	Ha	Ha	Ha
1-Toutes les cultures irriguées, y compris fourrages irrigués. Terres fertiles. Pentes 0-5 %	60000	15000	34000	66000	175000
2-Arboriculture irriguée très localisée (lits d'oueds, etc.) Pentes faibles	1000	1000	2000	3000	7000
3-Cultures xérophytes sur sol pierreux, en climat aride (Békaa Nord) Eventuellement fourrages irrigués: Pentes nulles à faibles.	0	0	0	41000	41000
4-Cultures vivrières, arboriculture rustique et artisanale, en général non- irriguées. Cultures fourragères et, ça et là, reboisements. Sols d'ordinaire caillouteux, rocheux ou marneux.	45000	55000	115000	80000	295000
5-Paturage extensif, avec reboisement ça et là. Pentes moyennes à fortes, sols discontinus et rocheux	14000	35000	35000	100000	184000
6-Forêt prioritaire. Sols pierreux et rocheux, sur pentes moyennes à fortes.	26000	38000	10000	86000	160000
7-Forêt aléatoire et parcours, en haute altitude. Sols très rocheux, rocaïlles.	21000	26000	3000	34000	84000
8-Zone recreationnelle , constructions et terres improductives	33000	26000	4000	8000	71000
TOTAL	200000	196000	203000	418000	1017000

Source: 26. chiffres arrondis et ajustés aux surfaces - admises par le projet des divisions administratives. Plan vert.

Tableau 2-4
Evolution des superficies des différentes cultures en centaines de hectares

	1965	1970	1980	1985	1990	1991	1993
Les grandes cultures							
blé	764	475.62	150	140	132	14.81	245.47
orge	135	65	45	15	39.99	40.4	113.88
légumes	43.8	48.02	ND	5.35	9.41	10.78	518.39
potatoes de terre	44.6	89.22	116	101	80.22	93.98	134.54
oignons	ND	ND	ND	15	16	22.9	37.105
Arboriculture fruitière							
agrumes	70	100	120	124.2	120	110	127.29
potatoes	ND	ND	ND	ND	34.5	38.35	131.62
raisins	ND	ND	ND	ND	132	88.54	287.85
bananes	ND	25	ND	7	11.5	23.2	33.54
Cultures industrielles							
betterave sucrière	17	21.12	20	9	0.5	ND	40.4
olive	ND	270	300	ND	334	300	426.08
tabac	60.34	69.08	32.73	30	7.4	6.9	25.9
Produits forestiers	ND	ND	ND	ND	650	ND	ND
Cultures prohibées	ND	ND	ND	152.5	25	26	Interdites

Source : 1965 à 1991, livre blanc sur l'économie libanaise annexe statistique, table 91, page. 89, 1993, ministère de l'Agriculture. Les chiffres de 1992 ne sont pas disponibles au ministère.

Tableau 2-5
Surfaces cultivées en hectares de céréales, légumineuses et cultures industrielles selon les régions, campagne 1993.

Nom	Liban-Nord	Mont-Liban	Liban-Sud	Bekaa	LIBAN
CEREALES					
Blé	5135	641.2	6517	12254	24547.2
Orge	1242.5	357	2245	7543	11387.5
Mais	289	79	866	612	1846
Mais doux	891.5	0	371.5	0	1263
TOTAL	7558	1077.2	9999.5	20409	39043.7
LEGUMINEUSES					
Orobe et Gess	745	51.2	1412	1743	3951.2
Fève Seche	101	60.5	345	321.5	828
Luzerne	52.5	32.5	52	543	680
Lentille	278	67	2207.5	3415	5967.5
Pois chiche	1244.5	76.8	687	2568	4576.3
Haricot	173	61.4	143	1665	2042.4
Lupin	138.5	0	171.2	189.5	499.2
Petit pois	127.3	67.5	181	311.5	687.3
TOTAL	2859.8	416.9	5198.7	10756.5	19231.9
AGRO-ALIMENTAIRE					
Arachide	2512.5	0	142.5	0	2655
Sesame	197.5	0	55	0	252.5
Betterave sucrière	512	0	0	3527	4039
Canne à sucre	61.5	37.5	66.5	0	165.5
Tournesol	13	0	0	82.5	95.5
Tabac	686.2	28.6	1779	96	2589.8
Anis	9.5	0	0	20.5	30
Autres	1718.5	987	2112.5	25178	29996
TOTAL	5710.7	1053.1	4155.5	28904	39823.3

Source: Ministère de l'Agriculture

Tableau 2-6
Surface Cultivées en Arbres Fruitiers en ha 1993

	Liban Nord	Mont Liban	Liban Sud	Bekaa	Liban
Poire	1092.5	414.5	142	754.6	2403.6
Néfle	31	233.2	467	0	731.2
Orange	3012.5	1024.5	3712	0	7749
Mandarine	353	441.5	188.5	0	983
Pamplemousse	136.5	156	896.5	0	1189
Citron	271.8	371	2165	0	2807.8
Pomme	4867	4899.5	721	2674	13162
Figue	65	111	87.5	403.2	666.7
Noix	67.2	82.5	114	124.8	388.5
Prune	335.5	955.5	168	491	1950
Pêche	275	435.5	125	687	1522.5
Grenade	135	308	506	167.5	1116.5
Olive	20647	2564	18815	582.5	42608
Coing	240.7	211.5	159	290.5	901.7
Raisin	3562	4197.5	3461	17564	28785
Fraise	65	247.5	112.5	122.5	547.5
Cerise	154.2	1143.5	141.5	3783.5	5222.7
Amande	131.5	917.8	382.5	758.7	2190.5
Abricot	891	232.5	317.2	3467	4907.7
Banane	20.5	318	3015	0	3353.5
Autre	1026	654.5	867	1087.5	3635
Total	37380	19919.5	36563	32958	126820

Source: Ministère de l'Agriculture

Tableau 2-7
Surfaces Cultivées en Légumes en ha (1993)

	Liban Nord	Mont Liban	Liban Sud	Bekaa	Liban
Petit pois	63.5	55.8	312	635	1066.3
Fève	217	51.2	821.6	911	2000.8
Calocase	31.5	32.8	0	0	64.3
Pastèques	338.2	0	1085	1298	2721.2
Melon	186.9	0	47.3	1175	1409.2
Aubergine	874.5	105.5	452.8	632.5	2065.3
Corne grecque	522	61.2	414.5	153	1150.7
Oignons	608.5	232.5	476	2393.5	3710.5
Pomme de Terre	3075	918	1109.7	8351.2	13453.9
Radis	190.7	176	272.5	212	851.2
Tomates plein champ	1785	1583.5	2011.5	1813.6	7193.6
Tomate sous serre	297.5	221	338.5	0	857
Ail	109	78.5	91.5	1146	1425
Carotte	561.9	172.5	130.6	711	1576
Laitue	392	824.5	163.8	497.5	1877.8
Concombre plein champ	724	481	1332.5	1997.5	4535
Concombre sous serre	297.5	221	338.5	0	857
Epinard	81.2	132	321	148.7	682.9
Blette	78	161	102.5	119.2	460.7
Artichaut	55	86.8	56.5	91.5	289.8
Courgette	371.2	357	208.2	721.4	1657.8
Navet	78.5	58.6	341.5	182.5	661.1
Haricot	879.5	836.7	412.5	997.5	3126.2
Chou	632	319.5	852.6	912	2716.1
Chou Fleur	407.5	111.8	452.5	404.2	1376
Autre	2012	4756	3121.5	1328.5	11218
Total	14869.6	12034.4	15267.1	26832.3	69003.4

Source: Ministère de l'Agriculture

Tableau 2-9
Valeur de la production végétale et animale en U.S.\$

Culture	Liban Nord	Mont Liban	Liban Sud	Békaa	Liban
Richesse Végétale					
Légumes	84.86	55.26	85.82	136.79	362.72
Autres					40.50
Fruits	112.34	101.48	201.54	179.09	594.45
Autres					12.20
Céréales	2.94	0.42	5.11	9.94	18.41
Légumineuses	3.10	0.51	4.98	14.02	22.61
Cultures Industrielles	10.72	0.32	15.90	16.97	43.90
Autres					35.63
Total R.V.	213.96	157.99	313.34	356.80	1130.42
Richesse Animale					
Lait	15.61	17.54	24.49	32.56	90.20
Viandes	14.95	20.19	27.44	19.50	82.08
Miel	1.91	3.66	4.13	4.54	14.25
Poissons	14.90	10.44	23.25	0.52	49.11
Oeufs	3.91	4.31	7.09	5.63	20.95
Total R.A.	51.29	56.13	86.40	62.75	256.57
Total R.V. + R.A.	265.25	214.12	399.74	419.56	1387.00
Autres cultures					88.33
TOTAL					1475.33

Source: Ministère de l'Agriculture

Tableau 2-8
Quantités d'eau estimées nécessaire à certaines cultures durant les périodes d'irrigation selon les sols et le climat dans les régions libanaises. Besoin d'un hectare en eau

	Régions côtières		Moyenne altitude		Haute altitude		Bekaa	
	10-300m altitude	Fréquence d'irrigation d'irrigation pour printemps-été, par saison	300-800m altitude	Fréquence d'irrigation d'irrigation pour printemps-été, par saison	800-1500m altitude	Fréquence d'irrigation d'irrigation pour printemps-été, par saison	800-1000m altitude	Fréquence d'irrigation d'irrigation pour printemps-été, par saison
quantité d'eau m³/ha			quantité d'eau m³/ha		quantité d'eau m³/ha		quantité d'eau m³/ha	
pomme de terre	3050	4-6	4238	6-8	3090	7	4238	7-8
tomates	6435	8-10	5600	7-8	7250	9-10	8060	10-11
aubergines	6639	8-10	5700	7-8	7450	9-10	8460	10-11
concombre-courgette	4350	7	4350	7	4380	7	4200	6-7
pastèque-melon	3700	6	---	---	---	---	5880	7-8
artichaut	3125	---	3338	6	3215	5	3525	7
haricot sec	---	---	---	---	---	---	2300	6
haricot vert	3735	7-8	3270	7-8	3507	6-7	2400	6
oignons	4200	4-5	---	---	4088	6	4088	5-6
carotte	1710	4	---	---	---	---	2138	5-6
maïs	6195	5-6	---	---	---	---	8858	6-7
chou-chou fleurs	2415	4	---	---	2513	4-5	2213	4-5
fraise	8675	5-6	---	---	6000	5-8	6875	5-10
arachide	3460	4-5	---	---	---	---	---	---
ble-orge	2280	---	---	---	---	---	---	---
maïs de betail	4580	5-6	---	---	---	---	4050	4-5
luzerne	11723	14-16	---	---	---	---	11723	14-16

Source: Ministère de l'Agriculture

% des importations, 72.24
% des exportations, 27.76

001	17.147	001	2020	001	289.80	001	69259	
550	2.78	020	4942	318	9.22	550	656	(seules)
351	44.9	667	50511	6741	27.37	5125	60591	Engrais
451	59.62	970	8891	673	82.01	1810	1811	Tabac
51	55.9	213	56647	830	2.39	922	60841	Résidus de l'industrie agro-alimentaire
290	82	113	49291	469	2020	922	04841	Alcools et vinaigres
338	11.91	990	9567	3101	45.32	451	5001	Produits alimentaires divers
236	92.11	471	24502	888	27.52	222	59541	Produits à base de légumes et fruits
295	99.21	401	1051	561	49.5	910	4701	Produits à base de céréales
216	32	470	6353	472	56.7	920	1682	Cacao et dérivés
389	18.51	583	54047	639	35.1	560	4529	Sucres et confiserie
319	12.51	301	58541	131	3.78	510	4101	Produits de viande de crustacés et mollusques
398	18.61	483	10655	484	11.41	591	23801	Graisses et huiles animales et végétales
52	22.21	913	42954	202	38.9	090	426	Graines huileuses et fruits divers
670	8.63	273	29935	952	24.7	697	9805	Malt, amidon et autres produits de minoterie
108	96.05	428	305847	051	43.4	522	66741	Céréales
472	60.31	221	41551	254	11.31	380	0945	Café, thé, maté et condiment
266	33.74	669	329001	9511	67.33	4532	45951	Fruits
529	32.33	4510	025251	379	49.1	6852	60691	Légumes et légumes secs
590	80.3	510	1020	610	55.0	110	411	Plantes ornementales et fleurs
270	82.1	900	928	511	43.3	800	964	Autres produits d'origine animale
0601	10.25	233	94647	371	51.4	390	9214	Produits laitiers, œufs, miel
421	80.9	140	0985	210	53.0	400	642	Poissons, crustacés et mollusques
532	12.11	831	59661	580	44.2	150	6433	Viandes et abats
987	15.73	199	491421	851	85.4	840	351	Animaux vivants
IMPORTATION								
%	\$	%	MTL	%	\$	%	MTL	
EXPORTATION								
système de \$								

Importation et exportation des produits alimentaires, selon la classification des douanes libanaises, pour 1993

Tableau 2-10

Importation et exportation des produits alimentaires, selon la classification des douanes libanaises, pour 1993

	\$ douanier à l'importation = 800 LL			\$ douanier à l'exportation = 1750 LL					
	TM	%	Valeur en million LL	TM	%	Valeur en million LL	TM	%	Valeur en million LL
Animaux vivants	3153	0.48	3662811	158	124167	8.61	65648224	7.86	
Viandes et abats	3349	0.51	1977447	0.85	19965	1.38	19623344	2.35	
Poissons, crustacés et mollusques	249	0.04	276597	0.12	5860	0.41	10632844	1.27	
Produits laitiers, Œufs, miel	4126	0.63	3316212	1.43	47946	3.32	91014129	10.90	
Autres produits d'origine animale	496	0.08	2672428	1.15	826	0.06	2237278	0.27	
Plantes ornementales et fleurs	717	0.11	439020	0.19	2201	0.15	5393089	0.65	
Légumes et légumineuses	169909	25.89	14909211	6.43	152520	10.57	56407240	6.75	
Fruits	154657	23.57	26790442	11.56	100623	6.98	82822060	9.92	
Café, thé, maté et condiment	5460	0.83	10489792	4.52	18517	1.28	22914569	2.74	
Céréales	14798	2.25	3474529	1.50	473803	32.84	89185054	10.68	
Malt, amidon et autres produits de minoterie	50486	7.69	5937110	2.56	53662	3.72	6617439	0.79	
Graines huileuses et fruits divers	3924	0.60	5101483	2.20	45627	3.16	21479005	2.57	
Graisses et huiles animales et végétales	10832	1.65	11290611	4.87	55901	3.87	33229035	3.98	
Produits de viande de crustacés et mollusques	1014	0.15	3026280	1.31	14852	1.03	26613709	3.19	
Sucres et confiserie	6234	0.95	14825717	6.39	84045	5.83	32489686	3.89	
Cacao et dérivés	1682	0.26	6359010	2.74	6353	0.44	18051766	2.16	
Produits à base de céréales	1074	0.16	4514401	1.95	15071	1.04	22151226	2.65	
Produits à base de légumes et fruits	14565	2.22	20578550	8.88	20542	1.42	19703043	2.36	
Produits alimentaires divers	10075	1.54	23473769	10.13	9756	0.68	28194020	3.38	
Alcools et vinaigres	14840	2.26	16159631	6.97	16246	1.13	24179581	2.90	
Résidus de l'industrie agro-alimentaire	14809	2.26	1913526	0.83	44995	3.12	11425010	1.37	
Tabac	1188	0.18	8654805	3.73	10893	0.76	128893790	15.44	
Engrais	165039	25.15	34618309	14.93	115305	7.99	11267921	1.35	
Cuir (fourrures exclues)	3593	0.55	7376095	3.18	2944	0.20	4872115	0.58	
TOTAL	656269	100	231837786	100	1442620	100	835045177	100	

% des importations, 72.24
% des exportations, 27.76

Tableau 2-11

Valeur des Céréales et Légumineuses en millions US\$ (1993)

	Liban Nord	Mont Liban	Liban Sud	Békaa	Liban
Céréales					
Blé	2.19	0.28	3.69	6.57	12.73
Orge	0.38	0.11	0.87	3.05	4.41
Mais	0.13	0.04	0.44	0.32	0.93
Mais doux	0.25	0.00	0.10	0.00	0.35
Total Céréales	2.94	0.42	5.11	9.94	18.41
Légumineuses					
Vesce	0.22	0.01	0.45	0.57	1.25
Fèves seches	0.09	0.05	0.32	0.30	0.77
Alfalfa	0.17	0.08	0.13	1.43	1.81
Lentilles	0.26	0.05	2.21	5.06	7.58
Poichiche	1.72	0.09	0.97	3.95	6.74
Haricot	0.33	0.12	0.31	1.94	2.69
Lupin	0.12	0.00	0.15	0.18	0.45
Petits pois	0.20	0.11	0.44	0.59	1.33
Total Lég.	3.10	0.51	4.98	14.02	22.61
Cultures					
Industrielles					
Arachide	4.07	0.00	0.22	0.00	4.29
Sésame	0.21	0.00	0.06	0.00	0.26
Betterave sucrière	1.71	0.00	0.00	13.06	14.76
Cannes à sucre	0.17	0.12	0.20	0.00	0.49
Tournesol	0.00	0.00	0.00	0.24	0.24
Tabac	4.54	0.20	15.43	3.62	23.79
Anis	0.02	0.00	0.00	0.05	0.07
Autres					
Total C.I.	10.72	0.32	15.90	16.97	43.90
Total	16.76	1.25	25.99	40.93	84.92

Source: Ministère de l'Agriculture

Tableau 2-12

Production de fruits au Liban en 1993, en tonnes metriques

Nom	Liban-Nord	Mont-Liban	Liban-Sud	Bekaa	TOTAL
poires	21085	8191	2450	13206	44932
nefles	636	5282	11068	0	16986
clementines	7931	27764	105792	0	141487
mandarines	8101	9603	4835	0	22539
pamplemousse	5624	6505	42225	0	54354
citron	7950	11687	74909	0	94546
pommes	54267	60509	7462	30083	152321
figues	276	1277	1190	4742	7485
noix	820	1081	1471	1404	4776
prunes	4588	9575	1242	4631	20036
prunes blanches	1719	8359	1075	1716	12869
peches	8030	13980	3075	19614	44699
grenades	2660	6668	10879	3652	23859
olives	25709	3846	30103	699	60357
coings	4357	4219	2981	5084	16641
raisins	37401	51000	43609	227629	359639
fraises	774	4641	1986	1501	8902
cerises	2105	19725	1974	50775	74579
amandes	1019	7893	26041	4742	39695
abricots	14434	3104	3553	68993	90084
bananes	453	8014	80501	0	88968
autres	0	0	0	0	47982
TOTAL	209939	272923	458421	438471	1427736

Source: Ministère de l'Agriculture

Tableau 2-13

Valeur de la production fruitière au Liban en 1993 en millions de dollars U.S.

Nom	Liban-Nord	Mont-Liban	Liban-Sud	Bekaa	TOTAL
poires	8.16	3.58	1.05	5.51	18.30
nefles	0.30	4.11	8.20	0.00	12.61
clementines	20.78	8.79	34.12	0.00	63.69
mandarines	3.41	5.09	2.49	0.00	10.98
pamplemousse	1.68	2.43	15.51	0.00	19.63
citron	3.44	5.55	34.64	0.00	43.63
pommes	20.31	2.35	2.77	11.43	36.87
figues	0.36	0.82	0.65	2.57	4.40
noix	7.79	1.13	1.41	1.43	11.76
prunes	1.16	2.54	0.30	0.84	4.83
prunes blanches	0.64	3.25	0.41	0.54	4.84
peches	2.16	6.18	1.33	8.27	17.94
grenades	0.93	2.40	3.82	1.09	8.25
olives	17.91	2.92	21.67	0.45	42.95
coings	1.34	1.37	0.94	1.29	4.94
raisins	14.00	22.76	19.19	85.86	141.80
fraises	0.48	3.07	1.26	0.97	5.79
cerises	1.15	10.73	1.02	27.05	39.95
amandes	0.76	6.02	1.87	3.39	12.04
abricots	5.30	1.24	1.61	28.41	36.56
bananes	0.28	5.12	47.28	0.00	52.69
TOTAL	112.34	101.48	201.54	179.09	594.45

Source: Ministère de l'Agriculture

Tableau 2-14

Productivité d'un hectare de légumes en Kg, selon les régions, 1993

Nom	Liban-Nord	Mont-Liban	Liban-Sud	Bekaa	TOTAL
petit pois	9400	9980	10650	10100	10210
feves vertes	8100	8150	8450	8250	8310
colocaze	22000	22500	0	0	22260
pasteques	24300	0	26200	25100	25440
melon	18950	0	17650	18200	18280
aubergines	16450	17300	16500	16750	16600
cornes greques	6900	7250	7600	6950	7180
oignons	17980	17700	16900	18450	18130
pommes de terre	19950	18250	18750	24600	22620
radis	13400	14500	15800	16100	15070
tomates	14500	15480	17200	1675	16040
tomates sous serre	116400	134500	139750	0	130290
ail	14120	13850	17250	22600	21130
carottes	21050	19650	19500	19850	20230
laitues	12550	13200	13050	12500	12870
concombres	13700	12250	14560	15350	14530
concombres sous serre	10210	105600	106700	0	104820
epinards	134150	13500	13750	13650	13610
blettes	18600	18860	1760	19250	18640
artichauts	16150	16800	1720	16150	16550
courgettes	15300	16700	16500	16900	16450
navets	10650	11600	11700	12650	11830
haricots	9100	9350	9600	8750	9120
choux	23650	24400	2615	23800	24570
choux-fleurs	20100	21350	2355	24600	22660
autres	---	---	---	---	8250

Source: Ministère de l'Agriculture

Tableau 2-15

Production de légumes au Liban en 1993 en tonnes metriques

Nom	Liban-Nord	Mont-Liban	Liban-Sud	Bekaa	TOTAL
petit pois	597	557	3323	6414	10891
feves vertes	1758	417	6943	7516	16634
colocaze	693	738	0	0	1431
pasteques	8218	0	28427	32580	69225
melon	3542	0	835	21385	25762
aubergines	14386	1825	7471	10594	34276
cornes greques	3602	444	3150	1063	8259
oignons	10941	4115	8044	44160	67260
pommes de terre	61346	16754	20807	205440	304347
radis	2555	2552	4306	3413	12826
tomates	25883	24513	34598	30378	115372
tomates sous serre	34629	29725	47305	0	111659
ail	1539	1087	1578	25900	30104
carottes	11828	3390	2547	14113	31878
laitues	4920	10883	2138	6219	24160
concombres	9919	5892	19401	30662	65874
concombres sous serre	30374	23338	36118	0	89830
epinards	1068	1782	4414	2030	9294
blettes	1451	3036	1804	2295	8586
artichauts	888	1458	972	1478	4796
courgettes	5679	5962	3435	12192	27268
navets	836	680	3996	2309	7821
haricots	8003	7823	3960	8728	28514
choux	16967	7796	22295	21706	68764
choux-fleurs	8191	2387	10656	9943	31177
autres	---	---	---	---	92549
TOTAL	269813	157154	278523	500518	1298557

Source: Ministère de l'Agriculture

Tableau 2-16

Valeur de la production de légumes au Liban en 1993 en millions de dollars U.S.

Nom	Liban-Nord	Mont-Liban	Liban-Sud	Bekaa	TOTAL
petit pois	0.33	0.31	1.63	3.10	5.36
feves vertes	0.59	0.15	2.64	2.81	6.19
colocaze	0.38	0.42	0.00	0.00	0.80
pasteques	2.45	0.00	6.68	9.57	18.69
melon	0.91	0.00	0.23	5.64	6.79
aubergines	7.50	1.00	3.24	5.03	16.77
cornes greques	2.48	0.31	1.72	0.59	5.11
oignons	2.17	0.83	1.48	8.01	12.49
pommes de terre	11.48	3.19	4.11	38.80	57.59
radis	0.36	0.37	0.61	0.46	1.81
tomates	12.54	11.62	21.22	7.43	52.82
ail	0.97	0.69	0.90	14.47	17.03
carottes	2.25	0.66	0.48	2.52	5.90
laitues	1.02	2.31	0.46	1.31	5.10
concombres	22.27	16.43	23.98	14.48	77.16
epinards	0.32	0.55	1.37	0.62	2.87
blettes	0.33	0.72	0.47	0.56	2.08
artichauts	0.22	0.42	0.31	0.45	1.39
courgettes	4.42	5.01	2.37	7.86	19.66
navets	0.17	0.16	0.86	0.47	1.65
haricots	6.68	7.70	2.85	5.62	22.86
choux	3.01	1.77	5.14	4.06	13.98
choux-fleurs	2.00	0.64	3.07	2.92	8.63
TOTAL	84.86	55.26	85.82	136.79	362.72

Source: Ministère de l'Agriculture

Tableau 2-17
Règne animal selon les régions (Moutons et Chèvres)

Régions	Moutons			Chèvres			Total	
	éleveurs	Nombre	%	éleveurs	Nombre	%	éleveurs	Moutons et chèvres
Akkar	395	22997	15.8	310	21714	4.9	705	44711
Tripoli	201	3014	2.1	739	28410	6.4	940	31424
Zghorta	59	2046	1.4	454	7323	1.6	513	9369
Bcharré	44	3439	2.4	151	44231	9.9	195	47670
Koura	39	2687	1.9	65	3476	0.8	104	6163
Batroun	100	1185	0.8	311	17683	4	411	18868
Total Liban Nord	838	35368	24.4	2030	122837	27.6	2868	158205
Jbeil	365	3488	2.4	723	27578	6.2	1088	31066
Kesrouan	56	4831	3.3	180	10318	2.3	236	15149
Metn	23	984	0.7	182	7324	1.6	205	8308
Baabda	10	165	0.1	43	2257	0.5	53	2422
Aley	18	355	0.2	79	1898	0.4	97	2253
Chouf	22	575	0.4	201	13136	3	223	13711
Total MontLiban	494	10398	7.1	1408	62511	14	1902	72909
Jezine	26	220	0.2	142	11100	2.5	168	11320
Saida	6	126	0.1	88	12570	2.8	94	12696
Sour	82	4205	2.9	124	13151	3	206	17356
Nabatié	48	3048	2.1	208	28677	6.4	256	31725
Bint Jbeil	113	5413	3.7	222	24101	5.4	335	29514
Marjeoun	81	3973	2.7	133	12570	2.8	214	16543
Hasbaya	13	330	0.2	74	7807	1.8	87	8137
Total Liban Sud	369	17315	11.9	991	109976	24.7	1360	127291
Hermel	337	13336	9.2	531	37761	8.5	868	51097
Baalbeck	770	44851	30.9	777	50219	11.3	1547	95070
Zahlé	78	9863	6.8	51	7579	1.7	129	17442
Bekaa Ouest	105	10394	7.2	179	24188	5.4	284	34582
Rachaya	64	3543	2.4	221	29377	6.6	285	32920
Total Bekaa	1354	81987	56.5	1759	149124	33.5	3113	231111
Total Liban	3055	145068	99.9	6188	444448	99.8	9243	589516

Source: bureau de la richesse animale du ministère de l'Agriculture

Remarques:

- 1-nombre de vaches non-disponible
- 2-cette table donne une idée concrète de la répartition des troupeaux dans les cazas. Le nombre de têtes a changé mais la répartition est pratiquement la même.

Tableau 2-18
Richesse animale au Liban en 1993

Nombre de	Liban-Nord	Mont-Liban	Liban-Sud	Bekaa	LIBAN
Bovins sans vaches laitières	16120	13450	22760	23640	75970
Vaches laitières	11785	9160	15365	17680	53990
Ovins sans brebis laitières	56140	47412	61980	87515	253047
Brebis laitières	41665	35670	45435	78670	201440
Caprins sans chevres laitières	66140	56435	140130	158650	421355
Chevres laitières	54365	38190	98455	119790	310800
Poules pondeuses	510170	490235	810170	655470	2466045
Poulets de chair	5192140	5961450	8322140	4225260	23700990
Porcins	2975	18620	2050	25870	49515
Chevaux	1140	1200	1230	2780	6350
Mulets	1760	1275	1540	4345	8920
Anes	8630	1970	3125	3870	17595
Perdrix	110	55	128	195	488
Lapins	3460	14685	5140	17345	40630
Ruches modernes	11250	15120	16750	24140	67260
Ruches anciennes	5140	4370	5430	10760	25700
Total ruches	16390	19490	22180	34900	92960
Poissons (en tonnes)	1176	725	1760	100	3761

Source: bureau de la richesse animale du ministère de l'Agriculture, table 4.

Tableau 2-19
Production animale en 1993 en tonnes

		Liban-Nord	Mont-Liban	Liban-Sud	Bekaa	LIBAN
Lait	vache	30759	29862	42592	56664	159877
	brebis	5833	4815	5452	9047	25147
	chèvre	5437	420	10239	12818	28914
	TOTAL	42029	35097	58283	78529	213938
Viande	de veau	1405	1424	2403	1955	7187
	de vache laitière	1037	533	689	2522	4781
	de mouton	651	552	794	416	2413
	de chèvre	412	620	1375	1477	3884
	de porc	98	1156	60	1468	2782
	de volailles pondeuses	328	399	610	357	1694
	de volailles	8307	10134	14980	7690	41111
Oeufs		86729	90693	155553	122573	455548
Miel	ruches modernes	225	423	503	555	1706
	ruches anciennes	40	39	27	54	160
	TOTAL	265	462	530	609	1866
Poisson		1176	725	1760	100	3761

Source: Ministère de l'Agriculture, direction de la richesse animale (table 21).

Tableau 2-17
Règne animal selon les régions (Moutons et Chèvres)

Régions	Moutons			Chèvres			Total	
	éleveurs	Nombre	%	éleveurs	Nombre	%	éleveurs	Moutons et chèvres
Akkar	395	22997	15.8	310	21714	4.9	705	44711
Tripoli	201	3014	2.1	739	28410	6.4	940	31424
Zghorta	59	2046	1.4	454	7323	1.6	513	9369
Bcharré	44	3439	2.4	151	44231	9.9	195	47670
Koura	39	2687	1.9	65	3476	0.8	104	6163
Batroun	100	1185	0.8	311	17683	4	411	18868
Total Liban Nord	838	35368	24.4	2030	122837	27.6	2868	158205
Jbeil	365	3488	2.4	723	27578	6.2	1088	31066
Kesrouan	56	4831	3.3	180	10318	2.3	236	15149
Metn	23	984	0.7	182	7324	1.6	205	8308
Baabda	10	165	0.1	43	2257	0.5	53	2422
Aley	18	355	0.2	79	1898	0.4	97	2253
Chouf	22	575	0.4	201	13136	3	223	13711
Total MontLiban	494	10398	7.1	1408	62511	14	1902	72909
Jezine	26	220	0.2	142	11100	2.5	168	11320
Saida	6	126	0.1	88	12570	2.8	94	12696
Sour	82	4205	2.9	124	13151	3	206	17356
Nabatie	48	3048	2.1	208	28677	6.4	256	31725
Bint Jbeil	113	5413	3.7	222	24101	5.4	335	29514
Marjeoun	81	3973	2.7	133	12570	2.8	214	16543
Hasbaya	13	330	0.2	74	7807	1.8	87	8137
Total Liban Sud	369	17315	11.9	991	109976	24.7	1360	127291
Hermel	337	13336	9.2	531	37761	8.5	868	51097
Baalbeck	770	44851	30.9	777	50219	11.3	1547	95070
Zahlé	78	9863	6.8	51	7579	1.7	129	17442
Bekaa Ouest	105	10394	7.2	179	24188	5.4	284	34582
Rachaya	64	3543	2.4	221	29377	6.6	285	32920
Total Bekaa	1354	81987	56.5	1759	149124	33.5	3113	231111
Total Liban	3055	145068	99.9	6188	444448	99.8	9243	589516

Source: bureau de la richesse animale du ministère de l'Agriculture

Remarques:

1-nombre de vaches non-disponible

2-cette table donne une idée concrète de la répartition des troupeaux dans les cazas. Le nombre de têtes a changé mais la répartition est pratiquement la même.

Tableau 2-18
Richesse animale au Liban en 1993

Nombre de	Liban-Nord	Mont-Liban	Liban-Sud	Bekaa	LIBAN
Bovins sans vaches laitières	16120	13450	22760	23640	75970
Vaches laitières	11785	9160	15365	17680	53990
Ovins sans brebis laitières	56140	47412	61980	87515	253047
Brebis laitières	41665	35670	45435	78670	201440
Caprins sans chevres laitières	66140	56435	140130	158650	421355
Chevres laitières	54365	38190	98455	119790	310800
Poules pondeuses	510170	490235	810170	655470	2466045
Poulets de chair	5192140	5961450	8322140	4225260	23700990
Porcins	2975	18620	2050	25870	49515
Chevaux	1140	1200	1230	2780	6350
Mulets	1760	1275	1540	4345	8920
Anes	8630	1970	3125	3870	17595
Perdrix	110	55	128	195	488
Lapins	3460	14685	5140	17345	40630
Ruches modernes	11250	15120	16750	24140	67260
Ruches anciennes	5140	4370	5430	10760	25700
Total ruches	16390	19490	22180	34900	92960
Poissons (en tonnes)	1176	725	1760	100	3761

Source: bureau de la richesse animale du ministère de l'Agriculture, table 4.

Tableau 2-19
Production animale en 1993 en tonnes

		Liban-Nord	Mont-Liban	Liban-Sud	Bekaa	LIBAN
Lait	vache	30759	29862	42592	56664	159877
	brebis	5833	4815	5452	9047	25147
	chèvre	5437	420	10239	12818	28914
	TOTAL	42029	35097	58283	78529	213938
Viande	de veau	1405	1424	2403	1955	7187
	de vache laitière	1037	533	689	2522	4781
	de mouton	651	552	794	416	2413
	de chèvre	412	620	1375	1477	3884
	de porc	98	1156	60	1468	2782
	de volailles pondeuses	328	399	610	357	1694
	de volailles	8307	10134	14980	7690	41111
Oeufs		86729	90693	155553	122573	455548
Miel	ruches modernes	225	423	503	555	1706
	ruches anciennes	40	39	27	54	160
	TOTAL	265	462	530	609	1866
Poisson		1176	725	1760	100	3761

Source: Ministère de l'Agriculture, direction de la richesse animale (table 21).

Tableau 2-20
Valeur de la production animale en 1993 en millions de \$

	Valeur de	Liban-Nord	Mont-Liban	Liban-Sud	Bekaa	LIBAN
Lait	de vache	11.07	13.28	17.66	23.17	65.17
	de brebis	2.32	2.27	2.35	3.86	10.79
	de chèvre	2.22	2.00	4.48	5.54	14.24
	TOTAL	15.61	17.54	24.49	32.56	90.20
Viande	de veau	1.73	1.77	2.98	2.41	8.89
	de vache laitière	1.19	1.79	1.96	2.92	7.87
	de mouton	1.28	1.29	1.61	0.80	4.99
	de chèvre	0.46	0.70	1.59	1.70	4.45
	de porc	0.12	1.50	0.07	1.88	3.57
	de volailles pondueuses	0.36	0.42	0.67	0.39	1.85
	de volailles	9.81	12.72	18.55	9.39	50.46
	TOTAL	14.95	20.19	27.44	19.50	82.08
Oeufs		3.91	4.31	7.09	5.63	20.95
Miel		1.91	3.66	4.13	4.54	14.25
Poisson		14.90	10.44	23.25	0.52	49.11

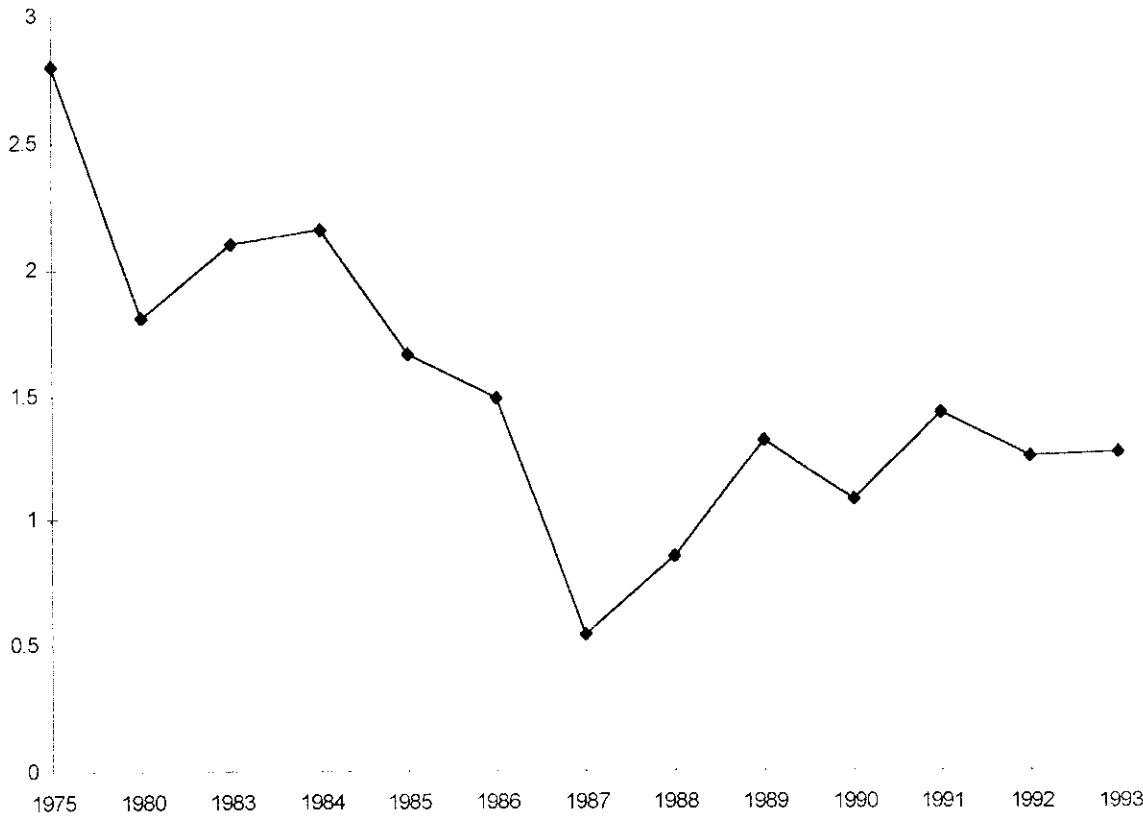
Source: Ministère de l'Agriculture, direction de la richesse animale (table 22).

Tableau 2-21
Les routes agricoles exécutées dans les régions

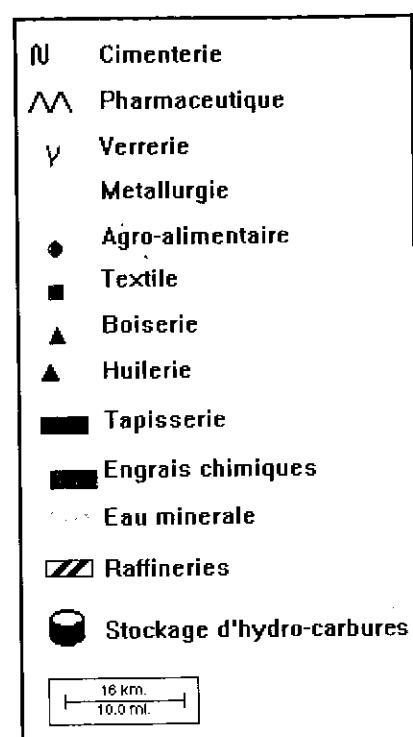
	Nb total de routes	Longueur en km	Voieries + adduction en cours d'exécution
Akkar	19	48084	3
Tripoli	6	13004	1
Koura	9	23370	1
Zgorta	8	18232	
Beecharre	6	19307	2
Batroun	10	14843	
LIBAN-NORD	58	136840	
Jbeil	17	22829	
Kesrouan	9	16514	2
Metn	6	17409	1
Aley	4	11575	
Chouf	14	48223	1
MONT-LIBAN	50	116550	
Hermel	12	63464	2
Baalbeck	30	90549	4
Zahle	20	43652	1
Bekaa ouest	6	13154	2
BEKAA	68	265094	
Saida	5	11802	
Tyr	13	22509	2
Jezzine	6	15634	
LIBAN-SUD	24	49945	
Nabatieh	7	16823	
Marjouyoun	1	1649	
Hasbaya	1	1825	
Bint-Jbeil	3	8140	
NABATIEH	12	28437	
LIBAN	212	596866	22

Souce: Plan Vert

Tableau 2-22
Evolution des crédits agricoles en % de l'ensemble des crédits bancaires



Source: Banque du Liban, Rapport annuel 1993 Table 674, page 152



Carte 2-23

Industries au Liban



Industrie Agro-alimentaire au Liban

Carte 2-24

Tableau 2-25
Evolution de la population totale et de la population active, 1983 - 1993, en milliers

Année	Population totale	Population active	Rapport (%)
1983	2640	713	27.01
1984	2640	734	27.80
1985	2670	769	28.80
1986	2670	792	29.66
1987	2660	816	30.68
1988	2660	834	31.35
1989	2670	852	31.91
1990	2700	887	32.85
1991	2740	912	33.28
1992	2800	946	33.79
1993	2901	964	33.23

Source: World demographic estimates and projection 1950-2025 New-York UN, SFI(FMI) - 1988

Tableau 2-26
Distriution de la main d'oeuvre selon les secteurs et le sexe (estimations de 1991)

Secteur	mâle en %	femelle en %	Total en %
Travailleurs agricoles	13.2	6.1	12
Indéterminés	32.6	12.7	29.4
Spécialistes et haut cadres	4.4	3.3	4.2
Cadres moyens	6.9	30.5	10.8
Patron et agent de vente	9.1	21	11
Ouvriers	18.8	11.9	17.7
Travailleurs dans les services	6.1	11.8	7
Armée, gendarmerie, sûreté	8.9	2.7	7.9
Total	100	100	100

Source: Rapport annuel 1992 de la Banque du Liban p. 196.

Tableau 2-27
Répartition en % des travailleurs selon leur niveau d'instruction

Niveau d'instruction des travailleurs	1987	1970
Analphabètes	12.4	29.4
Pre-élémentaire	9.7	35.3
Elémentaire	26.0	15.2
Complémentaire	21.6	9.5
Secondaire	15.5	6.3
Universitaire	14.8	4.3
Total	100	100

Source: Rapport national sur le chômage présenté au sommet mondial pour le developpement social à Copenhague 1995 p. 39

Tableau 3-1
Municipalités dans les régions

	Nombre de ville	Nombre de municipalités
BEYROUTH	1	1
LIBAN - NORD		
Akkar	210	45
Dannie	71	18
Tripoli ville	1	3
Zghorta	63	27
Koura	50	30
Bcharré	24	10
Batroun	80	19
Total	499	152
MONT - LIBAN		
Jbeil	125	20
Kesrouan	99	39
Metn	130	43
Baabda	73	43
Aley	96	51
Chouf	129	67
Total	652	263
LIBAN - SUD		
Saida	100	30
Tyr	104	19
Jezzine	102	29
Nabatieh	60	31
Bint Jbeil	43	22
Hasbaya	27	14
Marjayoun	40	14
Total	476	159
BEKAA		
Hermel	41	2
Baalbeck	94	43
Zahlé	49	26
Békaa ouest	40	25
Rachaya	32	26
Total	256	122
Total Liban	1884	697

Source: Ministère des municipalités et affaires villageoises.

Tableau 3-2

L'Economie libanaise 1985 -1993. Principaux indicateurs de conjoncture.

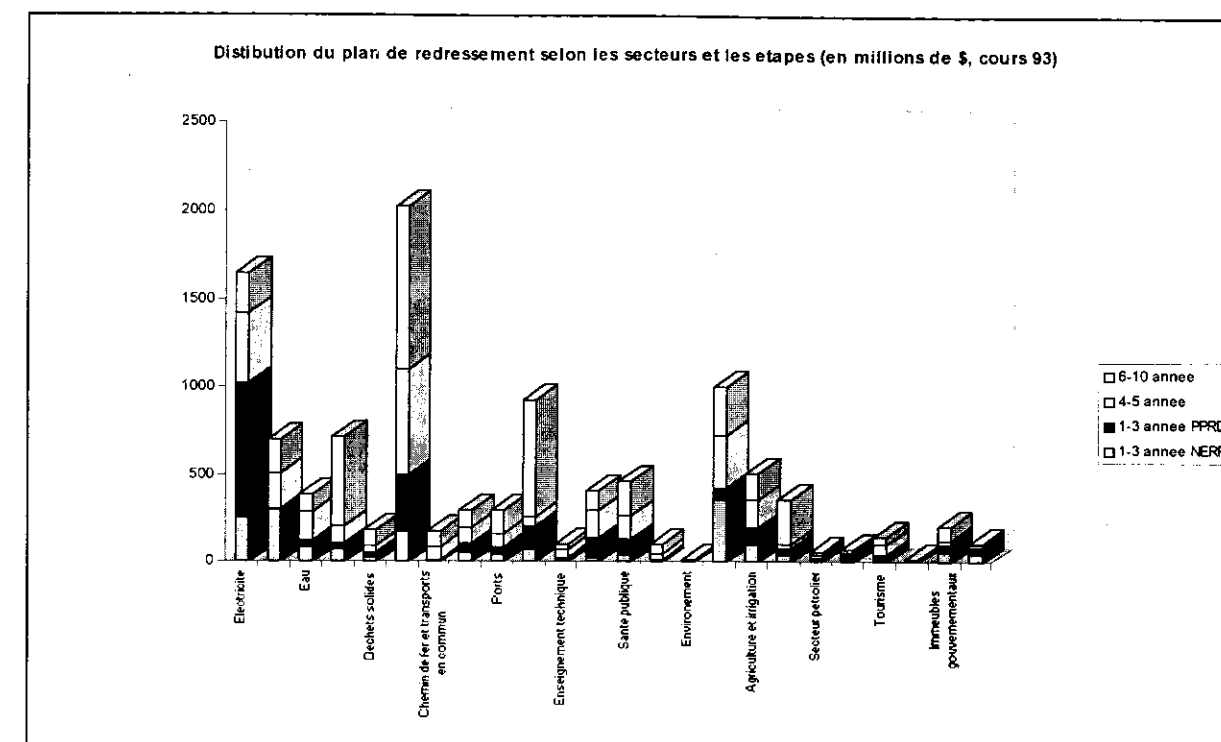
	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
PIB (millions \$)	2940	2658	1780	3274	2507	2558	5840	6088	7605
Exportation agricoles (millions \$)	ND	ND	ND	ND	47.0	25.7	62.4	92.3	86.7
Exportations industrielles (millions \$)	ND	ND	ND	ND	223.0	188.3	311.0	418.0	392.3
Permis de construire (milliers de m ²)	5027	5027	4061	4359	1971	2211	6134	10745	15053
Livraisons de ciment (millier de T)	1615	1685	1388	1638	1333	1269	1438	2127	3045
Production d'électricité (millions de Kwh)	3185	3624	3877	ND	ND	1390	2920	4033	4170
Nb de navires au port de Beyrouth	1686	1285	1323	1877	ND	ND	2237	3054	3323
Nb de conteneurs au port de Beyrouth	ND	ND	ND	ND	ND	ND	69444	95352	111039
Marchandises débarquées (millions de T)	2311	1458	1659	1992	ND	ND	3033	4840	5671
Nb d'avions à l'aéroport de Beyrouth	8892	7168	5588	8044	3655	9382	10824	14943	16581
Nb de passagers à l'aéroport de Beyrouth	599095	555362	421018	582396	220515	709669	825764	1E+06	1294239
Dettes publiques internes (milliard LL)	54.4	81.8	193.6	520.9	981.4	1583.0	2639.2	5069.9	7012.5
Dettes publiques externes (millions \$)	3003.8	940.4	425.6	982.8	1943.4	1880.0	3002.5	2758.4	4098.5
Bons du trésor (milliards LL)	38.2	56.2	127.2	425.8	786.4	1023.0	2257.1	4658.2	6662.5
Recettes douanières (millions LL)	404.3	414.9	423.0	897.0	1746.0	2552.0	97929.0	322231.3	663296.6
Recettes douanières (millions \$)	24.6	10.8	1.9	2.2	3.5	3.6	111.4	185.3	380.9
Depôts bancaires (milliards LL)	117.5	336.7	1588.4	2237.6	2441.0	3763.8	5480.2	12068.3	15756.6
Depôts bancaires (millions de \$)	6489.9	3870.0	2390.9	4222.0	4833.7	4470.1	6234.6	6566.0	9209.0
Credits bancaires (milliards LL)	63.7	146.3	625.4	876.3	973.2	1686.6	2172.9	5131.0	6194.6
Credits bancaires (millions de \$)	3521.2	1681.2	1374.4	1653.4	1927.1	2003.1	2472.0	2791.6	3620.5
Importations (millions \$)	2021.6	1996.4	1810.6	2340.8	2247.0	2373.0	3727.7	3565.0	4954.0
Importations (milliards LL)	33.2	76.6	406.9	957.9	1115.6	1665.3	3460.2	6100.0	8629.9
Exportation (milliards LL)	6.1	15.9	107.3	246.9	249.5	354.6	475.6	873.2	834.1
Deficit commercial (milliards LL)	27.1	60.7	299.6	711.0	866.1	1310.7	2984.6	5226.8	7795.8
Deficit commercial (millions \$)	1648.6	1581.0	1333.0	1737.5	1744.5	1867.8	3354	3054.7	4475.0
Mouvements nets de capitaux (millions de \$)	2025.8	1454.8	1450.3	2391.8	1443.6	1465.7	4392.0	3108.4	5645.0
Balance des paiements (millions \$)	377.2	-126.3	117.3	654.3	-300.9	-402.1	1038.0	53.7	1170.0
Avoirs extérieurs nets (millions \$)	2986.0	2859.0	2977.0	7023.0	6638.0	6123.0	6956.9	6739.2	8726.0
Salaires minimum en \$	81	70	28	47	89	90	85	64	117
Permis de travail	26000	ND	ND	11830	8055	8840	ND	ND	34913
Inflation en LL (%)	53.50	104.94	483.15	154.40	143.46	116.56	32.95	131.10	8.86
Cours \$/LL (fin de période)	18.10	87.00	455.00	530.00	505.00	842.00	879.00	1838.00	1711.00
Cours \$/LL (moyenne mensuelle)	16.42	38.37	224.74	409.23	496.50	701.76	928.23	1711.08	1741.38

ND = nondisponible

Source: Ecochiffre

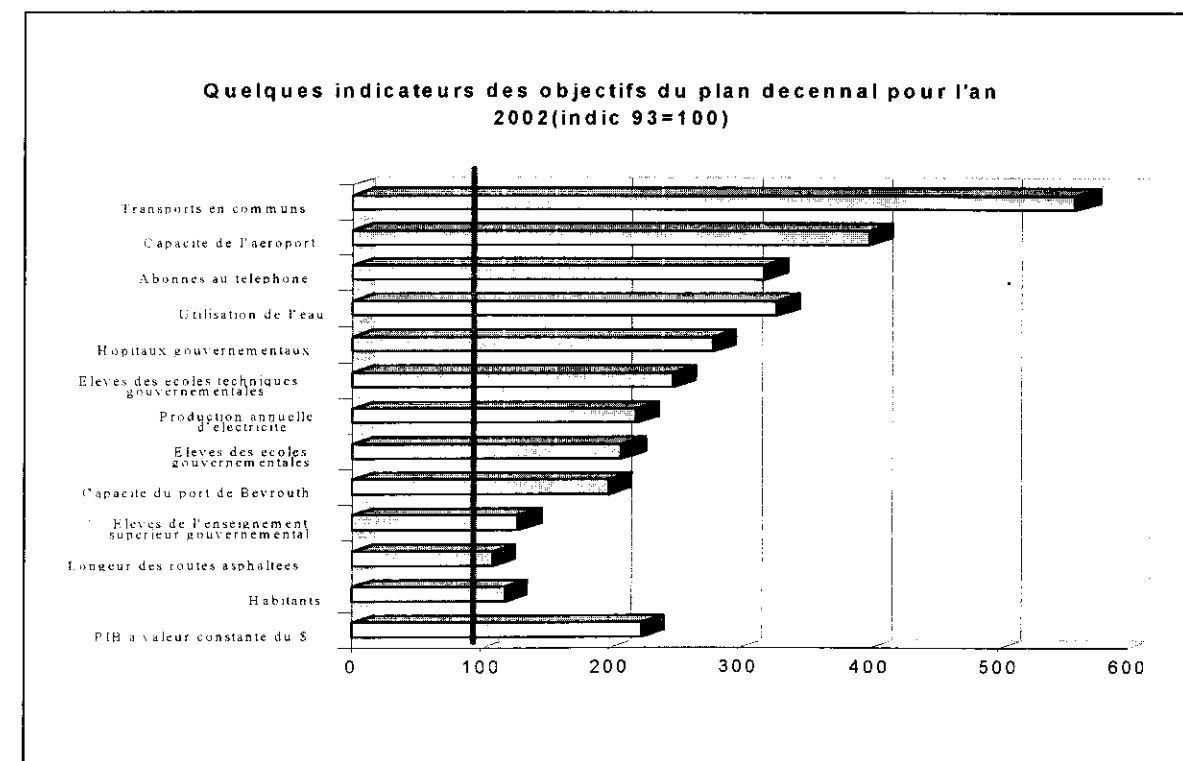
Pour 1991 et 1992 le PIB et les importations sont estimés

Tableau 3-3



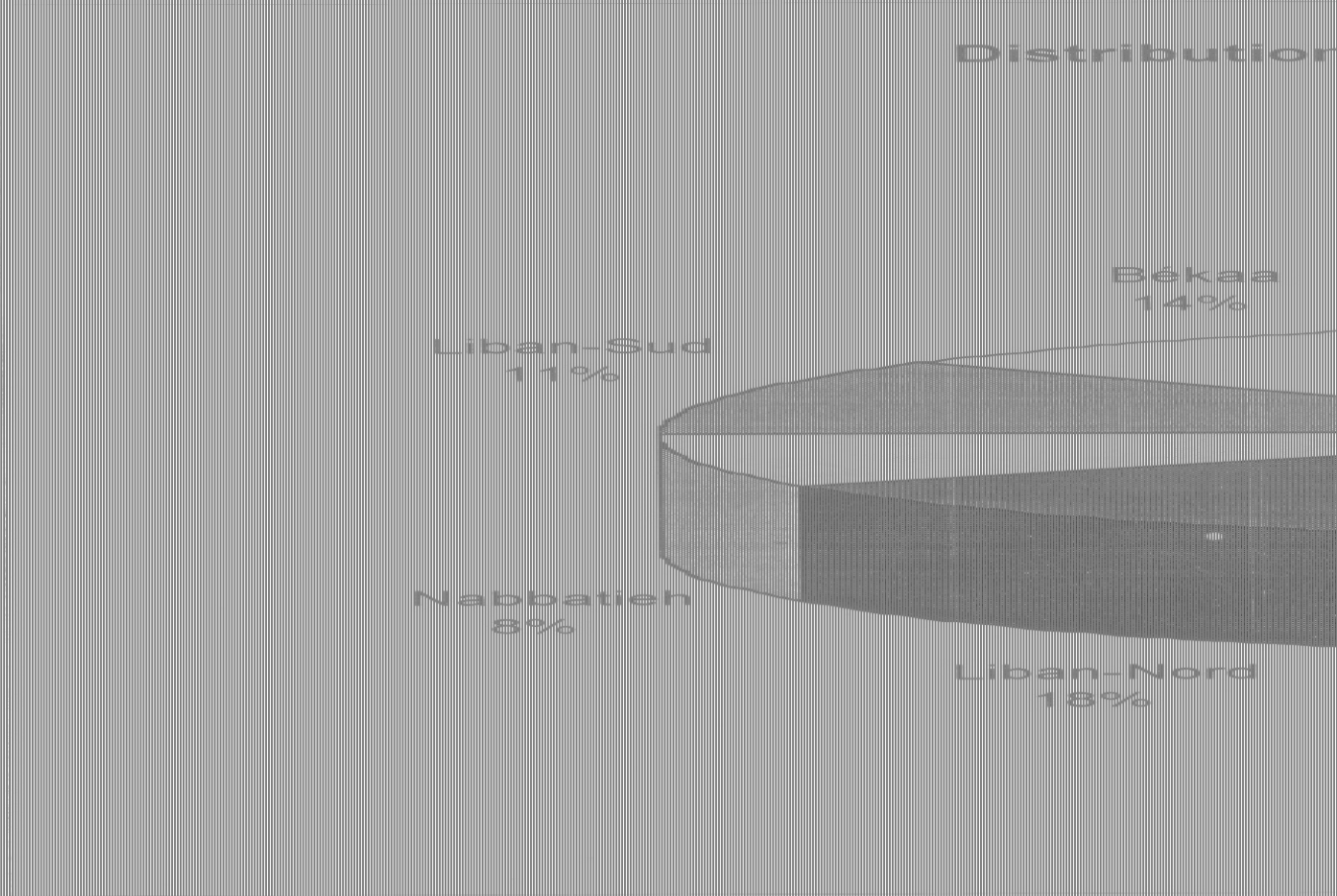
Source: Plan 2000 pour la reconstruction et le développement. Rapport executif publié par le CDR

Tableau 3-4



Source: Plan 2000 pour la reconstruction et le développement. Rapport executif publié par le CDR

Tableau 3-5



République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)